PARTICIPONS AU CARNAVAL
PEPSI

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

IMPORTÉS
Vins de réception Paarl
Pétillant rosé

1re année no 113 | Jeudi, le 14 février 1974 | 24 pages | 20 cents

Par accident

L'Alcan verse des acides dans la rivière Saguenay

par Gabriel BERBERI

ARVIDA — La rivière Saguenay, réputée pour être le plus vaste dépotoir de la région, vient à nouveau d'être polluée par des déchets industriels crachés par l'aluminerie de l'Alcan à Arvida.

Il s'agit cette fois d'un déversement de plusieurs milliers de gallons de liqueur caustique, provenant de l'usine de minerai no 2. Ces résidus ont notamment eu pour effet de "rouiller" pour quelque temps les eaux de la rivière Saguenay.

Cette pollution industrielle visible s'est produite il y a quelques jours quand une panne d'électricité a provoqué l'arrêt de pompes. Le trop-plein de réservoirs où se font la filtration et le traitement de la bauxite, s'est alors répandu sur le plancher de l'usine de minerai et une quantité appréciable de ce produit a prit le chemin du Saguenay.

Environ 200 hommes sont employés dans cette partie de l'aluminerie d'Arvida. Plusieurs auraient été incommodés par "l'inondation" elle-même et les émanations. Selon M. Lucien Thériault, un vice-président du syndicat d'Arvida, l'Alcan a été avisée de prendre les mesures qui s'imposent pour remédier définitivement à la situation. Apparamment, les défectuosités électriques sont beaucoup plus fréquentes depuis quelque temps dans cette section de l'aluminerie, et l'humidité excessive qui règne à l'intérieur des bâtisses serait responsable de cette situation inquiétante.

DES CORRECTIFS

Dans sa version, fournie, hier, (le Service des relations publiques ignorait la chose), l'Alcan a confirmé que cette pollution origine d'une défaillance du circuit électrique alimentant les pompes de l'usine de minerai no 2.

Le porte-parole de la compagnie, M. Louis Dumont-Frenette, a précisé que les services de protection de l'environnement du gouvernement provincial, ont immédiatement été saisis de ce problème, et que les spécialistes de l'entreprise ont tenu des réunions d'urgence à ce sujet.

Par ailleurs, la construction en cours de deux bassins de sédimentation à proximité de l'aluminerie et en bordure du boulevard Taschereau, vise à écarter une fois pour toutes des déversements accidentels de ce genre dans la rivière Saguenay.



EN ALLEMAGNE DE L'OUEST: Expulsé de Russie, l'auteur Alexandre Soljenitsyne s'est déclaré très fatigué à son arrivée chez Heinrich Boell, à Langenbroich, en Allemagne de l'Ouest. Il a déclaré par la suite qu'il ne ferait aucune déclaration à la presse, dans le but évident de protéger les membres de sa famille demeurés à Moscou et qui doivent être sous peu relâchés. A la page 24 de la présente édition, le lecteur pourra prendre connaissance des diverses réactions soulevées à travers le monde par l'expulsion de celui qui a eu l'audace de décrire les horreurs de l'ère stalinien. (Photo de la P.A.)



PERQUISITIONS: — La police a appréhendé deux individus et saisi 13 armes à feu au cours d'une série de perquisitions effectuées tôt mercredi matin dans la région de Québec. Quelque 70 agents de la police municipale, de la Sûreté du Québec et des corps de police de Charlesbourg, Vanier, Sainte-Foy, Beauport, Giffard et Lauzon ont participé à cette opération. Un porte-parole de la police municipale a fait savoir que 18 endroits avaient été visités simultanément dans le cadre de l'enquête sur les règlements de compte et attentats qui ont fait trois morts et cinq blessés depuis le 1er janvier dans la région de Québec.

Carnaval 1874



Thème de la journée: L'ouverture
A l'honneur: Les amoureux de la Saint-Valentin.
7:00h Déjeuner de la Mère Picotte
(Bonne Ménagère)
8:00h Déjeuner des Placotteux
(Hôtel Champlain)
12:00h Ouverture officielle du Carnaval-Souvenir
(Bonne Ménagère)
15:00h Ouverture du Centre d'Accueil
(Parc Rosaire Gauthier)
16:00h Ouverture du Vieux Marché
(angle des rues Racine et Hôtel de ville)
20:30h Grande première du spectacle "La Belle Epoque"
(Auditorium Dufour)
21:00h Bal Masqué de la Saint-Valentin
(Hôtel le Montagnais)

SPORTS

CURLING

Bill Tracy remporte deux victoires, pendant que Roger Boily divise, au championnat provincial de curling, à Québec.
page 14

Baie James

Dossier non retourné à la Cour supérieure

MONTREAL (PC) — La Cour d'appel a décidé, mercredi, qu'aucun juge de la Cour supérieure ne serait saisi du dossier des Indiens et Esquimaux de la baie James, afin de prononcer un jugement final sur l'injonction interlocutoire accordée par le juge Malouf, le 15 novembre dernier.

Cette décision de la Cour d'appel va à l'encontre d'une requête des autochtones, qui voulaient que le dossier soit retourné à la Cour supérieure pour jugement final.

La prochaine étape de ce dossier sera donc le jugement au mérite de la Cour d'appel sur l'injonction du juge Malouf. Ce jugement ne sera vraisemblablement pas rendu avant l'automne prochain.

La Cour d'appel a, d'un autre côté, accordé aux Indiens et aux Esquimaux la permission de poursuivre les procédures qu'ils ont entamées en Cour supérieure pour obtenir la condamnation du Premier ministre.

EN BREF

SECURITE

Les ministres de la Santé croient en l'urgence d'introduire l'utilisation obligatoire de ceintures de sécurité dans les voitures.
page 17

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	10
— Annonces classées	20
— Bandes dessinées	17
— Bourse	19
— Bridge	22
— Cinéma	10
— Décès	21
— Entrecroisés	23
— Finance	18
— Famille	11
— Horoscope	22
— Mots croisés	16
— Mots mystères	21
— Patron	20
— Sport	13 à 16
— Télévision	10



M. RANDOLH HEARST, en compagnie de son épouse demande 48 heures aux ravisseurs de sa fille pour formuler une contre-proposition. (Téléphoto de la P.A.)

Hearst ne peut satisfaire les ravisseurs de sa fille

BERKELEY, Californie (AFP) — M. Randolph Hearst a déclaré mercredi que les exigences des ravisseurs de sa fille Patricia, enlevée il y a neuf jours par des militants de l'Armée de libération symbionese-SLA-étaient impossibles à satisfaire et qu'il ferait une contre-proposition dans les 48 heures.

Au cours d'une conférence de presse, M. Hearst, qui est le propriétaire du quotidien San Francisco Examiner, a indiqué que la fourniture de vivres à tous les indigents, tous les vieillards et tous les repris de justice en liberté provisoire de Californie, qui doit se monter à $70 par personne, coûterait la somme folle de plus de $400 millions.

M. Hearst s'est adressé à sa fille, par l'entremise des journalistes qui ont recueilli ses propos. Se référant à la bande enregistrée qui avait été envoyée mardi à la station de radio KPFA de Berkeley, M. Hearst a déclaré:

"Patty, j'espère que tu peux m'écouter...Nous sommes heureux de savoir que tu es en bonne condition... Tu nous a semblé un peu fatiguée ou on t'a peut-être donné des calmants... Mais tu avais l'air normale et je suis certain que ceux qui te détiennent disent la vérité en affirmant qu'ils observent la convention de Genève... Je voulais te faire savoir que nous sommes effrayés, car les exigences sont impossibles à satisfaire... Dans les prochaines 24 ou 48 heures, je ferai de mon mieux pour suggérer une contre-proposition qui sera acceptable"

REACTIONS

Entretemps, les indigents de Californie ont réagi de façon très diverse aux réclamations des militants.

A Los Angeles et à San Francisco, en particulier, les journaux, ainsi que les stations de radio et de télévision, ont reçu de nombreux appels de personnes dépendant de l'assistance sociale.

La plupart se déclarent outrées par le chantage des extrémistes de l'Armée de libération symbionese. Ils estiment que $70 de vivres soulageraient à peine leur misère et qu'ils ne désirent pas recevoir d'assistance obtenue à la suite de menaces de mort d'une jeune fille de 19 ans.

Certains, y compris d'anciens repris de justice, ont déclaré qu'ils étaient prêts à venir en aide à la famille Hearst en lui offrant leur prochain maigre versement de l'assistance sociale.

En revanche, une femme s'est déclarée d'accord avec les buts des militants de soulager les pauvres, tout en affirmant que la violence n'était pas le bon moyen de procéder.

Conférence de Washington

Décision de former un groupe de coordination

WASHINGTON (AFP) — La conférence pétrolière de Washington s'est séparée mercredi après-midi, en décidant de former un "groupe de coordination" chargé de préparer une conférence entre pays consommateurs et pays producteurs de pétrole.

Le communiqué final, publié après trois journées de conférence, prend acte du fait que la France s'est opposée à la formation du groupe de coordination ainsi qu'à deux des autres décisions des participants.

Le groupe de coordination, qui sera dirigé par des hauts fonctionnaires des douze pays consommateurs ayant accepté sa formation, devra, selon le communiqué, "diriger la préparation d'une conférence de pays consommateurs et producteurs, qui se tiendra le plus tôt possible et qui sera, si nécessaire, préparée par une nouvelle rencontre des pays consommateurs".

Le ministre français des Affaires étrangères, M. Michel Jobert, a assuré, au cours d'une conférence de presse, mercredi après-midi, que les désaccords survenus au cours de la conférence des treize sur l'énergie n'auront pas de conséquences importantes sur l'unité de l'Alliance atlantique ni sur celle de la Communauté européenne.

Il a nié que la France ait cherché à saboter la conférence sur l'énergie.

"Le sabotage implique généralement le secret, et je n'ai jamais cessé de dire que c'était une affaire qui était mal engagée, dont nous ne comprenions pas la vraie nature et nous nous sommes aperçus qu'en effet il s'agissait d'une sorte d'hybride qui aura peut-être une vie courte, comme les mélanges mal réussis", a souligné M. Jobert à propos de la conférence qui venait de se terminer.

(Autre nouvelle, en page 22)

Crime organisé

Le juge Chaloux croit que la pègre a voulu "l'acheter"

MONTREAL (PC) — Un juge de la Cour des sessions a reconnu, mercredi, qu'il avait eu l'impression que la pègre avait essayé de l'acheter, au cours du mois de mai 1971, à l'occasion d'un procès impliquant le Victoria Sporting Club.

Témoignant devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, le juge André Chaloux a déclaré que cette impression lui était venue à la suite d'une rencontre avec M. Jean-Jacques Côté.

Les deux hommes avaient discuté, entre autres choses, du procès qui avait débuté le matin même, le 31 mai 1971.

L'accusé était un nommé Eddy Zarbatany, soupçonné d'etre un croupier dans une maison de jeu. Il avait été arrêté dans une descente policière au Victoria Sporting Club.

En fait, Zarbatany fut condamné par le juge Chaloux, le 10 novembre 1971, à trois mois d'emprisonnement et à $1,000 d'amende, ou à trois mois additionnels à défaut de paiement.

Plus tôt dans la journée, le tavernier Jean-Jacques Côté avait révélé à la CECO qu'il avait rencontré le juge Chaloux, "un ami de toujours", à la demande de Frank d'Asti.

M. Côté est un ancien organisateur libéral. Quant à d'Asti, il a été décrit par des témoignages antérieurs comme un dirigeant du monde interlope et le gérant du Victoria Sporting Club.

CELEBRATION

Le juge Chaloux a reconnu qu'il avait connu M. Côté dans sa jeunesse, mais il a ajouté qu'il ne l'avait pas revu depuis 1945. Ce jour-là, M. Côté l'a invité à prendre une consommation pour "célébrer sa nomination comme juge".

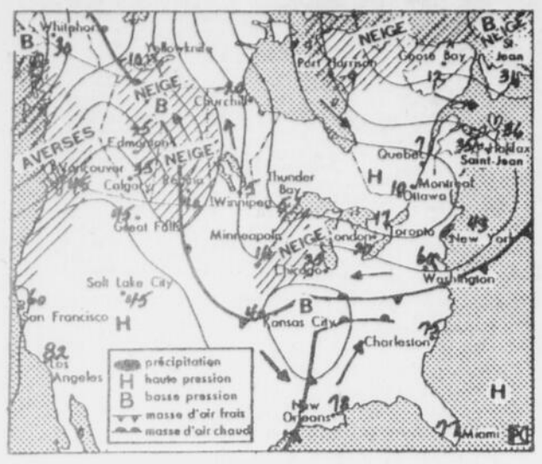
Les deux hommes se sont rencontrés dans le bureau d'un juge de la Cour supérieure, dont le nom n'a pas été mentionné et qui est un "ami intime" du juge Chaloux.

De là, ils se sont rendus dans un restaurant tout près, suivis plus tard du juge de la Cour supérieure. La conversation, au début, n'a porté que sur des généralités. Puis, M. Côté a demandé au juge Chaloux ce qu'il pensait du procès.

"Il (M. Côté) m'a dit qu'il ne fallait pas exagérer dans ce genre de causes. Il n'y avait pas de crime et nous, les juges, ne devions pas nous montrer trop sévères. Il a ajouté que les gens qu'il avait rencontrés au Victoria Sporting Club étaient presque tous de bons libéraux.

"J'ai eu l'impression qu'il me fallait être prudent. Et j'était mal à l'aise."

METEO



PREVISIONS

Régions de l'Abitibi et de Chibougamau: généralement clair et froid jeudi. Minimum de moins 25 à moins 30. Maximum près de moins 10. Aperçu pour vendredi: beau et froid.

Régions de Pontiac-Témiscamingue, des Laurentides et de la Haute-Mauricie: généralement clair et froid jeudi. Minimum de moins 10 à moins 15. Maximum près de 5. Vendredi: beau et froid.

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Cantons de l'Est, de Québec et de Trois-Rivières: Ensoleillé. Minimum près de moins 5 mais de zéro à 5 dans les centres urbains. Maximum de 10 à 15. Vendredi: ensoleillé et froid.

Régions de Rimouski et de Gaspé: ensoleillé. Minimum près de moins 5. Maximum de 5 à 10. Vendredi: ensoleillé et froid.

Régions du Lac-St-Jean, du Saguenay, de Baie-Comeau et de Sept-Iles: généralement ensoleillé. Minimum près de moins 10. Maximum près de moins 5. Vendredi: ensoleillé et froid.

DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Dawson	—21	—14
Vancouver	36	43
Victoria	40	43
Calgary	11	10
Saskatoon	—9	—3
Regina	—3	1
Winnipeg	—16	—15
Toronto	33	44
Ottawa	18	33
Montréal	19	37
Québec	12	28
Fredericton	2	38
Saint Jean, N.B.	6	40
Moncton	3	36
Halifax	14	35
Charlottetown	3	32
Chicago	32	40
Boston	23	50
Tampa	44	72
Miami	57	76
Los Angeles	50	60

LES MARÉES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 00h25 (2'4") et haute à 06h50 (8'0"). Elle sera à nouveau basse à 13h45 (2'9") et haute à 19h20 (5'8").
PORT-ALFRED — La marée sera basse à 01h25 (4'2") et haute à 08h05 (14'6"). Elle sera à nouveau basse à 14h40 (4'9") et haute à 20h40 (11'5").
CHICOUTIMI — La marée sera basse à 02h30 (3'8") et haute à 08h25 (13'3"). Elle sera à nouveau basse à 15h55 (4'7") et haute à 21h10 (10'6").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, edité et imprimé par: LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Directeur-général: Gaston Vachon
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur de l'information: Lucien Emond
Directeur du tirage: Denis Lessard

Le Quotidien, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213)

Impensable que Jonquière présente un carnaval qui fasse compétition à celui de Chicoutimi

Par
Yvon LABERGE

CHICOUTIMI — Selon la Jeune chambre de Chicoutimi, il est impensable qu'une ville comme Jonquière présente un carnaval, sujet à faire compétition avec le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi. Surtout, ajoute le communiqué, le maire Camille Gagné se veut l'un des plus ardents défenseurs de la régionalisation des villes du Bas-Saguenay. De plus, le président de la Société touristique du Saguenay, M. Paul Tremblay, a déjà mentionné qu'il s'opposait à la duplication des activités touristiques.

Appelé à se prononcer sur le sujet, le président du Carnaval de Jonquière, M. Paul-André Simard, a fait état que les activités présentées dans le cadre des manifestations ne sont pas un duplicata. "Toutes les activités qui se dérouleront à l'intérieur du programme n'ont rien en commun avec celles de Chicoutimi. D'ailleurs, la corporation du Carnaval-Souvenir a la bonne formule et, c'est un événement qui doit se poursuivre au cours des prochaines années. Le travail effectué par les membres de la direction du Carnaval de Jonquière n'est qu'un travail de coordination. Toutes les activités sont patronées par des groupements à caractère social."

Par ailleurs, M. Simard affirme ne pas avoir accepté la présidence d'une manifestation concurrente. "Sans aucune hésitation, je n'aurais accepté de devenir président d'un carnaval faisant concurrence à la corporation du Carnaval-Souvenir. La seule raison qui a incité la population de Jonquière n'est que le fait d'un besoin de relaxer pendant une période de l'année plutôt difficile. Souvent les gens se rendent à Chicoutimi et ne peuvent participer aux activités, dû à une trop grande masse de badauds. Pour solutionner ce problème l'initiative est venue de la base."



DE LA BIERE POUR CES DAMES — Sous les auspices de la Ligue des citoyennes de Jonquière, ces dames ont participé, hier après-midi, à une dégustation de bière en fût. L'événement s'inscrivait dans le cadre du carnaval de Jonquière. De gauche à droite, Francine Gagnon, vice-présidente, P.A. Simard, président du carnaval et Rose Brassard, présidente de la Ligue des citoyennes.

Le campus collégial de Chicoutimi a sa journée

CHICOUTIMI — Afin de répondre à un besoin existant dans la structure du Collège régional, à savoir favoriser l'esprit de régionalisation, le campus de Chicoutimi organise une journée de festivités dans le cadre du Carnaval-Souvenir.

Tant les membres de la direction des différents campus, que les professeurs et les employés de soutien pourront "fraterniser" le temps d'un séjour dans les murs du campus collégial de Chicoutimi. Diverses activités, sportives et sociales, sont à l'ordre du jour. L'attraction spéciale de la journée: la Cuisson du cochon suivie, d'un souper typiquement canadien. Pour favoriser la digestion, les organisateurs, dont le président M. Michel Bergeron, recommandent la participation au Bal de la Campusette. C'est pour le samedi 16 février 1874.

Chicoutimi

Aujourd'hui, c'est carnaval

CHICOUTIMI — La grande improvisation qu'est le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi et présentée en dix actes, sollicitant la participation de plus de 50,000 personnes, débute en ce jour.

C'est le résultat de l'acharnement de centaines de bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour créer une ambiance typiquement saguenéenne. Une foule de manifestations sont offertes aux visiteurs ainsi qu'à la population du canton. L'ambiance de la belle époque renaît avec le Royaume du Saguenay. Renaît également, la bonne camaraderie d'antan qui a fait le renom du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de sa population.

La bonne tourtière et le ragoût de pattes feront revivre une époque maintenant révolue mais, combien si près. Le Vieux Marché, la Bonne Ménagère, le chantier du Père Alex et le Centre d'accueil sont tout fin prêts. Et que dire du port du costume confectionné dans l'étoffe du pays. Une étoffe dure et qui symbolise la rudesse du pays.

"Durant cette grande fête populaire, les gens de la région s'habillent, mangent, boivent et s'amusent à la manière de nos ancêtres. Branche-toi, c'est carnaval".



UNE REUSSITE — Malgré la participation inférieure aux années précédentes, le cocktail bénéfice du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi s'est avéré une réussite sur le plan financier. Sur la vignette: Mme Roch Bergeron, Mme Michel Harvey, Mme Paul Décoste, M. Marc-André Bédard et Mlle Marcelle Savard.

Une aide financière de $301,000 à Alma Mécanique

OTTAWA (PC) — Trois entreprises au Québec ont accepté une aide financière du ministère de l'Expansion économique régionale totalisant $405,000 et devant créer 155 emplois.

Alma Mécanique Inc., d'Alma, a reçu à elle seule $301,000 pour une nouvelle usine de remorques de transport et procurera de l'emploi à 52 nouvelles personnes.

Vogue Corset Co. Ltée, de Montréal, bénéficie de $71,000 en vue de l'agrandissement de son usine de corsets et de soutiens-gorge à Waterloo, dans les Cantons de l'Est; 69 nouveaux emplois seront créés.

Les Industries Saulnier Inc., de Saint-Gabriel-de-Brandon, reçoivent $33,000 pour une nouvelle usine de palettes de bois et d'usinage du fer et de l'acier; 34 emplois.

Place du royaume

Des rochers protègent la zone d'habitations

PAR YVON LABERGE

CHICOUTIMI — La zone domiciliaire située dans le secteur arrière de Place du Royaume est protégée par des affleurements rocheux et les risques de glissements de terrain y sont presque inexistants.

C'est la conclusion rassurante que M. Jean Vallée, spécialiste en technique des sols de l'UQAC, a fournie aux résidents du secteur. "Si nous avons des affleurements rocheux entre les maisons qui y sont construites et la Rivière du Moulin, il n'y a aucun danger pour des glissements de terrain. Dans le cas qui nous occupe présentement, telle est la situation. Dans la zone proche de la rivière, là où il y a plusieurs années se sont produit des affaissements, l'argile ne devrait pas se liquéfier. Je ne suis pas encore assuré du contraire pour tout le secteur mais, la poursuite de l'étude fournira ces conclusions".

Il y a de ça plusieurs années, le secteur situé plus près de la Rivière du Moulin avait connu des faiblesses du sol. "Ce secteur n'est pas inquiétant. L'argile est très résistante et la route projetée dans le secteur peut facilement se réaliser. Par contre, les risques de petits glissements est grand mais, il n'y a pas de danger pour les maisons".

En définitive, une réunion qui se voulait rassurante. Elle le fut.



AUCUN DANGER — Les dangers d'affaissements de terrain sur les abords de la rivière du Moulin sont presque inexistants. La population qui réside dans le secteur situé à l'arrière de Place du Royaume n'a, semble-t-il, rien à craindre. C'est l'avis émis par M. Jean Vallée, professeur à l'UQAC et spécialiste en technique des sols.

Les employés de bureau de Domtar ont débrayé, hier

Dolbeau — Les employés de bureau de Papier-journal Domtar Ltée, de Dolbeau, ont débrayé, hier matin, à la suite d'un vote de grève pris dans une proportion de 99%. Ces quelque 26 membres de l'Union internationale des employés professionnels et de bureau ont pris une telle décision à l'issue d'une assemblée pour étudier les dernières offres patronales.

Dans un communiqué remis à la presse, hier soir, M. René Gauthier, président de cette union, mentionne que le contrat liant ce local à la compagnie Domtar était échu depuis le 30 avril 1973. "Depuis ce temps, indique-t-il, malgré de nombreuses rencontres, les efforts évidents et la bonne volonté des représentants syndicaux et en dernier ressort, la conciliation gouvernementale, aucune entente valable n'est intervenue au sujet des points considérés comme majeurs par la partie syndicale".

Ces points soulignés dans le communiqué portent sur la protection en cas de maladie et d'invalidité; ajustements nécessaires à l'échelle des salaires et de nombreux cas de griefs non réglés.

Selon M. René Gauthier, les membres du local sont bien déterminés à avoir gain de cause dans leurs revendications. "Nous anticipons, souligne le président, sur le support massif des confrères des unions internationales, local 85 et 252 de Dolbeau".

Même si la ligne de piquetage est déjà installée, le communiqué conclut en soulignant que les employés de bureau sont disposés à reprendre les négociations en aucun temps où la compagnie démontrera "une volonté évidente d'en arriver à une entente valable".

ATTENTION ARGENT

Sommes acheteurs de monnaie en argent de 1966 et moins.

S'adresser à M. Beaulieu ou M. Gosselin à la Boutique Lampy, Place du Saguenay, face à la Banque Royale, jeudi, vendredi et samedi ou téléphonez à

549-7569



Des procédures seront intentées contre les gens irrespectueux des ordonnances de tribunaux

Me Tremblay

PAR
GUY BERGERON

Kénogami — Le procureur-chef de la couronne, Me Lucien Tremblay, a déclaré, hier, devant l'association des chefs de police du Saguenay-Lac-Saint-Jean, que si les responsables des institutions hospitalières de la région refusaient de se soumettre aux ordonnances des tribunaux pour l'admission des malades mentaux, il se proposait d'intenter des procédures criminelles contre ces gens.

Le procureur-chef de la couronne a déclaré la situation qui est dénoncée avec emphase depuis plusieurs mois par les chefs de police concernant la loi sur la protection du malade mental.

Le procureur-chef de la couronne de la région a expliqué que le législateur avait établi des lois et qu'elles devaient être respectées, en ce sens que chaque échelon de l'administration devait prendre ses responsabilités mais que si un échelon manquait à son devoir, il n'hésiterait pas à se servir du code criminel pour que ceux qui ont besoin de traitement aient les soins nécessaires.

Cette déclaration-choc de l'administrateur de la justice au Saguenay-Lac-Saint-Jean a presque créé une acclamation chez les chefs de police qui, chaque jour, affrontent le problème des malades mentaux.

En somme, Me Tremblay a dépanné les chefs de police, en acceptant, au nom du ministère public, dans la région, de s'occuper des ordonnances dans des cas d'extrême nécessité pour que ceux qui ont des troubles psychiques puissent obtenir des soins médicaux.

Mais, si Me Tremblay et les chefs de police suivent la loi, le représentant du ministère public a bien l'intention de faire respecter cette même loi par le dernier échelon, qui concerne les institutions hospitalières.

"S'il le faut, pour donner un exemple, je n'écarte pas la possibilité de prendre des procédures contre ceux qui feront fi des ordonnances des tribunaux," a-t-il dit.

Me Tremblay a expliqué que lorsque l'ordonnance émise par un tribunal parvenait à une institution hospitalière ou à un médecin, ce n'était plus du ressort des policiers. Si ces derniers ne faisaient pas respecter l'ordre de la Cour, ce serait à eux de répondre de ce manque de responsabilité.

Pour leur part, le chef de police de Chicoutimi, M. Gérard Giroux et le directeur Antoine Lavoie, avec le président de l'association régionale, M. Charles-Edouard Cossette, ont approuvé cette prise de position publique pendant que les autres chefs présents étaient maintenant assurés d'un appui pour régler ce problème quotidien.

Par ailleurs, le chef Antoine Lavoie, d'Alma, a fait adopter une résolution, demandant au ministère de la santé, d'établir, dans le plus bref délai possible, une clinique d'urgence, à l'institut Roland Saucier, de Chicoutimi-Nord. Une clinique d'urgence était prévue dans le premier projet déposé, mais fut écartée lors de la revision de la construction de cette institution.



LE CHEF DE POLICE de Jonquière, M. Gaston Tremblay, ses collègues de Port-Alfred et de Bagotville, les chefs Eugène Labrie et Robert Olsen.



LE DIRECTEUR Gérard Giroux, M. C.A. Cossette, Me Lucien Tremblay et Antoine Lavoie.

Les chefs de police réclament la prise des empreintes aux Palais de justice de la région

PAR
GUY BERGERON

KENOGAMI — L'Association des chefs de police du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a réclamé, hier après-midi, lors de son assemblée générale tenue à Kénogami, que la sûreté du Québec établisse, dans les Palais de justice de Chicoutimi et d'Alma, un service pour prélever les empreintes digitales des personnes qui comparaissent devant les tribunaux.

Cette question d'empreintes digitales a été soulevée par le chef de police de Jonquière, M. Gaston Tremblay, qui s'est plaint de la situation actuelle qu'il juge intolérable puisque les policiers doivent se rendre à Rivière-du-Moulin, puis, au Palais de Justice, pour établir un système et un service indispensable à la bonne-marche des corps policiers de la région.

Me Lucien Tremblay, procureur-chef de la Couronne, qui participait, à l'assemblée, a précisé qu'il avait discuté de cette situation avec le commandant de la SQ, M. Romuald Noiseux et qu'il était fort probable que les empreintes digitales puissent se prendre dans le Palais de justice avec un réaménagement minime des locaux et du personnel.

Cependant, le directeur Gérard Giroux, président provincial de l'association des chefs de police, est allé plus loin, déclamant du même coup que la Sûreté du Québec nomme un officier de liaison pour poursuivre toutes les causes des corps policiers municipaux.

Actuellement la preuve a été faite que le tiers des personnes qui comparaisssent devant les tribunaux ne passent pas au service d'identité judiciaire.

LOI D'ACCES AUX TRIBUNAUX

Les chefs de police réclameront un amendement à la loi d'accès aux tribunaux pour empêcher que les policiers soient obligés de témoigner dans les procès de la cour des petites créances.

Actuellement, au Québec, il en coûterait plus de $1 millions aux municipalités pour permettre aux policiers d'être témoins selon la loi d'accès aux tribunaux.

SALAIRE

Les chefs de police ont également demandé à l'Association provinciale de faire de nouvelles pressions auprès du ministère de la justice concernant l'établissement par la commission de police du traitement qui doit être versé aux chefs de police dans le Québec.

Reconnus pour être les travailleurs les plus mal payés, les chefs de police veulent que les normes du ministère de la justice soient établies de façon à ce que les chefs de police aient un salaire décent.

PROTECTION DES INCENDIES

Le rapport du chef Eugène Labrie et de M. Aurélien Lalancette, préventionniste de la municipalité de Chicoutimi, aura été le plus complet et le plus volumineux jamais déposé depuis la création de l'Association des chefs de police.

Ce rapport d'une centaine de pages fait un tour d'horizon sur tous les problèmes que peuvent rencontrer les brigades à incendie et dépasse selon certain chefs de pompier, la documentation reçue du commissariat des incendies de la province de Québec.

Le travail gigantesque de ce comité ne peut s'expliquer que par l'appréciation qu'en a fait l'association.

Rejet des offres d'Ottawa

Dolbeau — M. Robert Laforest, de Dolbeau, président provincial d'un important syndicat de fonctionnaires fédéraux, rejette carrément la dernière proposition d'Ottawa pour le renouvellement d'un contrat de travail.

M. Laforest juge insuffisantes les augmentations offertes à ses membres par le Conseil du Trésor fédéral. Ce dernier désire relever de 15.5 pour cent, en l'espace de 30 mois, le niveau actuel des salaires payés aux conseillers en main-d'oeuvre. Selon le dirigeant syndical, une telle augmentation ne correspond nullement à la hausse du coût de la vie, qui fut de plus de 9 pour cent en 1973, et que l'on prévoit à 10 pour cent cette année.

De plus, l'employeur fédéral n'entend pas modifier la semaine de travail qui est actuellement de 37 heures et demie pour ces salariés du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Ce que les syndiqués considèrent inacceptable, puisque les fonctionnaires provinciaux, par exemple, profitent maintenant de régimes variant de 32 à 35 heures par semaine.

PAS DE GREVE

Le contrat de travail des conseillers en main-d'oeuvre est expiré depuis le 24 septembre 1973. Ces travailleurs ont jusqu'au 25 février pour voter sur les offres du Conseil du Trésor. Advenant le rejet, comme anticipé par M. Laforest, la mésentente serait soumise à l'arbitrage obligatoire.

Au fait, les travailleurs, eux-mêmes ont déjà renoncé à utiliser le droit de grève, puisqu'ils ont plutôt opté, lors d'un vote précédant les négociations, en faveur de l'arbitrage. Ils ont ainsi accepté, à ce moment, de s'en remettre entièrement au jugement d'un arbitre, advenant un désaccord avec leur employeur.

"Mais dans l'avenir," confie M. Laforest, "les gens voteront de préférence pour la grève!"

L'Association nationale des employés de la sécurité économique (c'est le nom du syndicat dont la section québécoise est dirigée par M. Laforest, de Dolbeau) compte notamment 2,000 conseillers en main-d'oeuvre répartis dans 80 centres au Québec.

Au niveau de la région, on dénombre une quarantaine de conseillers syndiqués travaillant dans six bureaux fédéraux. Le syndicat fait partie de l'Alliance de la fonction publique du Canada (140,000 membres), laquelle est affiliée au CTC.

A ce jour, les commis du ministère fédéral de la Main-d'oeuvre ont convenu, sur division, de signer un nouveau contrat aux conditions patronales. Une vingtaine de travailleurs de la région sont concernés par cette entente. Mais le contrat de travail des secrétaires de ce même ministère demeure à renouveler.

Le syndicat de l'Alcan rencontre la population

Arvida — Fait sans précédent, le Syndicat des employés de l'aluminium d'Arvida va à la rencontre du grand public.

La méthode retenue par le syndicat pour entamer son dialogue avec la population est l'installation d'un kiosque d'information à l'intérieur du magasin Cooprix, de Jonquière.

Ce service fonctionne depuis aujourd'hui, et deux représentants syndicaux demeureront constamment à la disposition des gens à cet endroit, jusqu'à samedi, 16 février.

Ceux qui se rendront au kiosque syndical se verront offrir des renseignements de base sur le mouvement ouvrier et la coopération. Les six dépliants suivants seront aussi disponibles: "Depuis 36 ans, le syndicat a acquis..."; "Vous avez des problèmes à l'usine?"; "Les structures de la Fédération."; "Le Code des règles de procédures."; "Les services offerts par le syndicat."; "Travailleurs syndiqués."

Afin d'attirer du monde, le syndicat de la FSSA (Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium) propose même un tirage gratuit: il suffit d'aller jaser avec les animateurs pour être en mesure de gagner quatre prix variant de $25 à $100...

UN FARDEAU DE MOINS

Sur un autre plan, le syndicat d'Arvida offre cette année encore à ses quelque 5,500 membres, le service gratuit de préparation des formules d'impôt des deux gouvernements.

Tout travailleur n'a qu'à se présenter au bureau du syndicat, sur la rue Mellon, remettre ses papiers à l'un des huit préposés à l'impôt, et... à oublier le reste.

Mais le syndicat d'Arvida innove aussi cette année en offrant les mêmes avantages à d'autres travailleurs qui ne sont pas à l'emploi de l'Alcan. Ces derniers doivent cependant s'attendre à un coût modique pour ce service. Un agent du syndicat fait remarquer, par contre, que c'est une bagatelle à côté des $13.95 exigés par Simpsons-Sears du simple contribuable qui lui confie ses déclarations d'impôt de 1973...

Surplus de $10,000 pour Mistassini en 1973

MISTASSINI — La municipalité de Mistassini a terminé l'année 1973 avec un surplus de $10,566.86.

Dans le rapport des états financiers présenté hier soir, on remarque que les revenus ont été de $431,618.85 et les dépenses de $421,051.99. La taxe de vente a rapporté $74,228. soit un surplus de $11,000 avec 1972.

Le déficit accumulé de $25,674.91 est donc porté à $15,108.05. Quant au fonds de capital, les placements et actifs immobilisés ont augmenté de $121,026.89 pour représenter un total de $1,710,672.75.

Le budget devrait être présenté lors d'une réunion spéciale qui se tiendra mercredi soir prochain.

CRD

Les autorités municipales ont ma nifesté le désir de rencontrer le directeur général du CRD avant de faire le paiement de la cotisation annuelle de $393.10.

SUBVENTION

La municipalité a reçu du ministère des Affaires municipales une subvention de $1,120.32 tenant lieu de taxe foncière pour les propriétés du gouvernement provincial.

GROS BLEUET

La Corporation du festival du bleuet a demandé au conseil municipal d'installer en permanence un gros bleuet en face de l'hôtel de ville afin de bien identifier la cité du bleuet. Une décision sera prise à la suite d'une étude qui sera faite en collaboration avec les dirigeants du festival

TRANSPORT DE JEUNES SPORTIFS

Loisirs et sports de Dolbeau Inc. a informé le conseil municipal que depuis la mi-janvier, et ce, pour dix semaines consécutives, un autobus partait tous les samedis à 1h30 de l'après-midi du motel Datsun de Mistassini pour amener les jeunes sportifs à Do-mi-ski et au Club des raquetteurs sur la route de la Friche. Le départ se fait à 4h. Ce transport coûte $320 à Loisirs et sports de Dolbeau et les autorités municipales de Mistassini étudieront la possibilité de verser un certain montant. Déjà le conseil de la paroisse de Mistassini a fait parvenir une subvention de $50 à Loisirs et sports afin de leur aider.

Aux Jeux du Québec

Le maire Girard empêcherait Paul Décoste de participer aux cérémonies officielles

PAR GUY BERGERON

CHICOUTIMI — Le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard, opposerait, au cours des prochaines heures, son veto sur la résolution approuvée par le conseil municipal et autorisant le conseiller Paul Décoste et un membre de la commission des loisirs, à participer à l'ouverture ou à la clôture des jeux d'hiver du Québec, à Saint-Georges-de-Beauce.

Mardi, le conseiller Décoste avait demandé une résolution pour sa délégation aux jeux du Québec, ce qui avait été approuvé par tous les membres du conseil municipal, sauf par le maire Girard qui avait laissé percevoir une opposition.

Le maire Girard avait demandé au conseiller Decoste combien de jours et à quelle date il participerait à ces manifestations mais ce dernier avait laissé la porte ouverte, en ce sens qu'il réclamait un mandat plus général, pour déterminer s'il se rendait à la clôture ou à la fermeture des jeux d'hiver du Québec.

Selon des proches du maire de Chicoutimi, M. Girard aurait l'intention de mettre un terme à ces dépenses qu'il juge futiles, d'autant plus que le maire Girard se demande quel est l'intérêt pour la municipalité de Chicoutimi d'avoir des représentants sur les lieux.

Interrogé hier soir, M. Girard n'a pas voulu nier ou confirmer s'il opposerait ou non son veto au cours des prochaines heures.

Un fait est certain, le premier magistrat est loin d'approuver cette dépense, d'autant plus qu'entre lui et le conseiller Decoste, on ne file pas le parfait amour.

Le maire Girard a encore 24 heures pour opposer son veto sur cette décision, ce qui voudrait dire que la question reviendrait sur la table municipale, principalement lorsque le conseiller Marcellin Martel serait présent au conseil.



LE MAIRE HENRI GIRARD pourrait, au cours de la journée, opposer son veto

Une auto-stoppeuse est soulagée de $85

Chicoutimi — Une autre auto-stopeuse qui avait gentiment accepté d'être conduite à la Rivière-du-Moulin par un bon samaritain a constaté que le sourire de celui-ci était tout simplement un piège pour lui voler son réticule avec un montant de $85.

L'incident s'est produit hier, lorsqu'une jeune fille a accepté d'embarquer avec un individu qui l'a complimentée manifestant durant le trajet toute l'attention qu'on porte à une jeune fille.

Cependant, cette dernière ne croyait pas que l'individu manifestait ses intentions dans un but particulier... lorsque soudainement, le bon samaritain lui demanda avec emphase de gentillesse d'aller quérir pour lui un paquet de cigarette dans un restaurant. Remplie du charme, de la générosité de ce bon samaritain, la jeune fille oublia dans l'automobile son réticule qui contenait un montant de $85.

Quelle ne fut pas sa surprise à sa sortie du restaurant de se retrouver avec un paquet de cigarette et quelques sous pendant que le beau brummel avait disparu avec le montant de $85.

Inutile de dire que le capitaine-détective Marcel Vaillancourt qui a une vaste expérience policière dans la région n'en est pas encore revenu puisqu'il s'agirait d'une nouvelle formule pour frauder les auto-stopeuses.

Cependant, peut-être que ce beau brummel, rempli d'une gentillesse exemplaire frappera un jour une jeune fille avec un réticule où il n'y aura pas un sou noir à l'intérieur... Si les policiers ne le trouvent pas d'ici là, ce sera peut-être sa prochaine victime qui lui rendra la monnaie de sa pièce.

LA CAGNOTTE D'OR
$1,000.00
r/r la rue racine
CHICOUTIMI
RECLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION.

Souscrivez un
régime enregistré d'épargne-retraite
aujourd'hui...
alors que vous vous souvenez encore du montant de vos impôts.
Appelez-moi. Je vous indiquerai combien vous auriez pu épargner.

ANDRE BOUCHARD
549-7392 — 549-5161



La Mutuelle du Canada

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Loubier et les vautours de l'UN

C'est en prenant sur ses propres épaules toute la responsabilité du lessivage de l'Union Nationale, aux dernières élections provinciales que le chef du parti, M. Gabriel Loubier a annoncé sa décision de quitter la chefferie du parti et la vie politique.

Il est évident que M. Loubier a eu certains torts et qu'il aurait gagné à être mieux connu, particulièrement en province où on ne l'avait presque jamais vu. Il aurait pu être aussi plus prêt à affronter l'électorat, mais, jusqu'à la dernière minute, il a refusé de croire que M. Bourassa déclencherait des élections générales dès l'automne. Il a donc été pris les culottes baissées et la récolte n'a pas été des plus fructueuses.

Cependant, de là à dire que toute la déconfiture de l'Union Nationale et l'effondrement de cette formation politique dont la machine était jadis plus puissante, ne sont dus qu'à lui, il y a une marge.

Le programme politique centriste, élaboré par les penseurs du parti, était loin d'être attrayant et n'a aucunement ressorti pendant la campagne où toutes les attentions étaient dirigées vers le Parti Libéral et le Parti Québécois. De plus, l'UN n'a pas su trouver les candidats de prestige dont il aurait eu besoin pour gagner quelques comtés. Ces erreurs ne peuvent définitivement pas être reprochées à M. Loubier. Il faudrait peut-être que le chef de l'Union Nationale songe, dans son testament politique, s'il en fait un, à signaler à ses lieutenants les erreurs tactiques qui ont été commises afin qu'elles ne se répètent pas dans l'avenir, à moins, bien sûr, que les militants décident carrément d'enterrer leur parti.

Ce n'est qu'à la réunion du conseil national du parti, à la fin de mars, que l'on sera fixé sur le sort de la formation politique fondée par Maurice Duplessis. A prime abord, l'avenir ne semble pas particulièrement rose. Quand M. Loubier quittera son poste, fin mars, la porte sera ouverte pour un nouveau chef. Mais qui? Ceux qui avaient été les principaux canons de l'Union Nationale dans le dernier parlement, les Rémi Paul, Clément Vincent, Jean-Noël Tremblay et Jean-Paul Cloutier, ne semblent pas particulièrement intéressés à hériter d'un leadership qui nécessitera la réorganisation complète d'un parti devenu excessivement faible, sinon moribond.

D'un autre côté, il sera difficile de trouver du sang neuf. Tout individu intéressé à la politique y songerait deux fois avant de devenir chef d'un parti qui doit être rebâti complètement.

Par ailleurs, M. Loubier a promis de remettre le parti et ses actifs, qui se chiffrent par $1,500,000, entre les mains des militants. Il ne veut pas que les "vautours" s'emparent de la carcasse intéressante du parti.

Actuellement, les fonds de l'UN sont gelés et entre les mains des fiduciaires, mais qu'adviendra-t-il du gâteau lorsqu'un nouveau chef aura été élu? Il ne fait aucun doute que les vautours, qui semblent craindre M. Loubier, auront un homme pour les représenter dans cette course à la chefferie qui sera, peut-être, plus une course au trésor qu'autre chose.

Il semble bien que la prophétie de Maurice Duplessis, à l'effet que son parti périrait avec lui, est en voie de se réaliser avec quelques années de retard. La dernière élection au Québec a sans doute sonné le glas pour l'Union Nationale et il sera intéressant de voir comment on réussira à liquider les biens pour que tout le monde soit heureux. A moins que Yvon Dupuis envisage d'être élu chef d'un autre parti politique...

Rémy D'ANJOU



PAROLE AUX LECTEURS

Rêves et prière d'un gendarme

(sans préjudice) Comme toutes ou presque toutes les pièces de théâtre, ce qui suit est purement fictif. Toute ressemblance ne serait que pure coïncidence.

"Au nom de la loi, et de la loi, et de la loi, ainsi soit-il maître, O MON MAITRE, donnez-moi la force aujourd'hui encore, de travailler pour le bien et la sécurité de la société. Faites que vos anges continuent à veiller sur moi. Même si je ne les vois pas, je sais qu'ils sont là et qu'ils volent continuellement autour de moi pour ma sécurité. Donnez-moi le courage et les moyens, pour combattre les vices de cette société de plus en plus révoltée.

Donnez-moi les moyens que j'emploierai pour arrêter ces petits journaliers fauteurs de troubles, qui revendiquent auprès de leurs employeurs, (ces compagnies multi-millionnaires a qui ils demandent beaucoup trop et qui manifestent trop souvent, à mon avis.

O MON MAITRE, il y a tellement de choses graves à enrayer. J'ai en mémoire des faits qui me donnent la chair de poulet.

Un jour nous fîment une descente, dans un sous-sol d'église suivie d'une autre, dans une école, pour arrêter quelque 150 personnes qui s'adonnaient au jeux de BINGO. Croyez-le ou non, la plupart était des mères de familles et leurs filles ou garçons. Et bien plus, les recettes allaient à des oeuvres de charité.

O MON MAITRE, je ne sais pas où va le monde dans lequel nous vivons? Défier la loi à ce point! Prenez comme exemple il n'y a pas si longtemps, je mettais la main au collet de deux couples, qui jouaient à l'argent au domicile de l'un deux. Sur la table, j'ai saisi quelque deux dollars en sous noirs. Ca n'a aucun sens et il faut que ça cesse.

Comme ce petit restaurateur du * coin, chez qui on a saisi un jour deux machines à boules. Vous croyez que c'est normal? Eh bien non! Pourtant, il fut traduit devant les tribunaux et il fut aquitté de l'accusation qu'on lui portait, d'avoir tenu illégalement une maison de jeux. Le juge en décida ainsi et je respecte sa décision, mais il n'en demeure pas moins que je suis contre le jeux, parce que la loi l'interdit. Il y a des endroits pour ça, comme à Las Vegas...etc. Quoi qu'on parle présentement pour l'implantation d'un Casino, ici, pour bientôt.

O MON MAITRE, la vie d'un gendarme est rendue vraiment difficile. Je ne me souviens plus très bien des statistiques mais c'est extraordinaire de constater le nombre sans cesse grandissant de chiens et de chats qui ont été volés ou qui sont disparus ces dernières années.

Et les bicyclettes? Je préfère ne pas m'éterniser sur ce sujet, tellement il y en a de volées, et qu'il y en a aussi qui ne sont pas en règle avec la loi (licences etc).

O MON MAITRE, que c'est difficile, mais Dieu merci, il y a des jours où c'est plus calme et où je me repose. J'en profite et je transcrit des rapports d'arrestation.

Il y en a de toutes sorter Vérifications d'automobiles, confiscation ou interdiction de rouler si considérer dangereuses, freins défectueux...etc, etc ou pour d'autres délits, comme un phare qui n'allume plus. Plaque d'immatriculation manquante, limite de vitesse dépassée...etc.

C'est terrible de voir l'état délabrés de certaines voitures. Cest leur propriétaire qui nous donne tant de troubles.

Si tout le monde avait des autos neuves, le problème serait réglé.

Souvent, je pense à ces gros messieurs fumant le cigare et roulant en Continental ou Cadillac, me saluant au passage, c'est merveilleux! je n'ai pas de trouble avec ces gens-là. Mais que voulez-vous, il y a les bons et les mauvais, et j'ai fait le serment de démasquer et arrêter les mauvais.

Si vous saviez, O MON MAITRE, comme il en a de ces mauvais.

Je pense à ceux qui boivent trop, et qui conduisent leur auto, c'est affreux. Pour ma part, j'en ai arrêté deux, et ils ont perdu leur permis de conduire car ils étaient au volant.. Non, ils n'étaient pas au volant, mais ils avaient quand même trop bu. Ils étaient stationnés le long de la route en dehors de la chaussée et ils dormaient dans leur voiture. Je rage, quand je pense que l'un deux a eu le culot de me dire que c'est nous et la sécurité routière qui conseillaient fortement à quelqu'un qui ne se sentait pas en mesure de conduire, de boire du thé ou du café, ou s'il ne pouvait pas s'en procurer de quitter la chaussée et de se reposer évitant peut-être de ce fait une hétacombe routière.

C'est vraiment terrible, vous savez MON MAITRE, il y en a de toutes sortes, nous courons à notre perte.

Encore la semaine dernière nous faisions deux magistrales descentes dans des clubs privées.

Imaginez, nous avons pris sur le fait, et nous avons rendu publics, à la face de tous, les agissements illégaux des propios et des gens qui s'y trouvaient. Des veufs, des veuves, des gens qui sont seuls dans la vie qui discutaient en prenant un verre de boisson. C'était fantastique! je m'en souviendrai toujours.

Nous avons même saisi 80 caisses de bière, mais je ne me souviens plus s'ils étaient pleines ou vides. Mais peut importe, nous avons fait régner la loi. Vous auriez du voir leur visage à ces gens. Plusieurs étaient horrifiés a la pensée d'être emmenés à la caserne. Plusieurs pleuraient, et se demandaient comment réagiraient leurs enfants, leurs parents, leurs amis.

Ce fut vraiment un coup de maître! Je me demande ce qui porte les gens à défier sans cesse la justice. Et chose étrange, se sont rarement les riches où les gens d'un haut niveau social. Ce sont pratiquement toujours la basse classe ou les gens à revenus moyens comme les pères de famille, les mères, les veufs, les veuves, les chômeurs et les défavorisés. Je n'y comprend rien. O MON MAITRE, donnez-moi la force de continuer mon travail magnifique, tout en espérant que vous ferez se concrétiser la demande de mon transfert, qui me conduirait aux côtés de l'homme de ma vie, Monsieur Jérochoc Justice au Parlement. Car voyez-vous, mon rêve est de vivre et mourri, pour et avec les bons.

AMEN
Signé, Gendarme de la Justice,
Adhémar Pion,

Marcel Riverin,
307, Labrecque,
Arvida.

Le 10 février.

Mon gain à la mini-loto pour la Fondation

Messieurs,

Je suis un simple citoyen sans fortune, mais qui vient tout juste d'avoir la bonne fortune de gagner cent dollars avec un billet de la Mini-Loto.

D'autre part, je reconnais le bien-fondé de la souscription en cours et les avantages que cette initiative peut apporter à notre région et ses habitants, j'ai pensé profiter de ce gain inattendu pour faire ma mince part à cet égard, geste que je n'aurais pu me permettre de faire par mes seuls moyens, bien à regret.

Si minime soit-elle, je vous prie d'accepter cette humble contribution dans l'espoir que votre campagne remportera tout le succès désiré pour le plus grand bien de la recherche et des nouvelles découvertes dans tous les domaines.

Jean-M. Bouchard,
104 St-Clément,
Arvida,
G7S 1P9

Le 5 février

Un appel de la Société historique

Lors de notre campagne de souscription auprès des municipalités pour l'année en cours, nous sommes très heureux d'avoir connu un succès sans précédent. La somme recueillie s'élève à $1,655. Nous remercions très sincèrement toutes les municipalités qui ont bien voulu nous répondre. Leur soutien nous est d'autant plus nécessaire car nous assurons un service gratuit qui occasionne des frais auxquels nous devons répondre.

Les municipalités tendent à vouloir participer davantage au maintien de la Société et c'est fort heureux. Mais en est-il de même pour la population.

Malheureusement nous ne pouvons en dire autant pour la population en général. Même si le nombre de nos membres se maintient depuis quelques années, et cela nous en sommes fort reconnaissant, aucun indice nous permet d'espérer une augmentation.

Actuellement nous comptons près de 700 membres, dont 155 de l'extérieur, 340 de la région et 206 de Chicoutimi. Nous sommes une des rares organisations à donner la revue gratuitement à ses membres. Nous répondons à toutes les demandes d'informations gratuitement et même si les recherches peuvent prendre parfois plus d'une semaine.

Cependant la population nous confie de plus en plus sa documentation. En cela, il y a progrès. Nous acceptons tout ce que l'on nous offre.

Notre espérance pour 1974 réside dans la participation de la population, participation qui devrait être plus grande. Nous espérons aussi que les municipalités répondront avec autant d'enthousiasme à notre campagne de souscription pour 1974 que pour celle de 1973.

Devenons membre de la Société Historique moyennant la somme de $8.00 et recevons gratuitement la revue Saguenayensia (elle nous coûte $7.50 d'impression). Sinon, donnons quelques dollars afin de faire sa petite part.

Donnons à nos jeunes une de nos dernières publications afin qu'ils connaissent davantage leur région et ce qui a été réalisé avec eux.

Roland Bélanger,
Archiviste-adjoint,
La Société Historique
du Saguenay,
Chicoutimi.

Le 11 février.

OPINION DES AUTRES

L'INFLATION ENCORE ET TOUJOURS

Les ordres de grandeur se modifient effrontément. Qui aurait cru (sauf quelques prophètes de malheur) à la même époque l'an dernier, qu'il nous faudra bientôt payer le gallon d'essence aux environs de $1, que la livre de beurre atteindra elle aussi $1, que les belles pièces de boeuf coûteront de $5 à $6 la livre, que la traditionnelle tasse de café d'après spectacle se vendra 40 cents sinon 50 cents dans les restaurants?

Eh bien, les prophètes de malheur auront raison avec -mince consolation- quelques mois de retard!

Les biens industriels subiront un renchérissement identique. La tonne de papier-journal grimpera jusqu'à $250; elle était de $190 l'an dernier. Nombre d'entrepreneurs devront consentir à verser une prime substantielle pour pouvoir se procurer sur un marché parallèle - pour ne pas dire sur le marché noir - les tonnes d'acier que les grandes sidérurgies disent ne pas être capables de fournir dans les délais requis. Les utilisateurs de produits chimiques sont également coincés dans un étau qui les pressure adroitement à la hauteur du portefeuille.

Mais quand donc s'arrêtera cette course infernale où, inévitablement, le citoyen-consommateur tire toujours de l'arrière?

Le taux d'inflation, pour la première fois depuis trois ans, disent certains économistes, risque de régresser légèrement en 1974 (rien n'est moins sûr toutefois!) mais ce sera au prix d'un ralentissement du rythme d'expansion de l'économie, ralentissement qui sera particulièrement marqué dans la seconde moitié de l'année.

L'élévation des prix en 1974 restera toutefois fortement supérieure aux barèmes antérieurs de l'économie canadienne et nord-américaine.

Car il ne fait aucun doute que l'on assiste depuis le début de 1973 à un plan délibéré de la part de l'industrie pour refaire ses marges de profit et préparer ainsi son expansion future.

PRODUCTIVITE, PRIX ET INVESTISSEMENTS

En 1971 et surtout en 1972, les entreprises ont pu accroître leurs profits de façon considérable par rapport aux années creuses de 1969 et 1970 grâce à une meilleure productivité, c'est-à-dire grâce à une utilisation maximale de leur capacité de production, tant au niveau de la machinerie que des hommes, et à des dépenses minimales dans l'achat d'équipement nouveau.

L'expansion économique ayant retrouvé dès la fin de 1971 une vitesse de croisière élevée (hausse de 5.8 p.c. de la production totale de biens et service au Canada cette année-là), les pressions de la demande sont apparues dès l'année suivante puis en 1973 dans nombre de secteurs (pâtes et papier, sidérurgie, produits chimiques, etc.), ce qui a contribué à pousser les prix à la hausse.

Or, à cause en partie des mesures de contrôle mises en oeuvre aux Etats-Unis pour combattre l'inflation, les compagnies n'ont pu augmenter en 1972 73 les prix à leur convenance. La hausse des frais d'exploitation et des coûts des matières premières à commencé à rogner dès le début de 1973 les marges de profits, qu'il n'était désormais plus possible de rebâtir avec les seules améliorations de productivité puisque la plupart des industries fonctionnaient déjà à pleine capacité.

Ces deux facteurs conjugués expliquent que les industries de base poursuivront pendant plusieurs mois encore leurs efforts pour faire monter les prix jusqu'à ce qu'ils atteignent un niveau satisfaisant pour elles, c'est-à-dire au niveau qui leur permettra de ramasser les liquidités nécessaires à leurs nouveaux investissements.

En conséquence, l'industrie a tout intérêt à amplifier la "crise", à parler de pénurie quand il n'y a que rareté, à grossir démesurément les inventaires, à produire en-deçà de sa capacité réelle. Ces stratagèmes contribuent, matériellement et psychologiquement, à faire accepter plus facilement des hausses de prix.

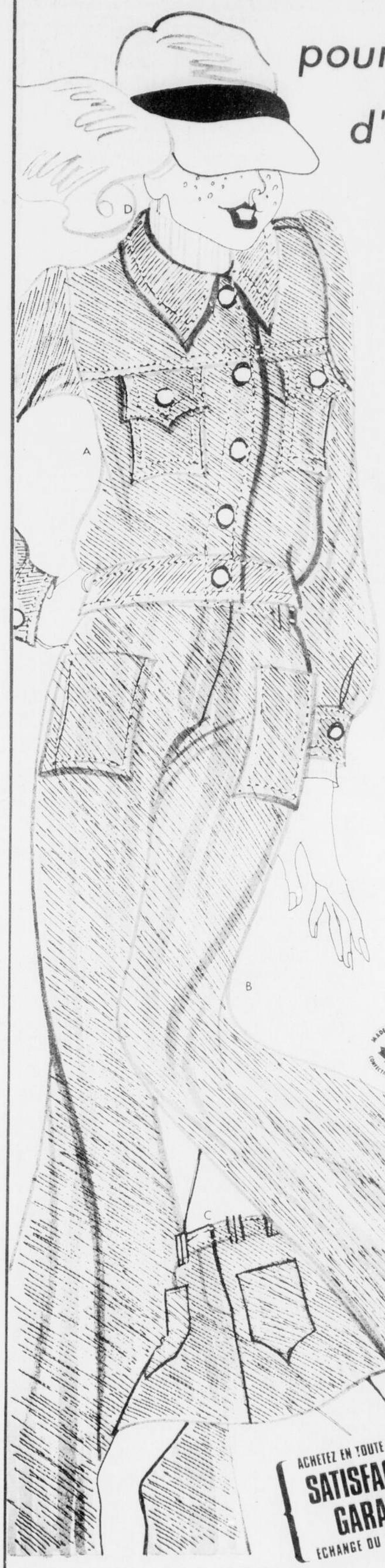
Cela est particulièrement vrai dans le secteur du pétrole où les grandes compagnies sont en bonne voie de rendre rentable ce qui ne l'était pas: extraction d'hydrocarbures en territoires marins, traitement des schistes et des sables bitumineux, transformation du charbon en combustible non solide, transport terrestre de pétrole et de gaz, etc.

Coïncidence, les gouvernements ont intérêt eux aussi à parler de "crise". A Washington, cela permet au président Nixon de faire oublier un peu l'affaire du Watergate; à Ottawa, cela dote le gouvernement minoritaire libéral de M. Trudeau d'un thème spécifique dans l'éventualité d'une campagne électorale, ce qui avait affreusement manqué au scrutin de 1972.

Claude BEAUCHAMP,
"La Presse".

Woolco

Qualité et bon goût pour les fillettes d'aujourd'hui!



Pour bien fêter le printemps, un ensemble 3 pièces, en denim 100% coton!

A) Soyez prête à l'action et portez cette veste sport confectionnée en denim de couleur bleu délavé, la couleur du printemps '74! Boutons-pression devant. 7 à 14.

9.95 chacune

B) Elégance et confort, voilà qui décrit bien ce pantalon en denim de coton! Bande de taille à 5 passants. Poches appliquées et braguette devant. Bleu délavé. Tailles 7 à 14.

7.95 chacun

C) Pour compléter votre garde-robe printanière, une superbe jupe en denim bleu délavé. Bande de taille à 5 passants de ceinture. Braguette et poches appliquées. 7 à 14.

6.95 chacune

D) Chandail à col roulé, en tricot 100% nylon lavable à la machine. Motif côtelé. Manches longues, avec bande au poignet. Blanc, bleu pâle, rose, marine, rouge. P.M.G.

3.47 chacun

MADE IN CANADA CONFECTIONNÉ AU CANADA

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ECHANGE OU ARGENT REMIS

LA MODE DU PRINTEMPS A PRIX AVANTAGEUX



DE BELLES TROUVAILLES POUR LE PRINTEMPS!

DES FLEURS BRODEES POUR LE PRINTEMPS

A) Soyez à la page et portez cette veste en denim brodé! Boutons-pression devant et surpiqûres contrastantes. Pli creux au dos. Marine seulement dans les tailles 10 à 14x.

15.87 chacune

B) Pour un magnifique ensemble sport, complétez la veste avec ce jeans en denim 100% coton rehaussé de broderie! Braguette et un bouton-pression à la taille. Marine. 10 à 14x.

12.87 chacun

C) Jupe en denim de coton, mariée à la veste décrite ci-dessus. Poches appliquées devant et empiècement au dos ornés de broderie. Modèle à braguette et boutons-pression devant. Marine. 10 à 14x.

7.87 chacune

MADE IN CANADA CONFECTIONNÉ AU CANADA



G) Pantalon en mélange de viscose, laine et acétate. Jambes sans revers et braguette. Marine, gris ou beige. Tailles 7 à 15. **12.83**

H) Pantalon en tricot double d'acrylique Courtelle. Jambes droites et braguette. Choix de marine, gris, bleu ou cerise. 8 à 16. **12.83** chacun

(J) Modèle en tissu 95% polyester. Jambes sans revers gris et beige 7 à 15. chacun **15.83**

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTEE

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

DE SON TEMPS ET SOBREMENT

C'est le thème de la campagne-éclair que mène présentement Sobriété du Canada, section Saguenay-Lac-Saint-Jean.



L'organisme est à mettre une dernière main à l'organisation d'un souper-bénéfice prévu pour le 10 mars prochain au Motel Richelieu. M. Marc Lalonde, ministre de la Santé, en sera le conférencier.

La présidence du comité d'organisation de ce souper a été confiée à M. Roger Malaison, maire de Kénogami. Mgr. Marius Paré et le ministre Gérald Harvey ont accepté la présidence d'honneur de ce souper.

LES VACANCES D'HENRI

Remarque formulée l'autre soir par un conseiller lors de la séance du conseil municipal de Rivière-du-Moulin: "On a fusionné le service feu et police lors des dernière vacances du maire Henri Girard. Attendons qu'il soit de nouveau en vacances pour compléter la fusion". C'est pas tellement gentil!

LES SABLES D'ATHABASKA

Pour le ministre des Approvisionnements et des Services, M. Jean-Pierre Goyer, la question n'est pas de savoir si on doit exploiter ou non les sables bitumineux d'Athabaska mais bien quand? Et pour lui, la réponse est la suivante: "C'est le moment ou jamais car de tous les pays industrialisés, le Canada est le seul à pouvoir suffire à ses besoins futurs de pétrole".

REGROUPEMENT DES JUGES

Grâce à un réaménagement de locaux au Palais de Justice, tous les bureaux des juges seront désormais regroupés au premier étage de l'édifice. Les appartements occupés jadis par le ministre Jean-Noël Tremblay ont été affectés à cette fin.

A L'ENQUETE SUR LE CRIME

Les députés paradant à l'enquête sur le crime organisé ont trouvé la réponse classique: on avait promis mais on ne s'en est pas occupé. Reste à savoir quand ces messieurs s'occupent réellement de quelque chose et surtout quand servent-ils la vérité à leurs commettants?

LA "P'TITE" DERNIERE

Au Palais de justice l'autre matin, Me Claude Vaillancourt déplore la perte d'un cheval de courses d'une valeur de plus de $1,000 lors de l'incendie d'une étable à la Piste Saguenay.

A l'intention de Me Jean-Marc Lavoie, Me Vaillancourt déclare: "Je n'ai pas l'intention de poursuivre les propriétaires de l'écurie".

"Permet-moi d'hennir", de lui répliquer Me Lavoie avec tout l'humour qu'on lui connaît.

PAS DE CHAR ALLEGORIQUE

Pas question pour les autorités municipales d'Arvida d'accepter les frais d'un char allégorique pour la parade du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, édition 1874. Et puisqu'on parle du Carnaval-Souvenir, il est de mauvais goût pour les organisateurs du carnaval de Jonquière d'utiliser la chanson thème du Carnaval-Souvenir dans leur réclame commerciale. Il y a également un publicitaire qui ne s'est pas forcé les méninges.

L'ETUDE PRECOCE DE L'ANGLAIS

On estime que plus de 25,000 étudiants francophones de six à neuf ans (de la première à la quatrième année) de toutes les régions du Québec sont engagés depuis septembre dernier dans l'étude précoce de l'anglais. De rappeler Damien Gagnon du "Soleil" que les parents de ces élèves se sont alors prévalus d'un article du plan de développement des langues du ministère de l'Education qui oblige les commissions scolaires à organiser des cours d'anglais dès la première année si un nombre suffisant de parents en font la demande. De la première à la cinquième année, on compte quelque 480,000 élèves au Québec.



LE BIBLIOCINEBUS

Après une étude sur la nécessité de rejoindre les centres d'études disséminés sur le vaste territoire attribué à l'UQAC, on a convenu de l'achat d'un camion pour faciliter le transport des volumes de la bibliothèque (d'où biblio) et de l'équipement audio-visuel (d'où la particule Cine). Un camion spécialement aménagé à cette fin, avec isolation suffisante et ameublement approprié.

AMATEURS DE MUSIQUE

Une mauvaise nouvelle pour vous que cette industrie du disque mal en point à cause de la crise du pétrole. On dit que le 45-tours est voué à la disparition, que le 33-tours coûtera plus cher. Effectivement, là comme ailleurs, l'escalade des prix est commencée.





LES GRANDES VEILLEES

Avec le Carnaval-Souvenir, les grandes veillées de familles reviendront d'actualité. Plusieurs figurent au programme officiel. La veillée chez le Père Tremblay, que présidera le maire de Bagotville, M. Hervé Tremblay, est prévue pour vendredi soir au Montagnais. Celle chez le Père Boulianne et Harvey, sous la présidence du ministre Gérald Harvey, aura lieu le lendemain, samedi, au campus collégial de Jonquière.

UN IMPORTANT DOSSIER

Dans un communiqué portant la signature de Roland Bélanger, on apprend que Me Marcel Claveau vient de remettre un important document à la Société historique du Saguenay. Des malins affirment qu'il s'agit là d'une étude personnelle sur l'art... de perdre une élection. Que le monde sont méchant!



PAS DE DEMISSION

Paul Tremblay est catégorique, il n'est pas question de démissionner de son poste de président de la Société touristique du Saguenay. Il veut bien admettre des divergeances de vues à l'occasion avec son "ami" Emile Corneau du Syndicat d'initiatives touristiques mais refuse carrément de se laisser entraîner dans des querelles personnelles qui "iraient à l'encontre du bien de la population en général". Le président Paul préfère s'attarder à des approches préliminaires faites auprès de l'Association des commission scolaires dans le but d'organiser une campagne pour sensibiliser les jeunes à la question touristique.



LA CEINTURE OBLIGATOIRE

Au Québec, il serait dans les intentions du gouvernement de rendre obligatoire le port de la ceinture de sécurité dans l'automobile. Plusieurs pays ont déjà adopté une telle mesure.

Mais chose assez singulière, un seul état américain, celui de Porto-Rico, a légiféré en la matière. Quelques autres états en sont à l'étape de l'introduction d'un projet de loi sur cette question.

A 15 ANS, IL PROMET

Benoît Brassard, de la rue Normandin, à Chicoutimi, n'a que 15 ans mais il s'impose déjà dans le sport de la raquette. Au marathon de 22 milles, il en a surpris un grand nombre en arrachant une 10e place au classement général. Et ce, en dépit d'une expérience bien limitée et d'un attelage non réglémentaire.

Chez les membres du Club des raquetteurs de Chicoiutimi-Nord, on n'en revient toujours pas de cette performance.

$100,000 A BARBARA

Elle n'a que trois ans, Barbara et elle a gagné à la loterie la coquette somme de $100,000. Les parents de Barbara avaient acheté quatre billets, au nom de chacun des membres de la famille. En s'adressant au Tribunal, les parents veulent que le gros lot soit séparé en quatre comme c'était leur intention, en achetant les billets de partager l'argent.

Un juge de la Cour du Banc de la Reine à Winnipeg a ajourné sa décision. Il croit les parents sincères dans leur réclamation mais ne voulait pas rendre un jugement hâtif à cause des répercussions possibles.

C'EST QUOI L'UQAC?

Avec une assurance laissant croire à tous qu'il était sérieux, un brillant commissaire a profité de la dernière réunion de la Commission scolaire régionale du Saguenay pour réclamer une explication sur le sigle de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Il n'en comprenait pas la signification. A ses collègues de lui faire un beau petit dessin!

LUC PAGE A RADIO-CANADA

Luc Pagé, qui a été à l'emploi de CJMT-Chicoutimi pendant près de deux ans, vient de quitter ou quittera CHRC-Québec pour joindre les rangs de l'équipe de Radio-Canada à Québec.

Luc est toujours emballé du travail à accomplir à la radio et à la télévision. Et puisqu'il est question de Radio-Canada, on a comme l'impression que la société d'Etat mettra tout en oeuvre pour faire de Claude Quenneville une de ses têtes d'affiche de l'avenir.

Hier annonceur et animateur, aujourd'hui chanteur, Claude est en train de se tailler une place de choix.

L'ANNEE DU COGNAC

1973 aura été exceptionnelle pour le cognac puisqu'avec une récolte de 10,743,000 hecto-litres de vin blanc propre à la fabrication de cet alcool, on pourra embouteiller plus de 275 millions de bouteilles.

En outre, la qualité du cognac produit à partir de la récolte de 1973 devrait être excellente.

ADMISSION

SEMINAIRE DE CHICOUTIMI

SEMINAIRE MARIE-REINE - DU-CLERGE (METABETCHOUAN)

Institutions privées déclarées d'intérêt public: orientation religieuse.

EXAMENS D'ADMISSION: SECONDAIRE 1 SEPT. 1974

SAMEDI, LE 16 FEVRIER: (Au Séminaire de Chicoutimi)

Pour les élèves des paroisses des villes de Chicoutimi et de Rivière-du-Moulin.

SAMEDI, LE 23 FÉVRIER: (Au Séminaire de Chicoutimi)

Pour les élèves des paroisses des comtés Dubuc, Lapointe, Chicoutimi (ville de Chicoutimi et Rivière-du-Moulin exceptées) et des autres comtés.

SAMEDI, LE 2 MARS: (Au Séminaire de St-Jérôme)

Pour les élèves des paroisses des comtés Lac-St-Jean, Roberval et des autres comtés.

— — —

HEURES: de 8.30 à 12.00 heures.

COÛT:

$5.00: Droits d'auteur, administration, correction et frais de secrétariat.

N.B.:

1. Prière d'apporter le dernier bulletin de l'année en cours.
2. Cet examen s'adresse aux élèves qui font actuellement leur 7e ou leur 6e année.
3. Cet examen est valable pour l'admission dans les deux Séminaires.
4. Pour les demandes d'admission en secondaire II, III, IV, et V, on peut obtenir des renseignements en s'adressant au Comité des admissions.

Comité des admissions, Séminaire de Chicoutimi, Rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, G7H 5G4. Tél.: 549-0743.

Comité des admissions, Séminaire Marie-Reine-du-Clergé, Case postale 520, GOW 2A0. Métabetchouan, Tél.: 349-2245.

AVIS

aux personnes pratiquant **LA CHIROPRATIQUE, LA PROFESSION D'AUDIOPROTHÉSISTE** et **LA PODIATRIE** au Québec, le 1er février 1974

Par suite de la mise en vigueur des lois concernant la chiropratique, la profession d'audioprothésiste et la podiatrie, les personnes qui, en date du 1er février 1974, exercaient la chiropratique, la profession d'audioprothésiste ou la podiatrie au Québec sont priées de prendre note qu'elles ont jusqu'au 1er juillet 1974 pour faire une demande écrite d'inscription aux examens de l'Office des professions du Québec. La réussite de ces examens permettra d'obtenir un permis d'exercice délivré par le Bureau de chaque corporation en cause.

Faire parvenir la demande d'inscription à: Le secrétaire, Office des professions du Québec, 930 Chemin Ste-Foy (7e étage), Québec G1S 2L4

RENDEZ-VOUS

ARVIDA

DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL—Les dames auxiliaires de l'Hôpital d'Arvida invitent les membres nouveaux et anciens à un souper à la chandelle pré-carnaval qui aura lieu aujourd'hui, à 19 heures, au Manoir du Saguenay et rendez-vous à 10 heures aux valentins.

Pour de plus amples informations, Mme Pellerin, 548-6491.

CHICOUTIMI

SERVANTES DU ST-SACREMENT—Aujourd'hui, à 19.30 heures, à la chapelle des Servantes du St-Sacrement, rencontre eucharistique, confessions, messe et communion. Les paroissiens du Christ-Roi viendront en groupe et sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'Honneur et le public sont aussi invités.

ASSOCIATION DES ANCIENS DU SEMINAIRE—Tous les anciens du Séminaire de Chicoutimi sont invités avec leur épouse à participer à une soirée du temps du carnaval. Cette soirée se déroulera à St-Bruno, au Lac-St-Jean, Salle Camaro, située à l'intersection de la route d'Alma. Cette soirée aura lieu vendredi, le 15 février, à 20.30 heures.

Tous les amis des anciens sont les bienvenus à cette activité.

SERENA— Voulez-vous des enseignements particuliers sur un moyen contraceptif? Remettez-vous en question votre méthode de régulation des naissances? Aimeriez-vous avoir un enseignement complet sur les moyens actuels de planification familiale? Recherchez-vous une grossesse?

SERENA "Service de régulation des naissances" met à la disposition des couples, des individus et des groupes, un service continuel d'appel téléphonique, d'accueil à domicile et d'enseignement public. Si vous êtes intéressés à recevoir de plus amples informations, prière de téléphoner aux numéros suivants: Chicoutimi: 549-1518, Dolbeau: 276-1864, Jonquière-Arvida: 547-1715, Roberval: 275-1167.

JONQUIERE

SALLE D'ACCUEIL DOMREMY—Il y aura conférence mardi, le 19 février, à 8 heures p.m., à la salle d'Accueil Domrémy, à 103 St-Pierre, Jonquière. La conférencière invitée sera Mlle Gisèle Lapierre, représentante de l'I.P.I.C. dans la région. Tous les consommateurs avertis sont priés d'y assister. L'entrée est libre et le café sera servi.

JONQUIERE-KENOGAMI

SALLE D'ACCUEIL DOMREMY—La salle d'Accueil Domrémy de Jonquière-Kénogami organise une partie de cartes à l'intention de tous les intéressés, aujourd'hui, à 8 heures p.m. La salle d'Accueil Domrémy est située à 103 rue St-Pierre, Jonquière. Nous vous prions de noter que l'entrée est libre. Des billets de mini-loto seront remis aux gagnants. Un café sera servi.

BIENVENUE au CARNAVAL de CHICOUTIMI

BIENVENUE aux pharmacies de la Rue Racine

DEMANDEZ LE COUPON CAGNOTTE D'OR Prix $1,000 A GAGNER

VOYEZ NOS SPECIAUX DE VENTE P.S.M. ET REXALL

Pharmacie Chicoutimi Rx
28 EST, RUE RACINE. TEL.: 549-0950.
DEPARTEMENT PHOTO ET COSMETIQUES 549-7991.

PHARMACIE HAMEL ENR.
447 Est, RUE RACINE.
TEL.: 549-1410

Promesse tenue à Shipshaw

"Fernand, comme tu peux voir, je n'ai qu'une parole..." Gérald

par Rejean TREMBLAY

SHIPSHAW — Shipshaw a gagné une bataille qui durait depuis deux ans et demi et récoltera l'enjeu, soit la somme de $177,281.19 qu'elle réclamait du gouvernement pour défrayer une partie de la relocalisation d'une vingtaine de familles sur le Plateau Coulombe suite à la tragédie de St-Jean-Vianney.

Le maire Fernand Violette a confirmé la nouvelle, hier, après avoir reçu une lettre du ministre du Revenu, M. Gérald Harvey, datée du 6 février et après l'avoir appris verbalement du député de Dubuc, M. Ghislain Harvey, vendredi dernier

La lettre de M. Harvey mentionne qu'après de nombreuses rencontres avec l'ancien ministre au Affaires municipales, M. Maurice Tessier et le ministre actuel, M. Victor-C Goldbloom, la demande qui avait d'abord été refusée par le comité interministériel de St-Jean-Vianney, que présidait M. Harvey, avait été étudiée par les officiers du ministère des Affaires municipales.

Fernand.

Gérald Harvey
Ministre du Revenu
Gouvernement du Québec
Comme tu peux voir je n'ai qu'une parole.
Gérald.

A FERNAND DE GERALD — Pour les personnes qui sont au courant des relations qui ont pu exister pendant un certain temps entre le ministre Harvey et le maire Violette alors que ce dernier menait une dure lutte pour l'obtention du $177,000, cette carte personnelle du ministre Harvey qui était attachée à sa lettre, prend toute sa saveur...

Suite à un protocole d'entente signé avec le ministre Goldbloom, une subvention d'équilibre budgétaire de $177,281.19 sera donc expédiée dans le plus brefs délais à la municipalité de Shipshaw.

M. Harvey conclut: "J'ose espérer que cette aide financière de la part du gouvernement allègera d'autant le fardeau fiscal de vos contribuables et vous permettra d'améliorer les relations avec le comité des citoyens de Shipshaw..."

UNE VICTOIRE COMPLETE

Le 24 février 1972, le maire Violette accusait le ministre Harvey d'ignorer certaines revendications légitimes selon lui de Shipshaw. Il réclamait $170,000 de Québec afin de défrayer l'aménagement du Plateau Coulombe, un petit site de relocation qui n'avait attiré qu'un nombre restraint de familles de St-Jean-Vianney, contrairement à ce que l'ancienne administration du maire Léon-Maurice Coulombe prévoyait.

Depuis ce temps, le maire Violette menait une lutte agressive pour l'obtention de cette somme, et refusait même de préparer et de soumettre des budgets à la Commission municipale depuis trois ans.

"Ils ont payé même les frais de nos voyages à Québec," a déclaré le maire Violette hier au cours d'une entrevue.

Et il a ajouté: "Maintenant qu'ils ont respecté leur parole et se sont mis en loi, nous allons nous mettre en loi nous-aussi, et leur fournir nos budgets."

M. Violette n'entend pas se reposer sur ses lauriers, puisqu'il a mentionné que le gouvernement devrait payer pour que les gens de Plateau Coulombe puisse jouir de l'asphalte et de l'éclairage dans les rues. "C'est le gouvernement qui a accepté de les envoyer là alors que ça n'avait pas de bon sens, il va payer pour, c'est garanti."

M. Violette a de plus affirmé que les sommes qui seraient réclamées du gouvernement dépasseraient le $100,000.

En attendant, le maire Violette contemple une carte personnelle du ministre Harvey où il est écrit: "Fernand, comme tu peux voir, je n'ai qu'une parole...Gérald."



FERNAND VIOLETTE — Le maire de Shipshaw, M. Fernand Violette considère la subvention de $177,000 comme une grande victoire pour le conseil municipal qu'il préside et la population de Shipshaw.

Le zonage agricole du Saguenay sera copié dans la province

ALMA — Le plan de zonage agricole conçu pour le Saguenay-Lac-St-Jean va servir de modèle pour les autres régions du Québec. Les méthodes de travail utilisées par les spécialistes du bureau régional du ministère de l'Agriculture ont donné de bons résultats, de sorte que le ministère entend répandre des méthodes à d'autres secteurs agricoles du Québec. Comme nous l'a expliqué le coordonnateur du ministère dans la région, M. Kenneth Choquette, il ne s'agit pas de copier le plan de zonage du Saguenay-Lac-St-Jean, mais de mettre à profit les connaissances et la compétence déployées par le bureau du Saguenay-Lac-St-Jean. Le ministre de l'agriculture aurait même souhaité que les autres régions puissent profiter de rencontres avec une équipe du bureau régional, qui effectuerait une tournée au Québec pour ce faire.

Et avant que les séances d'informations sur le plan agro-forestier ne reprennent dans des municipalités de la région, les agronomes et les personnes-ressources du bureau régional tiennent ces jours-ci des séances de recyclage, et profitent des discussions et de cours pour se préparer à donner un meilleur service aux agriculteurs. Les projets et les programmes sont revus et mieux assimilés, et les spécialistes qui oeuvrent d'ordinaire dans le champ, auprès des agriculteurs, refont ainsi le plein d'ardeur et de renseignements.

"Nous avons l'avantage de pouvoir compter ici même des personnes qu'il nous faut pour donner des cours aux autres, de sorte que le personnel du bureau régional constitue une équipe très complète," affirme M. Choquette. Rappelons enfin que le plan de zonage régional est souple, et tient compte de tous les éléments, bio-physiques, économiques, et sociaux.

A Delisle

Le contribuable doit décider s'il veut ou non se fusionner à Alma

PAR SERGE CLOUTIER

DELISLE — Les propriétaires et les locataires de Delisle doivent signer une requête majoritaire aux deux tiers, avant le 25 février, s'ils désirent que le territoire qu'ils habitent soit annexé à celui de la Cité d'Alma.

La décision est en voie d'être prise, puisque des séances d'information ont été présentées à ces citoyens par les conseils municipaux des deux parties impliquées. Mardi, le maire d'Alma, M. Maurice Faradis, accompagné d'une équipe de conseillers et de fonctionnaires, s'est rendu à Delisle, où près de 125 personnes étaient venues l'écouter. Celui-ci a mis en relief les avantages qu'il prévoit pour les c i toyens de Delisle à faire partie d'Alma, énumérant les services et les équipements qui seraient alors mis à la disposition de ce territoire.

De nombreuses questions ont été soulevées, sur le taux de taxe foncière notamment, et des comparaisons ont été faites.

Hier soir, c'était au tour des autorités de la municipalité de Delisle de faire valoir leurs arguments, et le conseil entendait alors montrer l'autre côté de la médaille présenté par le conseil d'Alma. Le maire, M. Robert Gagnon, était alors accompagné de ses collaborateurs et de ses conseillers. Delisle entend faire valoir les avantages pour les citoyens de demeurer attachés à leur municipalité, et mettre en relief à son tour les services qu'elle dispense ou dispensera.

Rappelons que cette question d'annexion a commencé quand une requête a été présentée au conseil municipal d'Alma par quelque 128 propriétaires de Delisle, qui demandaient alors que le territoire urbain qu'ils habitent soit annexé à celui d'Alma. Il fallait d'abord que le conseil d'Alma, fort de ce désir exprimé, adopte un règlement d'annexion , ce qui fût fait peu après. Le même règlement a été catégoriquement refusé par le conseil de Delisle, le 25 janvier, de sorte que c'est maintenant le tour des citoyens de se prononcer, la loi prévoyant qu'ils sont souverains en une telle matière.

La requête doit être présentée dans les 30 jours suivant le refus par Delisle du règlement, avant donc le 25 février. Cette requête doit contenir les noms des deux tiers des propriétaires et locataires du territoire concerné, qui sont au nombre d'environ 264.

Rappelons aussi que Delisle a déjà fait valoir que la perte de ce territoire représentait 45% de l'évaluation totale de la municipalité, et 45% de sa population, et que des mesures de compensation allaient devoir être adoptées par le gouvernement, advenant l'annexion.

Notons aussi que Delisle est la paroisse de St-Coeur de Marie, et que les services sont mis en commun dans plusieurs secteurs avec le village.

Alma offre cependant de dédommager pour les propriétés publiques qui se trouvent sur ledit territoire, et dont elle deviendrait propriétaire. Alma offre aussi par le fait même une extension de son service de police, d'incendie, et de loisirs. Environ 700 citoyens habitent ce territoire, qui s'étend sur environ deux milles au Nord d'Alma, et qui contient de nombreux commerces.

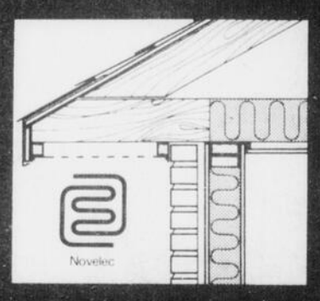
La question, qui connaîtra un dénouement prochainement, ne semble laisser personne indifférent à Delisle, et intéresse beaucoup les citoyens d'Alma et de St-Coeur de Marie, qui vont voir grandir ou diminuer leur communauté d'ici le 25.

la bonne façon d'utiliser l'énergie électrique du Québec

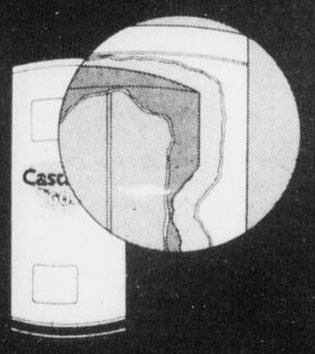
Certains facteurs sont venus récemment accentuer l'intérêt du public pour l'électricité.

Face à cette réalité nouvelle, il y a lieu de faire preuve de prudence et de songer davantage à "assurer l'avenir" de l'électricité. Certes, nos installations sont conçues en vue de satisfaire les besoins actuels et futurs des Québécois. Cependant, ces prévisions, établies en fonction d'un rythme normal de croissance, risquent d'être faussées par une utilisation inconsidérée de l'énergie électrique.

C'est pourquoi nous vous recommandons des appareils et des installations qui garantissent une consommation limitée à vos besoins, sans gaspillage d'énergie.



Les chauffe-eau CASCADE et les maisons NOVELEC en sont des exemples. Dans ces deux cas, des normes rigides d'isolation réduisent au minimum les pertes de chaleur, diminuent, par conséquent, la consommation d'énergie et représentent en même temps, pour vous, une économie appréciable.



Hydro-Québec

VITE...VITE...
LA QUANTITÉ EST LIMITÉE
Prochain tirage: 22 Février

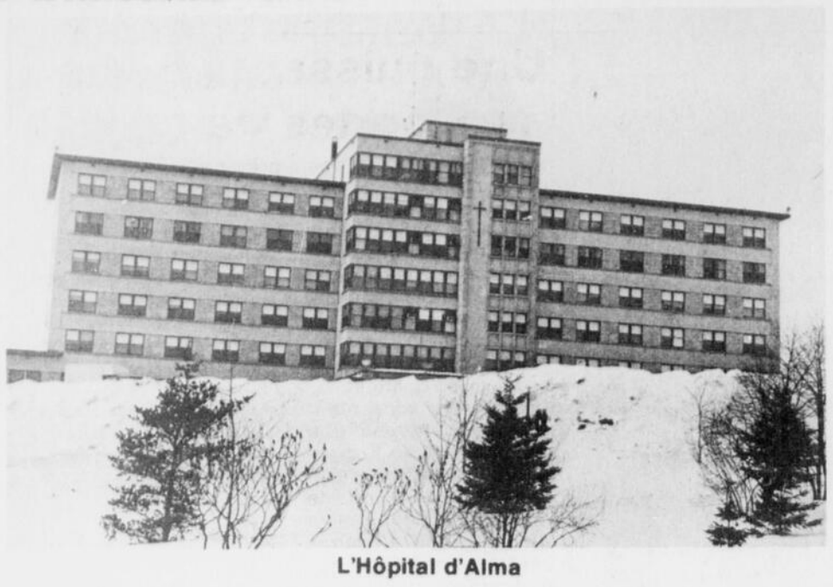
super-loto

MÊMES GROS LOTS

maintenant à tous les 2 mois
FÉVRIER-AVRIL-JUIN-AOÛT-OCTOBRE-DÉCEMBRE

super

Un jour ce sera ton tour



L'Hôpital d'Alma

Dans son rapport au CRSSS

L'Hôpital d'Alma réclame $1,300,000 à des fins de réaménagement pour consolider sa vocation

PAR SERGE CLOUTIER

ALMA — Le conseil d'administration de l'hôpital d'Alma demande au Conseil régional de la santé et des services sociaux CRSSS de recommander qu'un montant de $1,300,000. soit affecté au réaménagement de ses locaux. Dans un document présenté au conseil régional, l'hôpital d'Alma demande de pouvoir fusionner ses deux pédiatries, de pouvoir réaménager son service d'admission en général, aménager son département d'archives afin de constituer des "dossiers uniques", créer un service d'ophtalmologie, et un service de psychiâtrie de 20 à 30 lits.

En 1968, l'hôpital d'Alma avait obtenu un arrêté en conseil permettant d'agrandir ses locaux et de réaménager ses services comme nous venons de le décrire. L'agrandissement a été réalisé, et on retrouve, entre autre, dans ces nouveaux locaux la clinique externe et le service d'urgence. Selon le directeur-général de l'institution, le docteur Marcel Perron, "le centre hospitalier d'Alma se voit particulièrement frustré depuis 1968 par toutes sortes de circonstances et n'as pas obtenu encore les réaménagements qu'il réclame depuis 1966, et qu'il a pourtant obtenu en principe, par l'arrêté en conseil de 1968." Du montant des quelque $5 millions qui sont disponibles pour les priorités des hôpitaux de la région pour les prochaines années, l'Hôtel-Dieu d'Alma réclame donc $1,300,000.00. Le document déposé à CRSSS sur le sujet répond à la demande du conseil régional qui a demandé aux hôpitaux de faire connaître leurs doléances. Les transformations acceptées pour l'hôpital de Chicoutimi font partie de ce montant global de $5 millions disponible au ministère, selon ce que nous a indiqué le docteur Perron. Le conseil régional de la santé doit produire ses recommandations d'ici la fin du mois de mars, et son comité de planification travaille sur le sujet.

LA VOCATION D'ALMA

Dans le document présenté au CRSSS, le conseil d'administration de l'hôpital d'Alma doit être un hôpital semi-régional, et pouvoir fournir tous les services spécialisés", peut-on y lire. Et le docteur Perron explique à ce sujet que l'hôpital d'Alma n'entend pas demander de services super-spécialisés, mais à cause de sa situation géographique et de la démographie qui sert de contexte, il est essentiel que le centre hospitalier soit doté des services d'ophtalmologie, de gynécologie, de psychiâtrie, d'urologie, de pédiatrie, de cardiologie, et d'oto-rhino-laryngologie, en somme plus de services qu'à Jonquière par exemple, et moins qu'à Chicoutimi. Certains spécialistes exercent déjà à Alma, mais il en manque dans certaines disciplines, et avec la garantie que ces services seraient autorisés à Alma pour de bon, il serait plus facile de chercher du personnel, précise encore le directeur-général.

INSECURITE

Les bouleversements de la loi 65 et l'incertitude qui règne présentement un peu partout inquiète les médecins, et le départ de deux médecins d'Alma, dont un cardiologue, a suscité des réactions qui n'ont pas leur raison d'être, selon le docteur Perron, "Il ne faut pas faire d'alarmisme avec des situations qui vont bientôt changer, et avec une vocation définie et solide, nous consoliderons tous nos services."

BILAN POSITIF

1973 a été une bonne année pour l'hôpital d'Alma, et le conseil d'administration élu en juin dernier prend son rôle vraiment au sérieux, nous confie le directeur-général. Les mécanismes prévus dans la loi sont encore en rodage, mais on sent vraiment que les gens qui sont élus pour représenter des groupes de citoyens ont l'intention de bien remplir leur mandat. Les réunions ont débuté en août et elles ont déjà été plus nombreuses, et beaucoup plus longues, que pendant toute l'année d'avant. Tous les chefs de services assistent aux réunions, et la direction se veut collégiale à l'Hôpital d'Alma. "On peut dire que ça va très bien, même si nous avons nos problèmes comme les autres", résume le docteur Perron. Incidemment, les membres du conseil d'administration ont pris connaissance hier soir de l'acceptation du budget de 1974 par le ministère des Affaires sociales, budget de 1974 par le ministère des Affaires sociales, budget qui se chiffre à $5,162,300.00, représentant une augmentation de 7% environ par rapport à l'année précédente, qui s'est terminée avec un déficit de $150,000.00 environ.

Les naissances ont augmenté en 1973, et 768 bébés ont vu le jour à l'hôpital d'Alma, comparativement à 666 en 1972. Il faut remonter en 1969 pour trouver un taux de natalité aussi élevé. Le pourcentage d'occupation a cependant été insatisfaisant, déclare le docteur Perron, atteignant 77%. Le phénomène s'explique par le fait que moins d'enfants sont malades, et que l'hôpital possède deux pédiatries, qu'il faut fusionner pour une meilleure efficacité, comme le recommande le document présenté au conseil régional de la santé. Une séance publique d'information doit avoir lieu en mai pour la population desservie par l'Hotel-Dieu d'Alma, c'est à dire les 50,000 personnes du comté, à peu près.

La suppression de la présente taxe scolaire augmenterait du tiers l'impôt sur le revenu

CHICOUTIMI — La disparition de la taxe scolaire signifierait pour le contribuable une augmentation systématique de 33 1/3 pour cent de l'impôt sur le revenu du particulier et possiblement, une majoration de la taxe municipale.

Telle est la mise en garde qu'a voulu faire le président de l'Association des commissions scolaires du Saguenay-Lac Saint-Jean et président de la CSRL, M. Louis Reid, alors qu'il répondait, hier matin, aux questions des journalistes, à l'occasion du déjeûner du cercle de presse.

Après avoir expliqué que la question de la taxe scolaire faisait actuellement l'objet d'un mythe populaire, M. Reid a précisé que sa disparition pénaliserait principalement les contribuables dont le salaire annuel varie entre $20,000 et 30,000 dollars.

Selon les statistiques du gouvernement, le président de l'ACS a ajouté qu'il existait présentement quelque 125,000 personnes au Québec, dont les revenus sont de moins de $4,000 dollars par année et qui par le fait même, sont exempts de l'impôt sur le revenu. Toutefois, plusieurs d'entre elles paient actuellement la taxe scolaire.

Ainsi, le passage de l'impôt scolaire en impôt sur le revenu entrainerait une certaine diminution du nombre des contribuables qui doivent payer la taxe scolaire. C'est du moins ce que l'on peut conclure si l'on se fie aux chiffres mentionnés précédemment par M. Louis Reid.

De plus, le président de l'ACS n'hésite pas à dire que le rapatriement de la taxe scolaire par les municipalités représenterait pour le contribuable une augmentation certaine de la taxe municipale.

Actuellement, les commissions scolaires de la province perçoivent environ $520 millions en taxes scolaires ce qui représente le 1/3 du budget global du gouvernement qui est de $1 milliard 560 millions.

Présentement, M. Reid a affirmé que les commissions scolaires se trouvaient dans l'impossibilité de diminuer le taux de base de la taxe scolaire et le montant des dépenses inadmissibles qui ne cesse de monter en flèche.

REGROUPEMENT

Le regroupement municipal au niveau JAK (Jonquière-Arvida et Kénogami) inciterait les autorités du monde de l'éducation à réaliser la formation d'une seule commission scolaire pour le territoire.

Cependant, l'idée de voir disparaître les nombreux gouvernements scolaires fait un peu peur à l'intérieur d'une structure particulière.

Commentant les propos du maire de Jonquière, M. Camille Gagné, à l'effet que le regroupement scolaire aurait subi plusieurs échecs, le président de l'ACS a déclaré que de tels commentaires ne reflétaient pas la réalité de 1974.

Sur la question de l'unification du secondaire et de l'élémentaire, M. Reid a précisé que l'association des commissions scolaires de la région attendait les déclarations du ministre de l'Education qui doivent être faites à ce sujet, au cours des prochains jours. On sait que M. François Cloutier doit annoncer sous peu la formule que devront utiliser les commissions scolaires en vue de se regrouper.

POLYVALENTE ANGLAISE

Parlant en tant que président de la CSRL, M. Reid a répété que l'implantation d'une polyvalente anglaise dans le territoire Lapointe s'avérait nécessaire si l'on voulait éviter que la Base de Bagotville n'obtienne l'autorisation de bâtir cette école chez-elle.

Selon lui, le contrôle de l'éducation devrait demeurer entre les mains du gouvernement du Québec.

M. Reid a fait remarquer que la majorité de la clientèle de la polyvalente anglaise sera composée de jeunes dont les parents sont de langue anglaise et de tous ceux dont la langue maternelle est l'anglais.

Enfin, le président de la CSRL a continué son argumentation sur la nécessité de construire une école polyvalente anglaise en affirmant que la CSRL ne possédait pas les aménagements physiques suffisants pour dispenser cet enseignement à l'intérieur des locaux actuels.



M. LOUIS REID — Le président de l'Association des commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean et président de la CSRL était l'invité du Cercle de presse.

Les commissaires ne représentent plus les parents

CHICOUTIMI — "Les commissaires d'écoles ne sont plus les représentants des parents".

Très catégorique, le président de l'ACS, M. Louis Reid, a déclaré qu'il était temps que l'on comprenne que les commissaires étaient maintenant des administrateurs publics.

De plus, il a annoncé que les commissaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la province de Québec avaient l'intention de protester prochainement contre l'attitude du gouvernement qui vient de consulter les parents sur la question du dossier scolaire cumulatif.

Selon M. Reid, "les comités de parents sont les conseillers de la commission scolaire et de l'école mais non ceux du gouvernement". D'après lui, les commissaires doivent défendre leur autonomie en protestant contre cette consultation qui brime le rôle de l'administrateur scolaire.

Le président de l'ACS a expliqué que la dernière législation (loi 27) accordait aux parents un droit à la participation. C'est ce qui lui fait dire que "les commissaires ne sont plus les représentants des parents".

Parlant de cette participation, M. Reid a reproché aux parents de ne pas avoir encore exploité toutes les facettes de la loi 27. Car, d'après lui, les comités d'écoles sont loin d'être assez vivants. Il fait remarquer qu'il ne faudrait pas que ces "comités jouent le même rôle que les anciennes ligues des propriétaires dans les municipalités".

Plus d'études de la Baie James

QUEBEC (PC) — Le biologiste Pierre Dansereau, professeur d'écologie à l'Université du Québec à Montréal, recommande pour la Baie James des études aussi poussées que celles qui ont été menées pour l'aménagement aéroportuaire de Sainte-Scholastique.

S'adressant mardi soir aux membres de la Société de météorologie et des sociétés linéennes et Provencher du Québec, M. Dansereau a précisé qu'il était urgent d'élaborer un plan coordonné d'aménagement du territoire de la Baie James afin de maintenir un équilibre entre la nature, l'homme et l'industrie.

Une telle corrélation ne peut être atteinte sans planification, de dire l'écologiste, et à cet égard, il souligne la nécessité de confier le plus tôt possible l'étude écologique à une équipe multidisciplinaire, comme cela a été fait pour l'aéroport de Mirabel.

"Au Québec comme partout à travers le monde, on a atteint des limites de croissance qui appellent aujourd'hui un contrôle de l'utilisation des ressources", de poursuivre le conférencier.

Démission de quatre omnipraticiens de Hull

HULL (PC) — Dans un geste de protestation à l'endroit du ministre des Affaires sociales, quatre omnipraticiens sur un nombre de six ont démissionné du conseil des médecins de l'hôpital La Pieta de Hull.

Ces médecins entendent ainsi manifester leur désaccord face à une récente directive du ministère visant à diminuer le nombre des visites professionnels obligatoires dans un centre hospitalier pour malades chroniques.

Le geste qu'ils ont posé n'est pas que symbolique, puisqu'il paralyse le fonctionnement du conseil des médecins et, par ricochet, la distribution des soins à l'intérieur de l'hôpital.

DECOUPEZ ET APPORTEZ A P.D.S.

VALIDE SEULEMENT
Si déposé dans le mail central de place du Saguenay
Valide pour toute la série

COUPON PARTICIPATION

A L'EMISSION DE
PLACE du SAGUENAY
CO-ANIMEE PAR
YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME
"Bonne Journée"
A L'ORGUE YVAN LACASSE

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h. a.m. à 9h. a.m. sur les ondes de CKRS-TV.
Conditions: Les gagnants devront repondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série televisée "Bonne Journée". Les prix seront acceptés tels quels. Les employé(es) des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....

provigain

ERRATUM

Dans l'annonce "Provigain" parue mardi; nous aurions dû lire:

ACHAT SPECIAL provigain
COUCHES de JOUR
"PAMPER's" - PQT. de 30's
$1.99

pour mieux vous servir durant le Carnaval



Du 14 au 24 février
C'est le Carnaval-Souvenir!
En plus des heures régulières d'ouverture dans toutes les succursales de la région, le magasin de la Société des alcools de Place Saguenay, 1212 boulevard Talbot, sera ouvert plus longtemps:

jeudi le 14 février	de 10h00 am à 9h00 pm
vendredi le 15 février	de 10h00 am à 9h00 pm
samedi le 16 février	de 9h00 am à 5h00 pm
lundi le 18 février	de 1h00 pm à 9h00 pm
mardi le 19 février	de 10h00 am à 9h00 pm
mercredi le 20 février	de 10h00 am à 9h00 pm
jeudi le 21 février	de 10h00 am à 9h00 pm
vendredi le 22 février	de 10h00 am à 9h00 pm
samedi le 23 février	de 9h00 am à 5h00 pm

JOYEUX CARNAVAL!

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM

René Lévesque appuie les gars de la United

MONTREAL (PC)—Le chef du Parti Québécois, M. René Lévesque, a officiellement accordé son appui aux grévistes de la United Aircraft, mardi soir, à l'occasion du ralliement inter-syndical de solidarité auquel ont participé, au colisée Jean-Béliveau de Longueil, les représentants de quelque 65 organismes syndicaux et populaires et des groupements péquistes de la rive sud.

M. Lévesque participait d'ailleurs ainsi à sa première assemblée publique depuis la campagne électorale d'octobre dernier.

M. Lévesque n'avait pour autant pas perdu son "style électoral". C'est ainsi qu'après avoir vanté et encouragé la solidarité nécessaire des travailleurs, il n'a pu s'empêcher de relier à plusieurs reprises les demandes des employés syndiqués de la grande compagnie de la rive sud au programme du PQ.

M. Lévesque s'est particulièrement attardé sur trois questions principales: l'inclusion de la formule Rand dans la loi ouvrière du Québec, qu'il juge fondamentale; la cogestion dans les entreprises; et le problème des subventions gouvernementales aux compagnies multinationales.



ROBERT BURNS, Marcel Pépin, Fernand Daoust et René Lévesque. (PC Téléphoto)

Une puissante bombe aux portes de l'usine

MONTRÉAL (PC) — Une équipe d'artificiers des forces armées canadiennes stationnées à St-Hubert s'est rendue d'urgence, mardi soir, à l'usine de la United Aircraft, à Longueil, après qu'on y eut découvert une bombe.

Selon un porte-parole de la compagnie, l'engin, de fabrication artisanale, n'était pas amorcée. Elle était composée de 10 livres de matières plastiques explosives, de trois bâtons de dynamite, et de quatre détonateurs munis d'amorces ne laissant que cinq secondes de délai.

Selon les experts des forces armées, la bombe, si jamais elle avait été amorcée, n'aurait pas laissé le temps à son utilisateur de fuir.

La bombe a été trouvée près des rails servant à transporter hors de l'usine le matériel lourd.

Près de 2,600 employés de la compagnie United Aircraft, membres des Travailleurs unis de l'automobile, sont en grève depuis maintenant cinq semaines dans les quatres usines de la compagnie de la région montréalaise; cette grève a été ponctuée jusqu'ici de plusieurs actes de violence.

Ces actes de violence ont été provoqués par la décision de la direction de poursuivre sa production avec l'aide de son personnel non-syndiqué.

Entretemps, les négociations se poursuivent entre les deux parties, en présence d'un médiateur provincial.

Menaces de démissions devant la fusion "imposée" de Gaspé

GASPÉ (PC) — Les sept membres du conseil municipal de la nouvelle ville regroupée de Gaspé, dont le maire, M. Philippe Roy, menacent de démissionner, à cause des problèmes résultant de la fusion "imposée" par le gouvernement.

Ils ont annoncé leur intention, dans un télégramme qu'ils ont fait parvenir au début de la semaine au ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom.

Avant de rendre leur geste officiel, ils proposent à M. Goldbloom de venir les rencontrer à Gaspé, en compagnie de ses principaux collaborateurs "pour regarder de près ce monstre administratif qu'est la ville de Gaspé, résultat d'une fusion imposée par votre gouvernement".

A Québec, un porte-parole du bureau du ministre des Affaires municipales a déclaré que ce dernier se proposait de répondre mercredi ou jeudi, également par la voie d'un télégramme.

La nouvelle ville a été formée par la fusion obligatoire, le 1er janvier 1971, des municipalités de Saint-Maurice-de-l'Echouerie, Rivières-aux-Renards, l'Anse-au-Griffon, Cap-des-Rosiers, Grande-Grève, Baie-de-Gaspé Nord, Baie-de-Gaspé Sud, York, Haldimand, Douglastown, Saint-Majorique et Gaspé.

RAISONS INVOQUEES

Selon le Conseil municipal, l'immensité du territoire à desservir, dont la superficie atteint 393 milles carrés, a entraîné des obligations qui nécessiteront une hausse moyenne de la taxe foncière de $1.00 du $100 d'évaluation.

Dans le cas des contribuables de l'ancienne ville de Gaspé, la taxe passerait de $1.27 à $2.33.

Les prévisions budgétaires pour 1974 se chiffrent par $1,429,000, comparativement à $1,086,859 en 1973.

Morgentaler devra payer $354,799 pour des impôts

MONTREAL (PC) — Un juge de la Cour supérieure a ordonné au Dr Henry Morgentaler, mercredi, de payer $354,799 au gouvernement provincial pour des arrérages d'impôt depuis 1969.

En délivrant ce jugement au Dr Morgentaler, les inspecteurs du fisc en ont profité pour fouiller sa maison de Mont-Royal et pour saisir divers documents.

Me Claude-Armand Sheppard, qui représente le Dr Morgentaler, a nié que son client doive de l'argent au gouvernement et il a qualifié le jugement de "persécution".

Le 13 novembre dernier, le Dr Morgentaler a été acquitté de l'accusation d'avoir pratiqué un avortement illégal. La couronne a interjeté appel de ce verdict.

Québécois et Terreneuviens seraient les seuls individualistes du Canada

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Les Terreneuviens et les Québécois francophones sont peut-être les seuls individualistes qui restent au Canada, et ils ont peut-être davantage en commun qu'ils ne le croient.

Deux éducateurs de Terre-Neuve, qui par leur travail sont en contact étroit avec le monde canadien-français, voient dans les deux groupes plus de ressemblances que de différences.

"Les Terreneuviens et les Québécois sont des individualistes", dit Clifford Andrews, du ministère de l'Education de Terre-Neuve, qui administre la distribution de bourses d'études avancées de français.

"Au cours d'un programme d'échanges, nos étudiants vont passer six semaines à Trois-Rivières, dit le professeur E.R. Clark, directeur du département de langues romanes à l'université Memorial de Terre-Neuve. Chaque fois que des Terreneuviens et des Québécois se rencontrent, ils ont toujours quelque chose en commun".

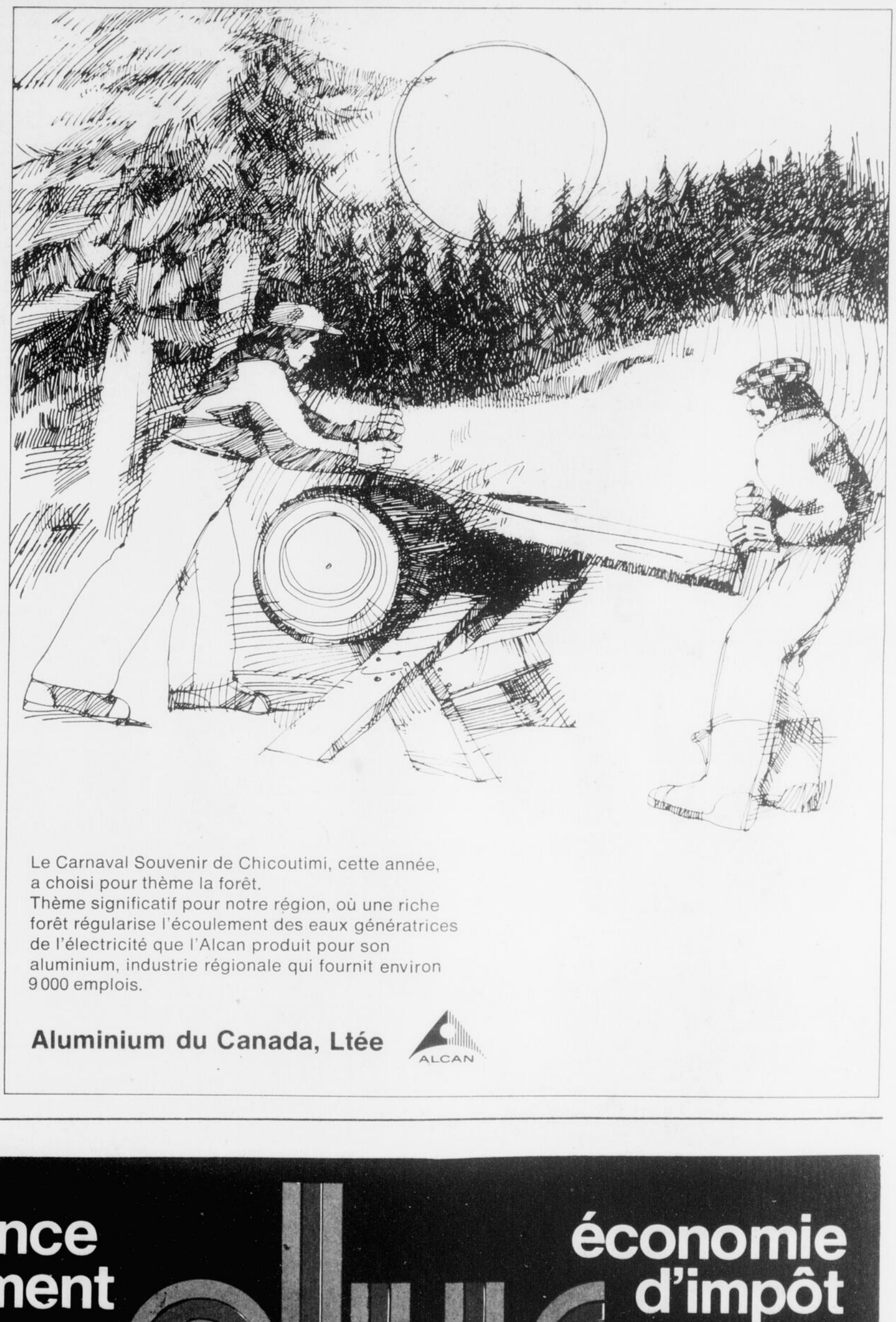
TOUS DEUX ISOLES

Le pêcheur de Terre-Neuve et le fermier du Québec sont demeurés isolés après la Confédération, les Français par la langue et les Terreneuviens par la géographie.

Les deux chercheurs ont déclaré que les chansons de folklore du Canada et de Terre-Neuve reflètent le même mélange d'humour et de mélancolie. " Notre humour était une façon de compenser pour la dureté de notre vie, dit M. Andrews. Quand la vie est dure, nous nous raccrochons à l'humour". Ce fut la même chose au Québec. Les deux groupes ont appris à passer le temps dans l'isolement.

M. Andrews a ajouté que les colons anglais et français sont venus au Québec et à Terre-Neuve pour gagner leur vie, et non pas pour échapper à l'oppression politique, comme ce fut le cas pour plusieurs colons du Canada.

M. Andrews dit que l'intérêt renouvelé pour le folklore au Québec et à Terre-Neuve est en partie de nature politique et en partie la continuation d'une fierté profondément enracinée dans le sol natal.



Le Carnaval Souvenir de Chicoutimi, cette année, a choisi pour thème la forêt.
Thème significatif pour notre région, où une riche forêt régularise l'écoulement des eaux génératrices de l'électricité que l'Alcan produit pour son aluminium, industrie régionale qui fournit environ 9 000 emplois.

Aluminium du Canada, Ltée

ALCAN

TRUST GENERAL DU CANADA
494, CHAMPS ELYSEES
CHICOUTIMI • 549-6490
POSTE 2000

pour obtenir le maximum de votre plan d'épargne-retraite, veuillez remplir ce coupon et l'adresser à Service des fonds de placement

Nom _____
No _____ Rue _____
Ville _____ Tél. _____

191073

performance de placement

plus

économie d'impôt

plan d'épargne-retraite du TRUST GÉNÉRAL

DÉMÉNAGEMENT
ET LIVRAISON
DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC.
180, ST-DOMINIQUE
JONQUIÈRE
TÉL.: 547-9919

TELEVISION

C.J.P.M.
Canal 6

JEUDI

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin:
"Remarions-nous"
10.30 Touchez du bois (C)
10.45 Pour vous mesdames (C)
"Loisir, artisanat"
11.00 Les bouts d'choux (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma:
"Au coeur de la ville"
15.00 Pour vous mesdames:
"Couture" (C)
15.30 Pour vous mesdames:
"Menus de santé" (C)
16.00 Les Bananas splits (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les Tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent... (C)
19.30 Jeudi 7:30:
"L'homme que l'on croyait mort" (C)
21.00 Au secours mon amour (C)
21.30 Toute la ville en parle (C)
22.15 Loto-Perfecta (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée:
"Flamme sur l'Asie"

VENDREDI

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin:
"La neige était sale"
10.30 Touchez du bois (C)
10.45 Pour vous mesdames (C)
11.00 Les bouts d'choux (C)
11.30 A votre service
11.45 Tirage loto-Québec (C)
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond-Point
13.30 Cinéma:
"Le faucon d'or" (C)
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Dessins animés (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent... (C)
19.30 En première:
"Trois cavaliers noirs" (C)
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes 74 (C)
22.00 On est comme on nait (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée:
"Georgie Girl"

HOTEL
LAURENTIEN
330 rue Jacques-Cartier, est.
Chicoutimi Tél: 543-4980



C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-4-8-9

JEUDI

8.00 Bonne journée
9.00 Dessins animés
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Fablio le magicien (C)
10.30 Initiation à la décoration intérieure (C)
11.00 Les recettes de Juliette: "Doris Lussier" (C)
11.30 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.30 Téléjournal (C)
13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma:
"Invincible cavalier noir"
16.00 Bobino (C)
16.30 Grujot et Délicat (C)
17.00 Brigade des maléfices (C)
18.00 Les chevaux du soleil (C)
18.30 Téléjournal (C)
19.40 Information première
18.53 Nouvelles du sport (C)
19.00 Les Pierrafeu (C)
19.30 Les grands films:
"Les mariés de l'an deux" (C)
21.30 Le travail à la chaine (C)
22.00 Avec André Guy (C)
22.30 Téléjournal (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma au clair de lune:
"Duel dans la boue" (C)

VENDREDI

8.45 Bagatelle (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Tribule (C)
10.30 Initiation à la décoration intérieure (C)
11.00 Les recettes de Juliette: "André Payette" (C)
11.30 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.30 Téléjournal (C)
13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma:
"Meurtre sur la 10e avenue"
16.00 Bobino (C)
16.30 Sol et Gobelet (C)
17.00 Joseph Balsamo (C)
18.00 La pince à linge
18.30 Téléjournal (C)
18.40 Information première
18.45 Les plus beaux films:
"Les voyages de Gulliver (C)
20.30 Hors série:
"Les 6 femmes d'Henri VIII (Catherine Parr) (C)
22.00 Madame et son fantôme (C)
22.30 Téléjournal (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise:
"Concours du plus bel homme" (C)
00.00 Ciné-action:
"La fureur des Apaches (C)

ARTS ET SPECTACLES

Originalité et musique

"Les Spectres aux antiquailles" de Marcel Portal

CHICOUTIMI — "Les Spectres aux antiquailles, ce volume de 200 pages m'a beaucoup intéressée, pas seulement par sa structure et son contenu, mais par son originalité et surtout par sa musique. Marcel Portal est sûrement un musicien, toutes les phrases sont cadencées, même la prose est en vers et le style reste profondément marqué par cette harmonie du rythme".

Cette critique du dernier volume du Dr Marcel Lapointe, de Chicoutimi, n'a pas été écrite par n'importe qui. Elle est de Reine Malouin, dont le curriculum vitae est plus qu'impressionnant. Qu'il suffise de mentionner qu'elle a obtenue le grand prix d'académie de l'Académie de la ballade française et des poèmes à forme fixe de Paris; un diplôme d'honneur du National Poetry Center de New-York; diplôme de maître ès lettres, premier prix et métaille Victor Hugo de l'Académie des poètes classiques de France; prix Montcalm décerné par le Syndicat des auteurs et journalistes de France; prix du Centenaire de la confédération canadienne et plusieurs autres titres.

Reine Malouin est aussi un auteur prolifique avec une vingtaine de volumes, touchant les poèmes, l'essai, l'histoire, les nouvelles et les romans.

Voici ce qu'elle écrit sur l'oeuvre de Marcel Portal, dans une revue spécialisée, "Le poète":

PORTAL, Marcel: Les Spectres aux antiquailles, poèmes, Ed. Science moderne, Chicoutimi, Québec, Canada.

Au vieux Mas, dans le Salon des antiquailles, le veilleur de nuit, Pierre à Simon, Simon dit Cointerel, découvre un grimoire qui a la propriété magique de faire renaître les spectres, dès qu'on le tient bien en mains et qu'on tourne les pages. C'est ainsi que les anciens maîtres des objets hétéroclites qui sont là reviennent vivre quelques moments pathétiques de leur existence, faire leurs commentaires et tirer des leçons de morale et d'amour. La première partie de ce récit en vers classiques et libres à la fois, ne manque pas d'humour, mais par la suite, l'auteur se laisse prendre au jeu et devient sérieux, un peu comme malgré lui. Il évoque un passé historique qui comporte quelques leçons. Les poèmes sont surtout des tableaux où l'on retrouve notre histoire et aussi l'inanité de certaines démarches humaines, de même que des gestes concrets de personnages qui ont édifié une oeuvre vivante.

Si La Nécromancie nous plonge en plein passé déjà lointain, par contre le chapitre sur La violence nous rapproche de l'époque des John Kennedy, Luther King, des noirs d'Afrique sacrifiés à la cupidité et à la haine. Tout ceci nous mène au chapitre intitulé La Paix où les figures évoquées nous prouvent comment il eut fallu aimer les hommes, et de quel prix ils ont dû payer leurs souffrances pour obtenir une paix et un amour qui ne sont jamais venus à eux sur la terre.

Ce volume de 200 pages m'a beaucoup intéressée, pas seulement par sa structure et son contenu, mais par son originalité et surtout par sa musique. Marcel Portal est sûrement un musicien, toutes les phrases sont cadencées, même la prose est en vers et le style reste profondément marqué par cette harmonie du rythme.

La nuit d'évocations de Pierre à Simon, Simon dit Cointerel, à la Ferme Plaisance est, comme nous dit fort bien l'auteur, sont des sujets qui "n'appartiennent plus à une famille ou à un peuple, mais au monde entier, comme à l'Histoire Universelle". Il faut lire ce livre. Vous ne manquerez pas de retrouver la mentalité d'un ancêtre et peut-être bien celle que vous possédez vous-mêmes en plein vingtième siècle.

Reine MALOUIN



L'auteur de "Les Spectres aux antiquailles", Marcel Portal.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

L'HOMME QUE L'ON CROYAIT MORT (4)

Jeudi, 19h. 30. Américain. 1971. Drame psychologique de W. Grauman avec Dennis Weaver, Anne Francis et Lois Nettleton. Un prisonnier de guerre s'évade et trouve sa femme, qui le croyait mort, mariée à un autre. Problème intelligemment traité. Mise en scène inventive. Jeu prenant de Weaver. Situations délicates. Scènes dures.

FLAMMES SUR L'ASIE (5)

Jeudi, 23h. Américain. 1958. Drame de guerre de D. Powell avec Robert Mitchum, Robert Wagner et May Britt. Pendant la guerre de Corée, un pilote s'éprend de la femme d'un camarade. Intrigue sentimentale. Combats bien réalisés. Conventionnel. Interprétation valable. Bravoure et esprit d'équipe. Sujet délicat.

LA NEIGE ETAIT SALE (4)

Vendredi, 09h. Français. 1953. Drame psychologique de L. Saslavsky avec Daniel Gélin, Valentine Tessier et Vera Norman. Le fils de la propriétaire d'une maison close se laisse aller au vice. Bien réalisé. Beaucoup d'atmosphère. Excellents interprètes. Conclusion positive. Milieu de débauche.

LE FAUCON D'OR (5)

Vendredi, 13h.30. Américain. 1952. Film d'aventures de S. Salkow avec Rhonda Fleming, Sterling Hayden et Helena Carter. Un jeune corsaire s'éprend d'une femme, ignorant qu'elle est un pirate rival. Quelques touches d'humour. Ensemble très conventionnel. Interprétation dans la note. Brutalités. Moeurs légères.

JONQUIERE — CKRS

LES MARIES DE L'AN DEUX (4)

Jeudi, 19h.30.

Jeudi, 19h.30. Français. 1971. Film d'aventures de J. P. Rappeneau avec Jean-Paul Belmondo, Marlène Jobert et Michel Auclair. Après avoir fait fortune en Amérique, un homme rentre en France en 1972, pour obtenir le divorce de son épouse. Aventures hautes en couleur et vivement enlevées. Oeuvre drôle et charmante à la fois. Décors ravissants. Interprétation sympathique. Liberté de conduite dans un contexte de fantaisie.

DUEL DANS LA BOUE (5)

Jeudi, minuit. Américain. 1959. Western de R. Fleischer avec Don Murray, Richard Egan et Lee Remick. Un jeune cowboy ambitieux vient chercher fortune au Montana. Intrigue traditionnelle et compliquée. Mise en scène de métier. Bons interprètes. Situation irrégulière.

MEURTRE SUR LA 10e AVENUE (4)

Vendredi, 14h.30. Américain. 1957. Drame policier de A. Laven avec Richard Egan, Jan Sterling et Dan Duryea. Un avocat enquête sur des actes de violence dans le milieu des débardeurs. Mise en scène rigoureuse. Partie documentaire intéressante. Interprétation sobre. Scènes violentes.

63 Québécois boursiers du Conseil des Arts du Canada

OTTAWA (PC) — Soixante-trois Québécois sont au nombre des 365 Canadiens qui se partageront une somme globale de $3,200,000 du Conseil des arts du Canada sous forme de bourses de travail libre et de recherche.

Les universitaires, qui oeuvrent dans le domaine des humanités et des sciences sociales, recevront chacun un maximum de $9,000 pour les aider à réaliser leurs travaux de recherche.

Les jurés ont choisi 366 personnes sur un total de 679 candidats.

Les bourses de travail libre s'adressent aux professeurs des universités canadiennes qui désirent se consacrer pendant une année à des études ou des recherches personnelles. Les bourses de recherche sont attribuées aux titulaires d'un grade universitaire supérieur qui bénéficient d'un congé d'étude sans traitement pour réaliser un projet particulier.

Neuf universitaires du Nouveau-Brunswick ont également été choisis comme boursiers.

BENEFICIAIRES

Parmi les bénificiaires québécois d'une bourse de travail libre, on retrouve l'abbé Gérard Dion, de l'Université Laval relations industrielles, Léo Dorais, de l'Université du Québec à Montréal, administration scolaire, Jean-Denis Gendron, de l'université Laval, président de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française au Québec, linguistique, Jacques Grand'Maison, de l'Université de Montréal sociologie, Jean Hamelin, de l'université Laval, histoire, Gilles Marcotte, de l'Université de Montréal français, Maurice Torelli, de l'Université de Montréal, science politique.

Au Nouveau-Brunswick, les boursiers sont I. Z. Bouwer mathématiques, P. A. Buckern histoire, Franz Eppert linguistique, M. R. Miller musique, D. F. Rowan, J. Woodfield anglais, tous de l'Université du Nouveau-Brunswick; Gilles Nadeau éducation, de l'Université de Moncton, J. M. Thompson, de l'université Mount Alllison, Sackville autres langues et littérature et Cyril Welch, de l'Université Mount Allison philosophie.



FILM SILENCIEUX: Cette vedette des films silencieux des années 1920, d'origine suédoise, Anna Q. Nilson, est décédée dans un hôpital d'Hemet, en Californie, à l'âge de 88 ans. (Téléphoto de la P.A.)

Le jury au Festival de la télévision

MONTE CARLO (AFP) —La comtesse Marianne Bernadotte, bru du défunt roi de Suède, Gustav VI, a été élue présidente du jury du 14ème Festival international de télévision de Monte-Carlo. Les deux vice-présidents sont MM. Yasuo Hozumi, représentant de la chaîne de télévision japonaise Hoso Kyokai, et Hans Joachim Lange Allemagne fédérale, écrivain.

Le jury international, composé de sept membres, décernera un grand prix: une nymphe d'or et cinq nymphes d'argent qui récompenseront les meilleurs programmes choisis parmi 80 émissions présentées au festival par 50 organismes de télévision, représentant 31 nations.



DON D'OEUVRES DE RODIN: Le banquier B. Gerald Cantor qui pose près d'une oeuvre d'Auguste Rodin, dans son bureau de New-York, lundi, a donné près de $3 millions en valeur d'oeuvres de Rodin, à trois musées américains. (Téléphoto de la P.A.)



DE RETOUR: Maria Callas, en compagnie de son pianiste, Robert Sutherland, apparaît, à un rappel, au cours du premier d'une série de concerts dans plusieurs villes américaines. La grande cantatrice inaugurait ainsi à Philadelphie, un retour sur la scène après une absence de neuf ans. (Téléphoto de la R.A.X.).

Activités artistiques

EXPOSITIONS

JACQUES HUDON expose ses oeuvres au Centre culturel de Jonquière.

THERESE RACINE expose à la salle La Coquille du restaurant Gosselin de Jonquière.

Un concours d'AFFICHES auquel ont participé les étudiants s'est tenu en prévision du Carnaval-Souvenir. Les oeuvres exécutées seront exposées à partir du dimanche, 17 février à 14h. dans le foyer de l'auditorium Dufour. Des prix seront distribués aux auteurs des travaux jugés les meilleurs.

Le mardi, 19 février, sera la JOURNEE DES ARTISANS du Carnaval-Souvenir. Les oeuvres d'artisans de la région seront exposées dans les vitrines de la rue Racine et de Place du Royaume.

Spectacle de CLAUDE LANDRE à l'auditorium Fernand-Bilodeau de Roberval, le 21 février.

Concours de "gigueux" et de "violoneux", activité du Carnaval-Souvenir, à Place du Saguenay, le 21 février.

Les BALLETS DU SAGUENAY présentent leur spectacle "Rythmes en liberté", le samedi 23 février à l'auditorium d'Alma.

Spectacle de FOLKLORE, avec plusieurs troupes québécoises, à l'auditorium de la polyvalente Charles-Gravel, de Chicoutimi-Nord, le 23 février.

Spectacle de LOUISE FORESTIER, le 27 février à la salle François-Brassard de Jonquière, et le 28 à l'auditorium d'Alma.

AUTRES ACTIVITES

Ce soir, au Centre Culturel de Jonquière, se déroulera la "Soirée de l'amour". On y racontera les "belles et laides histoires d'amour vécues par leurs héros". Un spectacle de mimes et de sketches auquel le public est invité à participer, tout en buvant le "philtre d'amour". L'entrée est libre.

CINEMA

ALMA

Alma:
Dernière représentation: "La tour du diable" - "Le masque de la mort rouge".

Canadien:
Dernière représentation: "Jésus-Christ Superstar" - "Réquiem pour un espion".

CHICOUTIMI

Capitol:
Dernière représentation: "La grande Java" - "Alléluia et Sartana".

Cartier:
Dernière représentation: "Les petits anges noirs" - "La générale".

Impérial:
Dernière représentation: "Les bananes mécaniques" - "L'hôtel du vice".

PLACE DU ROYAUME
Cinéma 1:
"Les jambes en l'air" - "Kapkido".

Cinéma 2:
"Jésus-Christ Superstar" - "En pays ennemi".

Cinéma 3:
"Cris et chuchottements" - "L'assassinat de Trotsky".

DOLBEAU

Météore:
Jusqu'au 15 février incl.: "Les grenouilles" - "Trop mignon pour l'armée".

Jonquière:

Bellevue:
Dernière représentation: "La grande Java" - "Alléluia et Sartana".

Centre:
Dernière représentation: "Les bananes mécaniques" - "L'hôtel du vice".

Elysée:
Dernière représentation: "Les petits anges noirs" - "La générale".

BAGOTVILLE

Saguenay:
Dernière représentation: "Les bananes mécaniques" - "La femme qui rit".

MISTASSINI

Orphéon:
Dernière représentation: "Le frisson du vampire" - "Réquiem pour un vampire".

Horaires sujets à changements.

MENAGE NEUF
STYLE CANADIEN 1974

AUCUN COMPTANT
ENTREPOSAGE GRATUIT

Ce ménage comprend: 1 poêle automatique, 30 pouces, 1 réfrigératur, 2 portes, automatique; 1 lessiveuse et 1 sécheuse automatiques (choix de couleur); 1 mobilier de cuisine style canadien; 1 mobilier de chambre, bureau triple, commode, lit style canadien. Un matelas et sommier caisse SIMMONS, 1 mobilier de salon avec fauteuil berçant, table de centre finie en orme; table de bout; 2 lampes de même style.

Très grande valeur.

Informations:

Téls: 547-5138
547-4579

Ce ménage est vendu par:
AMEUBLEMENT CAPRI DE JONQUIERE

JEUDI 9 heures 30 p.m.
TOUTE LA VILLE
EN PARLE
avec Serge Bélair
Pouls d'une metropole qui vit et palpite, cette émission vous propose un tour d'horizon complet des événements artistiques et mondains qui se déroulent sur la scène de l'actualité, en images, entrevues et commentaires.
6 JOLIDE
CJPM-TV



FÉMININ QUOTIDIEN

Actualité féminine

DIETETICIENNE

La récente enquête sur la nutrition menée au Canada est probablement la plus valable parmi les études du genre faites dans d'autres pays, estime une diététicienne britannique.

Le Canada est maintenant en mesure de mettre au point un programme de nutrition, affirme Dorothy Hollingsworth.

Les résultats de l'enquête avaient indiqué que dans une proportion de cinquante pour cent, la population souffrait d'obésité, ou encore d'un manque de vitamines et minéraux.

Selon l'experte britannique, il importe d'établir l'équilibre entre la teneur en aliments et les activités de la vie quotidienne.

Mademoiselle Hollingsworth, qui assume le poste de directeur-général de la British Nutrition Foundation, souligne que le mode actuel de vie ne préconise guère les moyens de faire de l'exercice et par ailleurs facilite une alimentation trop riche.

A son avis, il est préférable de s'adonner régulièrement et de façon modérée à des exercices physiques, plutôt que d'en faire occasionnellement de manière intense.

Un bébé trop joufflu risque de devenir un enfant obèse et plus tard un adulte souffrant d'obésité chronique.

Pour ce qui est des diètes d'amaigrissement, l'experte souligne que les cas graves d'obésité nécessitent un traitement médical.

Dorothy Hollingsworth faisait ces commentaires durant un séjour à Toronto.

RAPPORT

La publicité à tendance à perpétuer l'image de la femme-objet, indique un rapport des Nations-Unies.

Les femmes sont utilisées pour promouvoir les ventes, ou encore pour illustrer des images séduisantes, lesquelles incitent la clientèle féminine à acheter des choses qui auparavant ne leur semblaient pas nécessaires.

Ces commentaires sont contenus dans le rapport préparé par la commission sur le statut de la femme à l'ONU.

Le document souligne que le fait de montrer les femmes comme des êtres inférieurs servira à créer une image stéréotypée chez certains employeurs.

Ce rapport résume les points de vue de 28 gouvernements et 22 organisations non gouvernementales sur l'influence des média d'information pour apporter une autre image quant au rôle de la femme dans la société actuelle.

INGÉNIEURS

La faculté de génie civil de l'université de Toronto cherche à recruter des femmes. L'an dernier, on avait publié une brochure intitulée "les femmes ingénieurs", dans le but d'intéresser un plus grand nombre d'étudiantes à se lancer dans cette profession.

Sur les 2,300 étudiants qui se préparent à l'obtention du diplôme cette année à l'université, on ne compte que 56 femmes.

Le doyen de la faculté, Monsieur Bernard Etkin, estime qu'au niveau du talent, il n'y a aucune raison pour que les femmes soient moins bien représentées dans ce domaine.

COLBERT

L'actrice Claudette Colbert, maintenant agée de 68 ans, revient sur la scène théâtrale.

Elle a quitté sa demeure à la Barbade pour se produire aux Etats-Unis, après avoir reçu de nombreux textes de gens intéressés à ce quelle reprenne ses activités..

D'origine française, Claudette Colbert s'était installée en 1963 dans une maison qui date de 200 ans, à la Barbade, avec son mari, le docteur Joël Pressman. Celui-ci est mort peu après.

L'actrice séjourne une partie de l'année dans son appartement à Paris.

Attention de vous marier avant d'atteindre 20 ans

La réussite d'un mariage dépend de plusieurs facteurs, entre autres l'âge des futurs conjoints, leur autonomie à l'égard l'un de l'autre, leur capacité d'aimer. Cette explication est donnée par Madame Pauline St-Jacques-Levac, recherchiste au Service d'animation à la préparation au mariage, à Montréal.

A son avis, l'âge est un facteur important de maturité et de stabilité, et l'on ne devrait pas se marier avant 20 ans.

Le but du service d'animation est d'amener les jeunes à réfléchir.

Madame St-Jacques-Levac attache beaucoup d'importance à l'autonomie avant d'envisager le mariage, afin qu'aucun des deux partenaires ne s'accroche à l'autre comme à une bouée de sauvetage. Il y a aussi la capacité de négociation, afin que les intéressés puissent sortir des discussions avec le sentiment d'être tous les deux gagnants.

Les couples parlent de divorce lorsqu'ils ne sont pas capables de faire face aux conflits.

Considérant que la vie commune peut durer 40 ou 50 ans et même davantage, il convient de rester "couple" même si l'on devient "parent", rappelle Madame St-Jacques-Levac.

Ces sujets de discussion sont proposés par le Service d'animation à la préparation au mariage aux jeunes qui envisagent la vie à deux.

Pour un docteur en philosophie

Les femmes et la politique: un sujet amusant

Par Christiane LAFORGE

CHICOUTIMI — "Nous avons un peu de passé, vos chances sont bonnes d'avoir tout l'avenir" a conclu le professeur Martin Blais devant une assistance féminine de cinquante-trois personnes lors du dernier souper des femmes de carrière. Exposant, et ce avec beaucoup d'humour, ses idées sur "la femme et la politique", M. Blais a su avec beaucoup de diplomatie, plaider la cause masculine, grandement menacée par ce que certains appellent la revanche du sexe faible, où la parthogénèse ne se limiterait pas qu'aux abeilles ou aux lapines.

"La femme et la politique" fut prétexte au professeur Blais d'une suite d'idées, très clairement énoncées où il s'attacha surtout à l'origine des mots concernés.

"La femme, la politique et la religion sont les trois pommes de discordes que ne veulent pas croquer ceux qui veulent la paix à tout prix", commença-t-il pour mieux situer le mot femme qu'il ne s'est toutefois pas hasardé à définir, sinon en spécifiant sa réalité dans un univers qui, autant que la politique, concerne tout le monde.

Quant au mot: politique, il nous en rappelle la racine, signifiant: tirer de la campagne ou de la forêt et s'installer dans une ville. Aujourd'hui politiser signifie beaucoup plus l'art de s'organiser en société et de vivre dans une société organisée, et cela, incontestablement, concerne autant les femmes que les hommes: quantitativement et qualitativement. Aussi faut-il encore envisager les modes de participation à appliquer.

Deux hypothèses peuvent être émises: l'égalité telle que vécue en pays communiste, où la femme est à l'image des hommes. Elle est considérée physiquement capable de faire tous les métiers que font les hommes. Elle "singe" l'homme, le copie en tout. Soit, en seconde hypothèse, l'égalité dans la différence, basée sur une reconnaissance d'une nature essentiellement féminine, d'une authenticité féminine unique et profondément différente de l'homme. Elle possède ses lignes de force particulières et des aspirations qui lui sont propres. C'est d'ailleurs par cette différence que l'absence des femmes dans la vie publique est une lacune. Les préoccupations des hommes sont essentiellement masculines, seules les femmes peuvent concevoir les besoins rattachés à la réalité féminine.

M. Blais, reconnaît que c'est aux femmes de se définir et à établir leur destinée. Il ne croit pas en une infériorité des sexes, et affirme que la femme a sa place partout. Il ne s'agit pas de créer une obligation de réserver sur toutes les sphères un nombre égal de femmes et d'hommes, la montée des êtres est une montée individuelle.

Il est cependant normal, selon lui, que certains domaines soient considérés essentiellement masculins et d'autres essentiellement féminins, n'admettant pas comme une évolution la possibilité pour la femme de devenir éboueur, ou terrassier, travaux selon lui trop durs physiquement.



LE VALENTIN DES DAMES—M. Martin Blais ne manquait pas d'humour devant les femmes de carrière sur un sujet qui s'y prêtait bien: la politique.

Un message de l'Association des consommateurs du Canada

De la même manière qu'ils ont le droit d'attendre une satisfaction des produits qu'ils achètent, les consommateurs devraient bénéficier de services de santé correspondant à ce qu'ils coûtent. Etant donné que les structures fonctionnelles actuelles de nos services ont atteint un point où elles ne peuvent fournir au public un accès plus ouvert à un coût raisonnable, les consommateurs doivent accepter des changements et les centres de soins communautaires constituent l'une des possibilités existantes.

Un C.S.C. est un organisme à but non lucratif conçu pour fournir un ensemble de soins préventifs, de diagnostics et de traitements, aussi bien que de soins rééducatifs grâce à une action de groupe intégrée. Un tel centre offrirait des services à tous les membres d'une communauté et serait placé sous l'autorité de la collectivité locale qui devra respecter les règles attachées à l'utilisation des fonds publics. Prôné par le rapport Castonguay, le Comité Hastings et le gouvernement du Manitoba, ce concept reçoit une attention toute particulière des consommateurs et des membres du corps médical.

Les principaux avantages des C.S.C. seraient une augmentation de l'efficacité et une réduction des coûts. Ils fourniraient en un seul endroit les services d'une équipe de professionnels de la santé, ce qui permettrait de fournir des soins plus efficaces et plus complets et de suivre les patients sans doubles emplois ni pertes de temps. Ces centres ne seraient pas des succédanés d'hôpitaux, mais leurs fonctions pourraient comprendre: diagnostics, ordonnances médicales, rayons X, analyses de laboratoire, ophtalmologie, optique, soins dentaires, petite chirurgie, éducation sanitaire de la communauté, thérapie rééducative, psychiatrie, consultations maritales et familiales. Les limites du centre seraient fixées par le coût et l'espace que nécessite un équipement complexe, ainsi que par l'absence de cuisine, de laverie, de moyens de séjour et par la dimension de la communauté bénéficiaire. Etant donné la gamme étendue des services offerts, ces centres pourraient avoir comme fonctions principales le soin de la famille entière et la médecine préventive, par exemple une bonne nutrition. On pense également qu'à long terme la pratique de la médecine préventive se traduira par une économie de dépenses médicales et une augmentation de l'efficacité économique. Les centres pourraient aussi coordonner les services d'infirmerie pour malades chroniques et ceux des infirmières visiteuses afin de diminuer les frais importants que provoque l'utilisation des lits d'hôpitaux pour des soins délicats.

L'assurance hospitalisation publique et l'assurance maladie universelle se traduisent par un certain nombre de tensions graves dans notre système de santé du fait de l'accroissement de l'utilisation des services par les consommateurs et de l'augmentation rapide des frais hospitaliers et administratifs. Avec les progrès de la science et des techniques médicales, les services de santé et le personnel sont devenus plus spécialisés, ce qui contribue encore à l'augmentation des coûts et à la dépersonnalisation des soins. Dans un C.S.C. il serait plus facile de satisfaire à l'ensemble des besoins de l'usager, à la fois en tant qu'individu et que membre d'une collectivité. Le docteur pourrait devenir un diffuseur de la médecine préventive au moins autant qu'un guérisseur.

Les C.S.C. peuvent constituer une solution aux problèmes de santé des "économiquement faibles". La facilité d'accès à un degré de traitement qui sans cela serait impossible peut avoir un effet important sur les problèmes type de la pauvreté: malnutrition, mauvaise dentition, éruptions de la peau, maladies psychosomatiques. Cette chance de pouvoir contribuer à régler de graves problèmes sociaux devrait comporter une forte attirance pour de nombreux professionnels de la santé du temps présent qui seraient en même temps les pionniers d'un nouveau système. Les régions rurales et éloignées, actuellement mal desservie, pourraient retirer de gros avantages d'installations ainsi centralisées.

Les prochains conférenciers

CHICOUTIMI—Madame Albanie Morin, député de Louis-Hébert, sera le prochain conférencier invité des Femmes de Carrière.

Mme Morin est une des trois premières femmes admises à la Chambre des Communes depuis la Confédération. Mlle Monique Bégin (St-Michel) et Mme Jeanne Sauvé (Ahunstic) complètent la participation féminine à l'intérieur du Parlement.

Convaincue de l'importance de la femme au sein d'une nation, elle souhaite que plus de femmes adhèrent aux partis politiques et briguent les suffrages lors des élections.

Cette rencontre avec Mme Morin aura lieu le 12 mars prochain à Chicoutimi. Le sujet traité sera: "Position de la femme et influence au sénat".

Le 26 mars, un second invité de marque sera présenté aux membres de l'organisme, alors que Mme Antonine Maillet, auteur de la Sagouine les entretiendra sur "L'Acadie et la femme".

Un record

18 ans de coma

(N A P) — C'est un cas médical unique au monde: un Français M. Paul Balay, âgé de 38 ans, est entré tout récemment dans sa dix-huitième année de coma!

Le 2 décembre 1955, M. Balay, apprenti menuisier alors âgé de 19 ans, sortait d'un bal, en compagnie de deux autres jeunes gens lorsqu'une voiture faucha leur petit groupe.

L'un des jeunes gens fut tué sur le coup et les deux autres dont Paul Balay, atteint d'une lésion cérébrale, grièvement blessés.

Transporté, dans le coma, à l'hôpital de Lons-Le-Saunier (Jura) il n'a jamais, depuis cette date, repris connaissance!

Divers traitements lui furent appliqués, cinq années durant, sans résultat. On le ramenait, en 1960, au domicile de sa mère où il continue, dans une totale inconscience, son existence entièrement végétative.

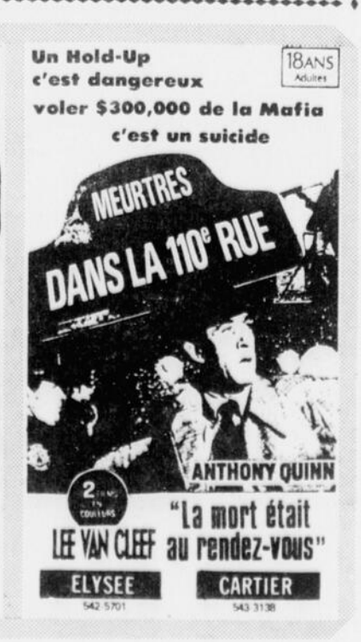
Constamment débarrassé des mucosités qui risqueraient de l'étouffer, Paul Balay est nourri à l'aide d'une sonde stomacale. Sa mère le veille, pratiquement nuit et jour, avec un dévouement qui fait l'admiration du pays tout entier.











CANADIAN TIRE

Les prix des pneus seraient encore haussés

hier qu'ils étudient la possibilité d'augmenter encore une fois le prix de leurs produits cette année.

La majorité des sociétés

Interrogé sur l'éventualité d'une augmentation du prix des pneus, M. J.P. Wadds, président de la société Canadian Tire Ltd, a déclaré: "L'augmentation du prix des pneus est essentiellement due à l'augmentation du prix du caoutchouc".

Un de ces porte-parole a déclaré: "Ce sera une année terrible pour l'industrie du pneu".

LA PRESSE, MONTREAL, JEUDI 10 JANVIER 1974

Le prix des pneus montera aussi

TORONTO (PC) — Plusieurs manufacturiers canadiens de pneus

Près de la moitié du caoutchouc utilisé dans la fabrication des pneus est de nature synthétique. L'augmentation du prix du caoutchouc synthétique distribué par la société Polysar Ltd, de Sarnia en Ontario. Ces hausses des prix du caoutchouc entreront en vigueur le 15 janvier prochain.

MONTREAL-MATIN, SAMEDI 12 JANVIER 1974

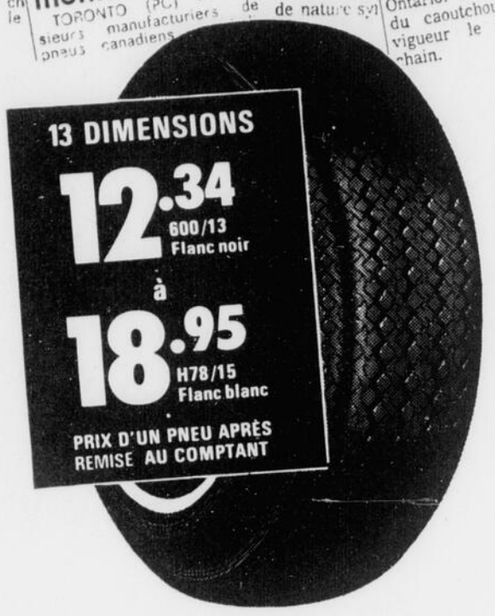
Nous avons toujours

un MEILLEUR CHOIX au MEILLEUR PRIX!

Les prévisions de l'industrie sont assez pessimistes, pourtant, Canadian Tire vous offre en ce moment un vaste choix de pneus pour tous vos besoins et pour toutes les bourses. Chez Canadian Tire votre pouvoir d'achat est toujours plus élevé.



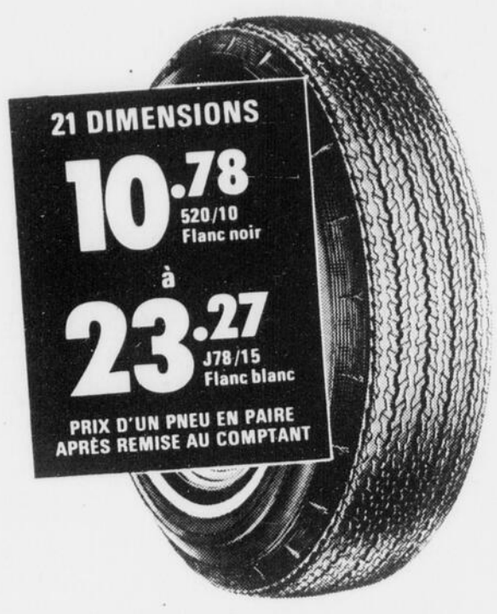
Le STANDARD à flanc noir: pneu 2 plis nylon. Notre plus bas prix. Excellente qualité.



Le WHIPPET: pneu 2 plis nylon Du Pont 66. Taillé pour la route et la vitesse.



Le CONTENDER: pneu 4 plis polyester. Excellente stabilité. Ne s'aplatit pas la nuit.



Le SAFETY 99: pneu en nylon Du Pont essayé à des vitesses que vous ne ferez jamais.



Le POLYFLEX 2 + 2: pneu nylon ceinturé polyester pour un roulement plus doux.



Le TURNPIKE 2+2 LARGE à flanc blanc: pneu polyester bandé verre comme sur autos 71-74.



Le BELT-O-GLASS 4+2 à flanc blanc: la plus solide construction nylon bandé de verre.



Le TORNADO SÉRIE 70: pneu ultra-large en polyester bandé verre 2 + 2. Grosses lettres.



Le RADIAL "SAFETY 99": pneu radial 1er choix. Filet blanc. Essai gratuit pendant 10 jours.

Tous les pneus montrés (sauf le Standard) sont garantis pendant 5 ans contre les risques routiers. Voir détails dans catalogue. (Assurance pour le Standard moyennant $1.00 par pneu.)

Pour combattre le mauvais temps!



ANTIGEL de lave-glace

Soyez prêt à affronter la neige et la glace avec l'antigel de lave-glace Moto-Master. Il contient du détergent pour bien nettoyer et est efficace jusqu'à —30°F. Mélange preparé à l'avance, prêt à servir. Le gallon, Seulement ..... **.88**

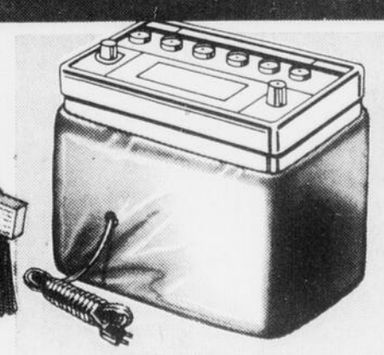


Dégivreur
DE VITRE ARRIÈRE

Dégivreur Kleer-Vue pour voitures 55 à 74. Robuste moteur 12 V. Fait circuler l'air et chauffe. **19.88**

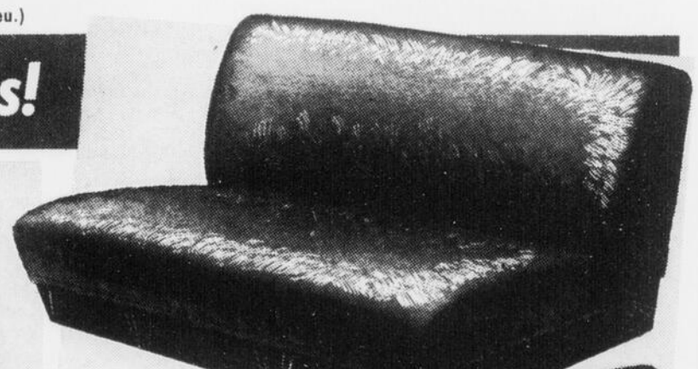
Balai-grattoir 23"
POUR NEIGE ET GLACE

Nettoie les vitres rapidement. Soies épaisses à un bout, grattoir résistant au bris à l'autre. ..... **.69**



Couvre-batterie
CERTIFIÉ PAR L'ACNOR (CSA)

Enveloppez-en la batterie en hiver et branchez pour bien démarrer le matin. Elément 80 Watts, 115 volts. Pour la plupart des batteries. **5.89**



HOUSSE EN PELUCHE ORLON
Housse-jeté 100% peluche acrylique Orlon. Pour AV/AR sedans et coaches, sièges-baquets. Chac. ou paire **11.98**

THERMOSEAT RÉVERSIBLE
Siège isolant réversible. Un côté plaid, l'autre cuirette. 17½ x 34½". **4.98**

COUVERTURE D'AUTO 55 x 72"
Coton duveté à bords surjetés. Couleurs et motifs variés. **3.59**



en plus! billets-bonis au comptant

Utilisez votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire

CANADIAN TIRE ASSOCIATE STORE

KENOGAMI
20 RUE PRICE
547-2605

CHICOUTIMI
1257 BOUL. TALBOT ET
RUE DES CHAMPS-ELYSEES
549-5014

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

2e Section | Jeudi, le 14 février 1974 | page 13

Quand rien ne va plus

Quand rien ne va plus, il faut faire quelque chose. Eh bien, les Blues de Saint-Louis, qui avaient connu la défaite au cours de leurs six derniers matches, ont décidé d'échanger Chris Evans, Jean Hamel et Bryan Watson aux Red Wings de Détroit en retour de Garnet Bailey, Bill Collins et Ted Harris. Les Blues occupent la quatrième place de la division ouest de la Ligue nationale, avec un seul point d'avance sur les Kings de Los Angeles.

Tracy rebondit en véritable champion

Par Julien GAGNON

Québec — Le vétéran Bill Tracy du secteur Saguenay n'a pas déçu ses supporteurs qui avaient misé sur ses chances de remporter au moins deux victoires lors de la première journée de compétitions à l'occasion du championnat provincial de curling disputé à Québec, depuis hier.

Tracy a traversé une période quelque peu difficile lors de son premier match contre Jean Boivin de Québec, au cours de la journée, qui avait réussi à prendre les devants 5-2 après cinq bouts. Tracy a raté quelques sorties importantes dans les premiers bouts, ce qui a favorisé sensiblement l'adversaire.

Au sixième bout, les choses ont toutefois tombé à son avantage alors que Boivin a raté ses deux pierres pendant que Tracy en comptait déjà trois dans la maison.

Le capitaine de l'équipe d'Arvida en a ajouté deux autres pour marquer cinq points dans ce bout pour prendre l'avantage 7-5.

Boivin s'est ressaisi par la suite pour marquer trois points au huitième bout pour niveler les chances 8-8. Tracy a toutefois retrouvé la touche indispensable pour pouvoir mener son équipe à un gain de 11-9.

Hier soir, la victoire fut plus facile alors que Tracy répétait son geste aux dépens de l'équipe de Jos Saad du club Caledonia du secteur Montréal 2.

Roger Boily, qui represente le secteur Lac-Saint-Jean, a éprouvé de la difficulté durant les cinq premiers bouts de son match contre Réal Paquet du secteur du bas du fleuve. Tant et si bien qu'après cinq bouts, Paquet avait pris les devants 8-1.

Incapables de réussir une sortie ou de trouver la juste mesure de la glace, les joueurs de Boily ont raté infailliblement avant d'exécuter l'un des plus brillants retours que l'on ait jamais vu.

Boily a remonté la pente, ayant pris deux points au sixième bout, pour voler les quatre bouts suivants et finalement porter le compte 8-7 en faveur de Paquet après 11 bouts. Une dernière pierre lancée un peu trop faiblement par Boily au 12e et dernier bout ne fut pas suffisant pour lui permettre d'aller se placer en position de marquer le point égalisateur et forcer un bout supplémentaire.

Paquet a réussi une sortie sur la pierre de Boily pour marquer deux autres points et remporter la victoire au compte de 10-7.

Paquet ne fut pas aussi favorisé par le sort, hier soir, alors qu'il a dû s'incliner devant l'équipe de Ted Girouard du secteur nord-ouest du Québec. Pour Girouard, il s'agissait d'un deuxième gain dans sa journée.

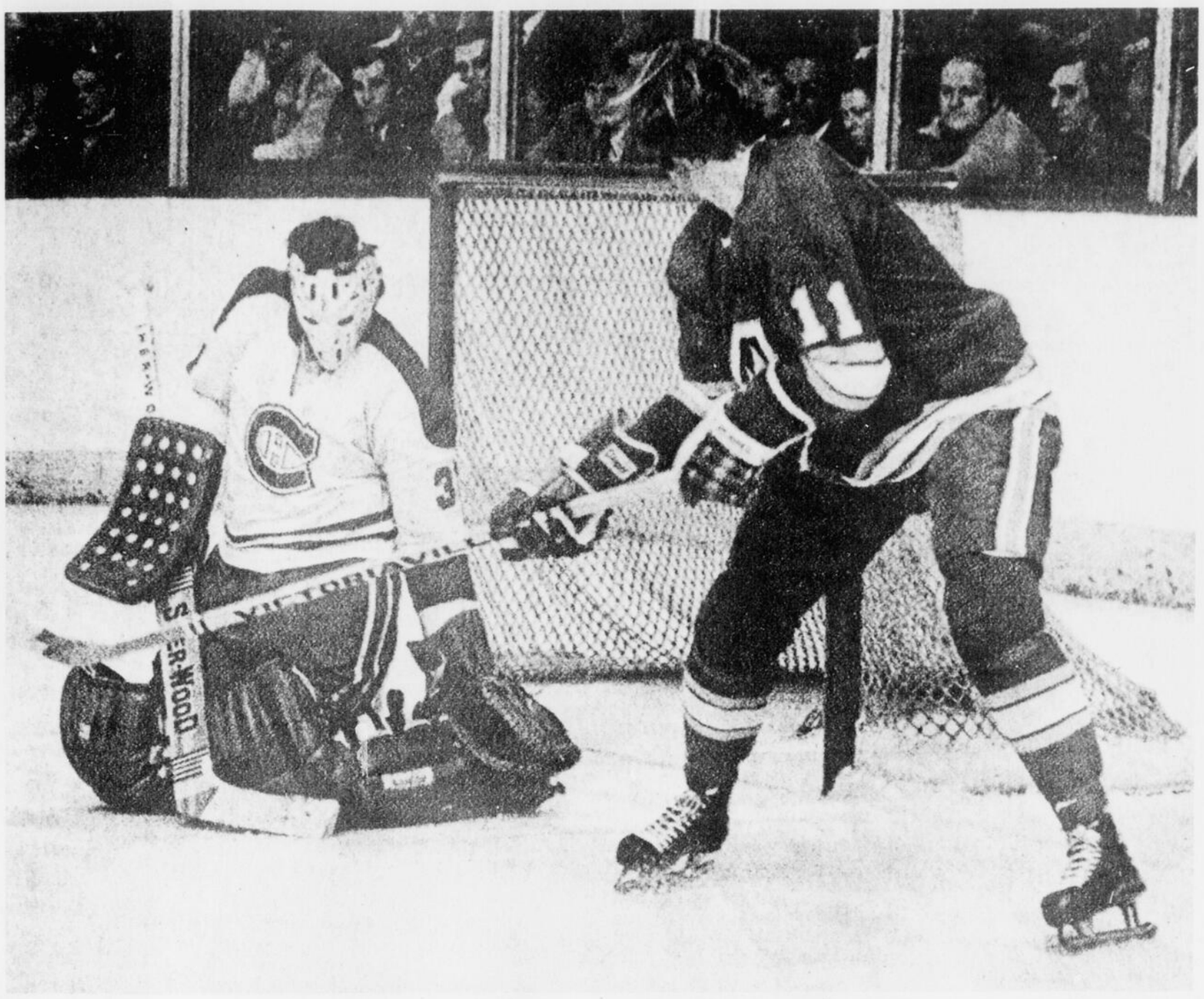
Ron Patton de Cllenmore du secteur Montréal I, et Carl Rodger de Lachute ont également mérité deux gains au cours de la journée d'hier pour présenter une fiche vierge de deux victoires sans défaite, tout comme Bill Tracy.

Guy Germain, une autre équipe de Québec qui était parmi les favoris pour l'emporter, a connu l'élimination dès la première journée après avoir subi deux défaites consécutives. La première aux dépens Elmer Lack de Howey et la seconde contre Mike Mooney de Lennosville.

On retrouve donc quatre équipes en tête du classement avec deux gains sans défaite. Ce sont Ron Patten, Carl Rodger, Bill Tracy et Ted Girouard. Suivent avec une victoire et une défaite chacun: Mike Mooney de Lennoxville, Andy Hrycko de Sainte-Anne-de-Bellevue, Jean Boivin de Québec, Roger Boily de Roberval, Elmer Lack de Howey, Jim Ursel de Saint-Laurent, Jos Saad de Caledonia et Réal Paquet de Matane.

Boily disputait son troisième match, ce matin à 10h, contre Jean Boivin alors que Tracy rencontrait Ted Girouard, cet après-midi à 13h.

Quatre équipes sont éliminées: Guy Germain de Québec, Alain Pichon de Trois-Rivières, Jos Verbanek de la Côte-Nord et Bill Nimijean de Saint-Jean.



CE N'EST PAS LUI — La rondelle est bien derrière Michel Larocque, des Canadiens de Montréal, mais ce n'est pas Léon Rochefort (11), des Flames d'Atlanta, qui a réussi à le déjouer. C'est plutôt un lancer de Bob Leiter qui a percé la forteresse de Larocque. Les Flames ont pris une avance de trois buts au premier engagement pour l'emporter finalement 3-2. (Téléphoto PC)

Les Flames ont le numéro des Canadiens

SELON (PC) — Bobby Leiter a enfilé deux buts en première période, hier soir, pour conduire les Flames d'Atlanta à une victoire de 3-2 contre les Canadiens de Montréal dans un match de la Ligue nationale de hockey disputé devant 16,581 spectateurs.

C'est la deuxième fois ce mois-ci et la troisième fois en quatre rencontres depuis le début de la saison que les Flames réussissent à battre le Tricolore.

Larry Romanchych a réussi l'autre filet des visiteurs tandis que Frank Mahovlich et Yvan Cournoyer ont riposté pour Montréal au dernier engagement.

Les Flames, qui on défait le Canadien 4-2 à leur dernière visite au Forum, ont nettement dominé le jeu en première période, effectuant 19 lancers, contre seulement neuf, vers le filet adverse et marquant trois buts.

Leiter a ouvert le pointage à 4:10 après avoir saisi le retour d'un lancer de Romanchych.

Environ quatre minutes plus tard, Romanchych a compté son 17e but de la campagne avec l'aide de la recrue Eric Vail.

Leiter, qui avait également compté à deux reprises dans une victoire de 5-3 des Flames contre Montréal, le 1er février à l'Omni, a porté à trois buts l'avance des siens 39 secondes avant la fin du premier vingt. Il a fait dévier un tir de Randy Manery derrière le gardien Michel Larocque pendant que Yvon Lambert purgeait une pénalisation pour avoir retenu.

Les Canadiens ont été surclassés 14-5 dans le chiffre des lancers en période médiane, mais Larocque a sauvé la situation à plusieurs reprises.

Peter Mahovlich a raté une chance unique de déjouer Daniel Bouchard au cours de cette période. Après avoir intercepté une passe directement en face du but adverse, il a attiré le gardien vers lui mais son lancer a été bloqué par le défenseur Jean Lemieux qui s'était précipité à l'entrée de la cage.

Frank Mahovlich a compté au tout début du dernier tiers sur un retour de lancer de Guy Lafleur. Cournoyer a ensuite compté son 31e filet de la saison.

Bien qu'il ait dirigé 20 lancers vers Bouchard au dernier engagement, le Tricolore n'a pu créer l'égalité.

101 POINTS POUR PHIL ESPOSITO

A OAKLAND — Johnny Bucyk a marqué trois buts et Phil Esposito a récolté ses 100e et 101e points de la saison, hier soir, alors que les Bruins de Boston ont infligé un revers de 9-6 aux Golden Seals de la Californie.

Esposito, qui a accumulé 999 points depuis le début de sa carrière dans la Ligue nationale, a obtenu des passes sur le premier filet de Bucyk et sur un but de Ken Hodge en deuxième période. Il atteint ainsi le cap des 100 points pour une quatrième saison consécutive.

Greg Sheppard a ouvert le pointage pour Boston dans la cinquième minute de jeu du premier vingt mais les Seals ont riposté avec quatre buts successifs, deux par Reggie Leach, un par Ivan Boldirev et un par Gary Croteau. Dave Forbes a réduit la marge à 4-2 avant la fin de l'engagement.

André Savard a enfilé son 11e but de la saison au début de la période médiane et Hodge a créé une égalité de 4-4 avec son 39e filet de la campagne.

Ted McAneeley a redonné les devants aux Seals à 13:11 mais Bucyk a répliqué avec ses 19e et 20e buts à 15:27 et 17:45.

Bobby Schmautz, Bucyk et Terry O'Reilly ont complété le pointage des vainqueurs en troisième période tandis que Boldirev a réussi le dernier filet des Seals.

DEUX BUTS DE JEAN PRONOVOST

A PITTSBURGH — Jean Pronovost a compté deux buts hier soir en conduisant les Pingouins de Pittsgurgh à un gain de 5-3 sur les Red Wings de Détroit.

Les Pingouins ont pris une avance de 4-1 au cours des deux premières périodes grâce à Pronovost, Ron Stackhouse, Bob Kelly et Chuck Arnason tandis que Mickey Redmond marquait son 31e but de la saison.

Après que McLeod et Marcel Dionne eurent réduit la marge de 4-3 dans la 3e période, Pronovost a assuré la victoire aux locaux à 17:58.

HUITIEME BLANCHISSAGE D'ESPOSITO

A CHICAGO — Tony Esposito a effectué 42 arrêts à l'occasion de son huitième blanchissage de la saison hier soir alors que les Black Howks de Chicago ont battu les Kings de Los Angeles grâce à une poussée de quatre buts dans la deuxième période.

Pit Martin a ouvert le pointage pendant un désavantage numérique, puis Stan Mikita a profité d'un jeu de puissance pour son 20e but de la saison.

Bill White a porté la marge à 3-0 et la recrue Dave Kryskow a complété le total, toujours dans le 2e engagement.

Mikita en est à sa 13e saison d'affilée avec au moins 20 buts.

Les Kings ont effectué 19 lancers dans la dernière reprise.

GAIN DES FLYERS

A TORONTO — Rick MacLeish a compté deux buts, hier soir, et les Flyers de Philadelphie ont disposé des Maple Leafs de Toronto au compte de 3-1.

MacLeish a enfilé son 21e but de la campagne dans la troisième minute de jeu du premier engagement et a compté une seconde fois à 9:59 pendant que son équipe jouait à court d'un homme.

Simon Nolet a réussi l'unique filet de la période médiane en faisant dévier un lancer de la ligne bleue de André Dupont à 17:12.

Borje Salming a riposté à 14:15, en troisième période, avec l'aide de Darryl Sittler.

Les Leafs ont dirigé 44 lancers vers le filet des Flyers mais se sont heurtés à un Bernard Parent très alerte. Eddie Johnston, de son côté, a effectué 23 arrêts.

MATCH NUL

A BLOOMINGTON — Murray Oliver et Bill Goldsworthy ont compté dans la 2e période hier en permettant aux North Stars du Minnesota d'annuler 3-3 avec les Canucks de Vancouver dans la LNH.

Buster Harvey a complété le total des locaux tandis que Robert Lalonde, avec son premier but de la saison, Gerry O'Flaherty et Don Tannahill répliquaient pour les visiteurs.

Bernard Geoffrion sautait de joie

L'instructeur des Flames d'Atlanta, Bernard Geoffrion, sautait littéralement de joie à l'issue de la victoire des siens par le pointage de 3-2 sur le Canadien. Et aujourd'hui, c'est l'anniversaire de naissance de Bernard Geoffrion.

"Mes joueurs m'ont déjà donné mon cadeau d'anniversaire" lançait le Boomer. Volubile comme toujours, Geoffrion poursuivait: "Si le Canadien ne marque pas un premier but durant la punition de Reynald Comeau, je suis certain qu'il aurait été blanchi."

Mais les Flames, qui avaient littéralement dominé durant les deux premiers engagements, ont failli à la tâche lors de la période finale. Durant ce dernier vingt, les hommes de Scotty Bowman ont mitraillé la forteresse du gardien Daniel Bouchard à 20 reprises.

"Oui, mais il ne faut pas oublier que nous avons joué la veille à New York et nous ne sommes arrivés à Montréal que tard dans la nuit. Mes joueurs étaient fatigués et cela se comprend fort bien," expliquait Geoffrion.

Les Flames sont présentement au beau milieu d'un voyage-suicide de six rencontres. "Avant de quitter Atlanta, je m'étais fixé un objectif de six points sur une possibilité de 12. Après seulement deux matches, nous avons déjà amassé quatre points...ce qui n'est pas trop mal."

"Vous ne pouvez savoir à quel point je suis fier de cette édition des Flames. L'an dernier, à la même époque, nous descendions au classement. Cette saison, aucun de mes joueurs ne veut abandonner à ce stage-ci de la saison. Ils travaillent extrêmement fort et ils ne lâchent pas et c'est ce genre d'équipe qui me donne satisfaction."

Lors de la dernière visite du Canadien à Atlanta, Geoffrion avait mentionné, même après que ses Flames eurent remporté la victoire 5-3, qu'il croyait que le Canadien remporterait la coupe Stanley.

"Oui...et je le pense encore sérieusement. Le Canadien est l'équipe à battre et la formation qui veut remporter la coupe Stanley devra d'abord éliminer le Canadien. Sinon, la coupe demeurera à Montréal," racontait Geoffrion le plus sérieusement du monde.

BOUCHARD S'Y ATTENDAIT

Le gardien Daniel Bouchard a mérité la troisième étoile après la victoire des siens, mais de l'avis de plusieurs, il aurait dû mériter la première mention.

En troisième période, il a offert une performance magistrale repoussant 18 des vingt lancers que les joueurs du Canadien effectuaient joyeusement.

"Je m'attendais à une telle troisième période. Auparavant, le Canadien n'avait lancé que neuf et cinq fois en ma direction et la victoire que nous avions remportée hier contre les Islanders de New York faisait que nous étions plus fatigués que les joueurs du Canadien," d'expliquer Bouchard.

Ali: "Oui, non, oui, non"

NEW YORK (AFP) — Mystificateur et champion hors série, Mohamed Ali a déconcerté une fois de plus le monde de la boxe. Il a exécuté sa fameuse danse (Ali's shuffle) non pas dans le ring, mais dans plusieurs rounds de négociations avec les organisateurs du Madison Square Garden.

Hier après-midi, à New York, il a présenté pour la deuxième fois de suite en l'espace de cinq jours, un arrogant "non" au lieu d'une signature au bas d'un contrat devant assurer un troisième match avec Jerry Quarry le 13 mai au Madison Square Garden.

Premier round: 29 janvier, au lendemain de sa victoire face à Joe Frazier, esquive d'Ali. "Je n'aime pas recevoir des coups d'un blanc", déclare-t-il, évasif, à Teddy Brenner, promoteur du Garden, qui lui propose un match contre Quarry.

Deuxième round: 6 février, Ali contre-attaque. Il fait dire à ses conseillers qu'il est prêt à rencontrer le "grand espoir blanc". Le combat peut lui rapporter deux millions de dollars.

Troisième round: 11 février, Ali recule. "Je suis fatigué, j'ai besoin de repos après mon match contre Frazier", dit-il. Une conférence de presse prévue pour le lendemain est annulée.

Quatrième round: 13 février. Ali frappe des deux mains, puis s'esquive.

Il vient à New York pour signer. Les organisateurs du Garden convoquent en vitesse une conférence de presse pour le 14 février. Ali apparaît. Coup de théatre. "J'ai changé d'avis. Je ne boxe pas", dclare-t-il devant un auditoire stupéfait,puis prend le prochain avion pour Chicago.

Coup génial de la publicité? Réelle peur de Quarry, redoutable frappeur? Véritable lassitude? ou tout simplement le prélude d'un "super-match du siècle" face à George Foreman en automne. Une fois de plus, Mohamed Ali s'est présenté comme le boxeur le plus déconcertant de tous les temps.

Foreman menace d'annuler le match

HOUSTON (AFP) — Le champion du monde des poids lourds, George Foreman, a menacé hier d'annuler le match, titre mondial en jeu, qui doit l'opposer, le 26 mars prochain, à Caracas, à Ken Norton.

Le boxeur texan a fait cette déclaration devant un tribunal de Houston qui doit rendre un jugement sur l'action en divorce intentée par le champion du monde. Le tribunal a, en effet, ajourné la séance, hier sans se prononcer.

"Si cette action en justice se poursuit jusqu'à lundi ou mardi prochain, je serais obligé d'interrompre mon entrainement et je ne pourrais combattre, a déclaré Foreman. Je sais que, dans ce cas je perdrais mon titre mondial."

Interrogé par des journalistes après la séance du tribunal, le champion du monde a refusé de commenter sa déclaration, se bornant à dire "que la boxe exigeait toute sa concentration et que c'est la raison pour laquelle il confiait toutes ses affaires personnelles à ses conseillers".

Le divorce entre George Foreman et sa femme Adrienne avait été décidé d'un commun accord et un accord était intervenu sur la garde de leur fille, âgée de 13 mois.

Le divorce a toutefois achoppé sur les modalités financières. Foreman s'étant déclaré incapable d'indiquer ses revenus depuis son mariage en 1971. Le tribunal a ajourné alors la séance à samedi, afin que le champion du monde puisse rassembler les copies de contrat et de relevés bancaires dont il dispose.

La procédure semble se compliquer du fait que la femme du champion du monde aurait un contrat en main lui assurant un pourcentage sur les recettes passées et futures de son mari. Adrienne Foreman avait déjà entamé une procédure judiciaire, après que le champion du monde ait dénoncé ce contrat.

Sixième gain d'affilée pour Don McLeod

(Selon PA) — Le gardien Don McLeod a enregistré son sixième gain d'affilée hier soir en conduisant les Aeros de Houston à un gain de 5-1 sur les Jets de Winnipeg dans l'AMH.

Fran Huck a évité le zéro aux visiteurs dès la première période, où Larry Lund, Ted Taylor et Gordie Howe ont répliqué pour les locaux.

André Hinse et Larry Hale ont complété le total des vainqueurs, dont le record local est 25-2 cette saison.

PLUSIEURS ECHAUFFOUREES

A Saint-Paul Mike Antonovich a marqué deux buts, hier soir, et les Fighting Saints du Minnesota ont infligé un revers de 7-4 aux Oilers d'Edmonton dans un match de l'Association mondiale qui a donné lieu à plusieurs échauffourées.

L'arbitre Bill Friday a imposé 136 minutes de pénalisations au cours de la rencontre.

TRUC DU CHAPEAU POUR MCKENZIE

A Vancouver John McKenzie a enfilé trois buts et Murray Myers en a réussi deux, hier soir, alors que les Blazers de Vancouver ont défait les Whalers de la Nouvelle-Angleterre 9-6.

Don Burgess, Rob Walton, Claude St-Sauveur et Bryan Campbell ont complété le pointage des Blazers tandis que Tom Williams, avec trois buts, et Hugh Harris ont riposté pour les Whalers.



LE VOICI — Voici le Bobby Orr pee-wee, Wayne Gretzki, qui a de nouveau fait des siennes, hier, au tournoi de hockey pee wee de Québec. (Téléphoto PC)

Wayne Gretzki continue d'attirer les foules

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — La jeune vedette Wayne Gretzki, de Brantford, Ont., a rempli le Colisée de Québec, hier midi et, avec deux buts et trois aides, il a mené les siens vers une victoire de 9-1 sur Beaconsfield dans un autre match excitant du 15e tournoi international de hockey Pee Wee.

Plusieurs fonctionnaires québécois ont passé l'heure du lunch au Colisée de Québec, avec un hot-dog et un café en main, pour aller voir évoluer le jeune prodige du hockey qui retournera sur la place, ce midi, dans une partie de quart-de-finale de la classe A opposant Brantford à Verdun.

Les 11,000 spectateurs ont été à même de mieux évaluer hier les talents de celui qu'on appelle le "Bobby Orr" du tournoi, car malgré un pointage élevé, Beaconsfield a offert beaucoup de résistance à l'adversaire dans les deux premières périodes, alors que le score était 4-1.

Gretzki a été constamment surveillé et ce n'est qu'à la troisième qu'il a éclaté pour marquer ses deux buts.

ENTHOUSIASME

A sa première présence au Colisée, lundi soir Gretzki s'est littéralement moqué du club de Richardson, Texas, en comptant sept buts et en récoltant quatre passes pour mener Brantford à une écrasante victoire de 25-0.

Beaconsfield a néanmoins freiné quelques élans de Gretzki qui soulevait une vague de murmures dans la foule à chacune de ses prouesses.

Les jeunes des deux équipes étaient particulièrement nerveux tout au long du match. C'était surement la première fois qu'il leur arrivait de jouer devant une foule si nombreuse qui s'est amenée au Colisée une heure avant la partie.

Cependant, Brantford aligne plusieurs autres joueurs prometteurs, comme les Brian Croley, Tim Allan et Léonard Hachborn, et cette équipe fort bien équilibrée devrait, de l'avis des observateurs, décrocher les honneurs du championnat de la classe A.

L'autre club favori de cette classe est sans doute Peterboro qui a défait Gatineau 4-2 dans une rencontre présentée au milieu de l'après-midi. Peterboro, bien secondé par un excellent gardien de but, a ainsi vaincu les champions de la classe B en 1973.

CLASSE B

Dans cette classe justement, trois rencontres étaient au calendrier dans la matinée: Grand-Mère a eu le meilleur 7-2 sur Bathurst N.-E.; Saint-Georges a arraché la victoire 2-1 à Asbestos en période supplémentaire et Villeneuve l'a facilement remporté 8-2 sur Saint-Jean Ouest, N.B.

Villeneuve est d'ailleurs un candidat sérieux au titre de champion de la classe B, surtout si ses deux joueurs étoiles continuent de produire avec autant de régularité.

Dans sa dernière victoire 8-2, Mario Plante a compté quatre buts et Pierre Gendron a réussi le tour du chapeau.

Villeneuve jouera son prochain match aujourd'hui contre Saint-Georges-de-Beauce et le vainqueur passera ensuite en finale.

Quatre autres fortes équipes bataillent entretemps pour obtenir le championnat de la classe C. Portneuf, qui a défait Amherst N.-E. 7-4, hier, se mesurera à Greenwood N.-E. aujourd'hui à la première heure.

Buckingham, champion, l'an passé, de cette classe, croisera le fer plus tard avec les Indiens de Caughnawaga, une équipe qui a causé une certaine surprise mardi en éliminant Saint-Marc-des-Carrières.

Jean Béliveau a reçu une ovation monstre hier après-midi lorsqu'il a fait la mise au jeu officielle du match Portneuf-Amherst.

Les Orioles d'Arvida, "sur leur air d'aller"

Par Julien GAGNON

Québec — Comme on dit en bon parler joual, les Orioles d'Arvida sont "sur leur air d'aller". En effet, ils n'ont livré que deux matches jusqu'à date dans la catégorie 3 dans les cadres du tournoi de hockey pee wee de Québec mais ils s'en sont tirés avec deux éclatantes victoires.

Le premier gain aux dépens d'Orsainville fut arraché de justesse, mais les Orioles ont eu fière allure, hier soir, alors qu'ils ont écrasé l'équipe de Pointe-Gatineau au compte de 8-0.

Affichant un meilleur jeu d'ensemble, un enthousiasme débordant et une détermination de vaincre à tout prix, les Orioles n'ont jamais relâché leur offensive même après avoir marqué cinq ou six buts. Ils attaquèrent sans cesse et chaque tentative d'attaque amorcée par l'adversaire fut irrémédiablement contrôlée.

Jasmin Girard, Denis Archer et Martin Cloutier ont marqué chacun deux buts alors que François Gravel et Brian Condon y allaient chacun d'un but.

L'entraîneur Yvon Cormier s'attendait à une excellente performance de ses équipiers et il ne fut pas surpris de la tenue de ses joueurs. Au commencement du tournoi, les Orioles étaient déjà favoris pour l'emporter dans leur catégorie et personne ne fut tellement étonné de les voir se comporter sur la glace. Les Orioles ont déjà remporté le championnat de leur catégorie à une occasion en plus d'avoir atteint le stade de la finale à une ou deux reprises. Leur prochain match sera disputé ce matin, à 10h40, contre une équipe de Grand-Mère.

Selon l'opinion générale, les Orioles ont de bonnes chances de sortir vainqueurs du tournoi dans leur catégorie. Les derniers matches seront présentés samedi après-midi.

Bernier et Gendron retournent à Québec

Les Nordiques de Québec sont maintenant à Chigaco où ce soir, ils se mesureront aux Cougars pour la cinquième partie de la fameuse série de sept matches à l'extérieur.

Dans le courant de la journée d'hier, Jacques Plante a laissé savoir de bien mauvaises nouvelles aux journalistes. En effet, Serge Bernier et Jean-Guy Gendron ont été retournés à Québec et ne joueront pas au cours des trois prochaines parties. Bernier souffre d'une blessure à l'aine alors que Gendron a été blessé à Ottawa mardi soir. Incidemment, Gendron n'a pas subi de fracture au nez mais souffre de blessures musculaires et en aura pour une bonne période avant de pouvoir recommencer à jouer.

Ces deux joueurs ont donc rejoint à Québec Alain Caron lui aussi retenu dans la Vieille Capitale en raison d'un mal à l'aine.

Par ailleurs, Plante avait au moins une bonne nouvelle à annoncer. Le défenseur Jean-Claude Tremblay qui a manqué les cinq derniers matches de son équipe, rejoindra ses coéquipiers dans le courant de la journée à Chicago et sera en uniforme en soirée.

NORDIQUES DU MAINE

Malgré le retour de Jean-Claude, les trois autres absences ont forcé l'instructeur-gérant des Nordiques à placer un appel de secours aux Nordiques du Maine, club-école dirigé par Michel Harvey.

Les joueurs Réjean Giroux et Michel Rouleau ont reçu un billet d'avion avec la mention "Chicago-via Express". Ils ont joué hier soir dans une partie régulière de la ligue Nord-Américaine de hockey et doivent se présenter aujourd'hui dans la ville des vents, de façon à être en mesure de jouer ce soir.

Soulignons que ces deux joueurs sont actuellement les meilleurs compteurs de la ligue Nord-Américaine de hockey. L'an dernier, Giroux a compté dix buts dans l'uniforme des Nordiques alors que Rouleau s'est particulièrement souligné par sa grande robustesse.

Ils en auront pour trois parties avec les Nordiques, après quoi ils seront retournés à leur équipe de Lewiston. Les deux termineront la saison de cette ligue et le 20 mars, ils se rapporteront à nouveau aux Nordiques pour les séries éliminatoires de l'AMH.

AVEC HOULE

Dès leur arrivée avec les Nordiques, Giroux et Rouleau seront utilisés très régulièrement. D'ailleurs, ils auront une place de choix puisqu'ils joueront en compagnie de Réjean Houle.

Les autres trios de l'équipe demeureront intact pour cette partie, la troisième impliquant les Nordiques et les Cougars cette saison dans la ville des vents. Les porte-couleurs de la Vieille Capitale seront toujours à la recherche d'une première victoire cette saison à Chicago.

Depuis le début de l'année, ces deux équipes se sont mesurées à cinq reprises et les Nordiques n'ont enregistré que deux victoires subissant trois revers.

DE MEILLEURS COUGARS

Les Cougars de Chicago se sont nettement améliorés cette saison comparativement à l'an dernier. "Et comment" de répliquer Jacques Demers, le directeur du personnel à Chicago.

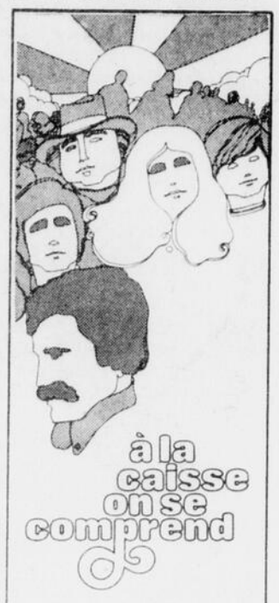
"En 51 parties l'an dernier, nous avions 31 points alors qu'au pareil point cette année, nous avons 53 points. Une nette amélioration de 22 points sur l'an dernier, ce qui est fort bien" a-t-il ajouté.

Demers a expliqué que cette nouvelle production des Cougars est due en majeure partie au travail effectué par le joueur-instructeur Bat Stapleton de même que du rendement offert par Ralph Backstrom. "Ces deux joueurs font toute la différence sur l'équipe cette année sans compter qu'un joueur de la ligue junior majeure du Québec nous donne de précieux coups de main"...

Demers voulait parler de Richard Coutu qui garde la cage des Cougars pour la première année. "Il n'a connu qu'une seule mauvaise partie en 15 matches et ce, alors que toute l'équipe avait mal joué," a ajouté Demers.

Rogers signe son contrat

MONTREAL (PC) — Steve Rogers, qui a brillé au monticule pour les Expos de Montréal dans le 2e moitié de la saison 1973, a accepté, hier, les conditions du club pour 1974. Après avoir rejoint les Expos au mois de juillet, Rogers a terminé la saison avec un bilan de 10-5 et une moyenne de 1.34 point mérité. Les expos ne comptent plu que huit récalcitrants, dont, seul, Tim Foli recourt à l'arbitrage.

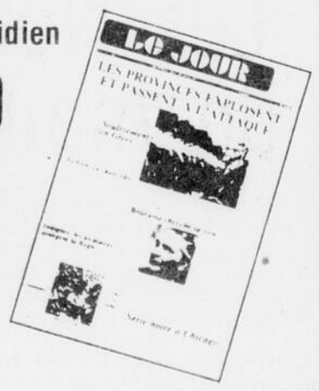


La Caisse-vacances, pour s'en payer des vraies!

La Caisse populaire Desjardins, c'est nous autres!

Abonnez-vous au nouveau quotidien

LE JOUR



Parution:

le 28 février

Abonnements par la poste

6 mois $30.
12 mois $52.

Vous pouvez devenir actionnaire du JOUR. Demandez le prospectus qui vous donnera tous les renseignements en écrivant à:

Yves Michaud
ou
René Lévesque
ou
Jacques Parizeau

387 boul. Lebeau
Montréal H4N 1S2

Ci-joint mon chèque d'abonnement au montant
de $30 ☐
de $52 ☐
Je désire recevoir votre prospectus pour devenir actionnaire ($100 l'action ou multiple de $100) ☐
NOM: .....
ADRESSE: .....
VILLE: .....CODE: .....
TEL.: .....

Lambert Tremblay: "L'an prochain, ce sera la LJMQ"

Pierre Raymond

Chicoutimi — S'il fallait décerner un trophée au joueur de la ligue junior régionale qui s'est le plus amélioré cette saison, Lambert Tremblay, un porte-couleurs des Saguenéens de Chicoutimi, âgé seulement de 17 ans, aurait de fortes chances de remporter la palme.

Au deuxième rang des compteurs de la ligue, précédé par Christian Boudreault, du National de Port-Alfred, Tremblay a trouvé le fond du filet adverse à 48 reprises en 35 parties cette saison, en plus de fournir 39 assistances. L'an dernier, en 40 joutes, cet ailier droit de la formation de Miville Leclerc s'était contenté d'une maigre production de six buts et autant de passes.

"Je n'ai pas eu ma chance au cours de ces deux dernières années, déclare le vétéran de trois saisons. Le banc était ma seule place régulière, je n'avais donc pas l'occasion de prouver mes capacités".

En début de saison, je me suis aligné avec les Saguenéens Majeurs lors d'un match à Shawinigan et je crois sincèrement que ce voyage m'a donné la confiance voulue," a-t-il continué.

Lambert Tremblay n'aurait cependant jamais cru être en mesure de compter 50 buts cette saison. "Mon premier objectif était de 25 à 30 buts mais j'ai marqué avec beaucoup de facilité tout au long de la saison. D'ailleurs, il fallait que je compte souvent afin d'augmenter mes chances pour le Majeur, la saison prochaine."



JOUEUR SATISFAIT — Sa production de 87 points de cette année, permet à Lambert Tremblay d'envisager une carrière avec les Saguenéens Majeur dès l'an prochain. Il s'était fixé un objectif de 25 buts. Il en a maintenant accumulé 48.

Toutefois, il avoue bien simplement que Sylvain Tremblay, Alain Blais et même Daniel Dufresne, à l'occasion, ne sont pas étrangers à ses qualités de manieur de rondelle. "Sylvain et Alain m'ont donné un sérieux coup de main. En ce qui me concerne, je m'occupe de compter tandis que Sylvain se charge du côté rude du jeu, ce qui me permet de me pencher plus librement sur le jeu proprement dit".

"LE MAJEUR: PAS DU TOUT DE SUITE"

Si Lambert Tremblay rêve d'évoluer pour les Saguenéens Majeur, il n'aurait cependant pas voulu faire le grand saut dès cette année. "Premièrement, dit-il, je ne connaissais presque pas l'ampleur d'une telle équipe avant sa venue à Chicoutimi. Il reste qu'une équipe de l'expansion connaît plusieurs difficultés, c'est la raison pour laquelle je suis heureux avec mon équipe actuelle".

"Nous sommes loin des grands centres et il faut travailler beaucoup plus fort pour accéder au repêchage. Sur les vétérans de cette année, il n'y en a pas beaucoup qui seront favorisés", explique Tremblay tout en mentionnant que le gardien Richard Guay possède d'excellentes chances.

"De toute façon, si je suis invité au prochain camp d'entraînement, je travaillerai pour faire l'équipe."

LE BASEBALL LE PASIONNE MOINS

Durant la période estivale, Tremblay ne chôme pas. Il évolue pour le Richelieu de Chicoutimi, une équipe de la ligue junior régionale de baseball.

"Je préfère beaucoup plus le hockey que le baseball. Le baseball est un sport plus scientifique et également, plus tranquille. L'atmosphère d'un amphithéâtre lors d'une rencontre de hockey me plaît davantage, dû surtout, à la participation du public.

Si nous connaissons du succès au baseball, le travail d'équipe en est la cause. Tant qu'aux succès personnels, ils demeurent bien ordinaires".

LES SAGUENEENS, CHAMPIONS ENCORE POUR QUATRE ANS

De l'avis de Lambert Tremblay, les Saguenéens ont tous les atouts pour ravir les championnats des quatre prochaines années. "La relève est exellente chez nous. Nous ne perdons que très peu de joueurs à chaque saison, l'équipe demeure donc sensiblement la même".

Les Ouananiches de Roberval et les Castors de Dolbeau ne réussiront pas à remonter la pente, je ne le crois pas! Les Aiglons d'Alma peuvent se tirer d'affaire à cause d'une plus grande population. Les Marquis de Jonquière seront au même niveau l'an prochain puisqu'ils ne perdent pas beaucoup de joueurs. Tant qu'au National de Port-Alfred, ils ne se rendront même pas dans les éliminatoires la saison prochaine". Voilà les prédictions de Lambert Tremblay!

La crosse à Montréal: cette fois, c'est pour y demeurer

Montréal — Le sport de la crosse est de retour à Montréal sur une base professionnelle et cette fois, contrairement à la tentative de 1968, on sent que la Ligue nationale de crosse s'installe à Montréal dans le but bien précis d'y demeurer et ce, de façon rentable.

Je pense que le momentum choisi par la Ligue nationale de crosse est excellent. Le public du hockey se lasse passablement vite des pauvres spectacles présentés, particulièrement le public montréalais. La crosse est un sport qu'on a souvent comparé au hockey, mais contrairement à ce dernier, la crosse ne fait que commercer sur une base professionnelle. Ainsi, on ne retrouvera pas dans la Ligue nationale de crosse, les défauts inhérents au système de la Ligue nationale de hockey.



CLAUDE BRIERE

Dans ce vénérable circuit, la hausse ininterrompue des salaires des joueurs et le trop grand nombre d'emplois comparés au nombre de "chômeurs" a fait qu'on ne retrouve plus d'athlètes dédiés à leur sport à moins de quelques exceptions tel Henri Richard, Bobby Clark, Phil Esposito... A cause d'une sécurité financière assurée, les joueurs de la Ligue nationale de hockey démontrent de façon évidente un manque de motivation et partant, un manque de loyauté envers les amateurs de sport.

La crosse professionnelle naît et il est impensable que la Ligue nationale de crosse connaisse les même difficultés que son homonyme du hockey.

D'abord, parce que ce sport n'est pas "encore" souillé par l'argent, la sécurité, le vedettariat...

Parce qu'à la crosse, il y a plus de joueurs disponibles que d'emplois. De plus, à chaque année, pas moins de 1,400 joueurs de crosse graduent des rangs collégiaux américains. Ces gradués se battront littéralement pour obtenir le droit d'évoluer dans la Ligue nationale de crosse et les fauteurs de trouble seront rapidement remplacés par des joueurs dédiés au sport. De ce fait, la loyauté envers l'amateur est garantie et ce dernier devra attendre fort longtemps avant d'assister à des spectacles tels que ceux présentés depuis quelques années seulement dans la Ligue nationale de hockey.

Par ailleurs, il semble qu'avec John Ferguson à la tête des "Québécois", la franchise de Montréal est entre bonnes mains. Lors de l'expérience présentée en 1968, on avait imputé à la formation tardive de l'équipe "Les Canadiens de Montréal" tous les maux qui ont conduit à la faillite de la crosse à Montréal. Mais Ferguson a été associé avec "Les Canadiens" de 1968 et il connaît fort bien les réels malaises qui ont fait que les Canadiens ont connu un succès très mitigé.

D'abord, les Québécois évolueront au forum de Montréal, un amphithéâtre majeur et à air climatisé. Ce dernier point est extrêmement important, compte tenu du fait que la crosse est un sport estival. De plus, Ferguson sait pertinemment bien qu'il lui faudra pallier à un absentéisme quasi total existant à l'époque des Canadiens en 1968. On opérait alors les Canadiens de Montréal depuis Toronto. L'absentéisme flagrant noté en 1968 disparaît immédiatement puisque Ferguson opérera la franchise directement de ses bureaux d'affaires personnelles à Montréal. Ferguson est fier de voir accoler à la formation montréalaise le surnom "Les Québécois". Il sait que les Canadiens français pourront rendre ce sport rentable dans la métropole comme ils l'ont fait du Canadien et des Expos. Conséquemment, Ferguson complètera son bureau exécutif avec des administrateurs canadiens-français et il nommera incessamment un directeur de relations publiques de langue française. De plus, les joueurs et les dirigeants de l'équipe devront être conscients du respect qu'ils doivent accorder aux médias d'information et au public québécois.

Il fera bon revoir des athlètes à l'état pur, non souillés par l'argent et la sécurité de l'emploi, respectueux du public et du sport.

Les Nordiques désirent de meilleures conditions

QUEBEC (PC) — Les Nordiques de Québec, de l'AMH sont insatisfaits du traitement qu'ils reçoivent de l'administration municipale et se proposent de tout mettre en oeuvre pour obtenir de meilleures conditions lors des négociations pour le renouvellement du contrat de trois ans pour la location du Colisée, qui viendra à expiration après la prochaine saison.

C'est ce qui ressort d'une entrevue que le président de l'équipe, M. Paul Racine, a accordé au quotidien québécois Le Soleil.

"Ca ne peut continuer comme cela. On ne peut continuer à abuser ainsi de nous. On veut tuer la poule aux oeufs d'or", a déclaré M. Racine.

Selon lui, "les Nordiques sont les pauvres locataires à la merci de la Commission de l'exposition", qui administre le Colisée de Québec où sont disputées les parties locales de l'AMH.

Advenant l'échec de ces négociations, le président des Nordiques n'a pas écarté la possibilité que l'équipe construise son propre complexe sportif intégré.

GESTE ULTIME

Il a toutefois précisé que c'était la dernière chose que l'équipe voudrait faire et qu'on espérait toujours obtenir de meilleures conditions des autorités municipales.

L'homme d'affaires n'a pas voulu élaborer sur les problèmes financiers de l'équipe québécoise, mais il a reconnu qu'il était "dans le domaine des possibilités que les Nordiques accusent un nouveau déficit cette année".

La première saison d'opération s'est soldée par un déficit de $242,000.

Exception faite des droits de télévision $51,000 en 1973 et de la vente des programmes et de la publicité $98,000, les seuls revenus de l'équipe viennent des guichets.

En 1972-73, les recettes brutes ont été de $1,418,000 et la part des Nordiques de $1,132,139, la balance tombant dans les coffres de la ville de Québec.

Au cours de cette saison, les salaires versés aux joueurs se sont élevés à $763,000.

Cette année, l'équipe a un budget de $1.6 million, dont $1.1 millions pour les salaires.

Pour sa part, le président du comité des finances, M. Charles Marquis, a rappelé que l'on avait prévu trois déficits consécutifs pour les premières saisons, un budget équilibré pour la quatrième et un mince profit au cours de la cinquième année d'opération.

SPORT ECLAIR

Curling mixte

Peter Eves et Rayner Makila sont les deux finalistes du club Riverband d'Alma, au curling mixte Seagram. Les éliminatoires débutent demain soir à 7 heures, pour se poursuivre ensuite samedi à 1h et 7h, et dimanche à 9h30 et 3h.

Tir à l'arc

35 archers des municipalités d'Arvida, de Bagotville, Port-Alfred, Chicoutimi et d'Alma ont participé récemment aux compétitions du tir à l'arc, des Jeux du Québec. Chez le senior pour hommes, Lucien Poirier a réussi un total de 566 sur 600, alors que chez le senior pour dames, Huguette Poirier en a réussi 527. Chez le junior pour garçons, Yves Boudreault a réussi 506, alors que chez les filles, Annie Girard en réussissait 196. Alain Poirier, de la catégorie junior, a obtenu le plus de volées parfaites, soit cinq de 25 points et la plus forte ronde de la journée avec 289 points sur 300.

ATTENTION ARGENT

Sommes acheteurs de monnaie en argent de 1966 et moins.

S'adresser à M. Beaulieu ou M. Gosselin à la Boutique Lampy, Place du Saguenay, face à la Banque Royale, jeudi, vendredi et samedi ou téléphonez à

549-7569

Vente d'autos usagees 1874

1971 FIAT sedan 4 portes, très bonne condition $1,774
1970 DATSUN 4 portes $1,474
1971 BUICK Le Sabre, 4 portes $2,974
1972 VEGA aut, 2 portes $2,074
1970 MAVERICK 2 portes, aut, radio $1,574
1969 VOLKSWAGEN $1,274

UN COUPON PAR CLIENT

COUPON

CE COUPON VAUT $100.00 sur l'achat d'une voiture usagée entre le 14 et le 24 février 1974.

CENTRE-VILLE AUTO INC.
234, Racine — CHICOUTIMI.

UN COUPON PAR CLIENT

1969 VOLVO 2 portes, très propre $1,674
1973 VOLVO 164 4 portes, air climatisé, Servo-freins, servo-direction $5,874
1969 FORD aut, 2 portes, hard-top servo-freins, servo-direction $1,674
1967 BUICK décapotable, servofreins servo-direction, très propre $1,474
1971 FIAT 850 décapotable $1,474
1969 DATSUN 1600, 4 portes $1,174

centre-ville auto inc.
AMERICAN MOTORS — FIAT - VOLVO
234 RACINE EST CHICOUTIMI TEL.: 543-1587.

SOMMAIRES

Ligue nationale

ATLANTA 3
MONTREAL 2

PREMIERE PERIODE

1. Atl., Leiter 14 Romanchych, Vail 4:10
2. Atl., Romanchych 17 Vail 8:37
3. Atl., Leiter 15 Manery, Lysiak 19:21
Pénalités-Romanchych A 1:15, Van Boxmeer M 10:18, Lapointe M 12:08, Lambert M 18:12.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.
Pénalités-Manery A 5:22, Hextall A, P Mahovlich M majeures 6:38, Robinson M 10:44, Lapointe M 17:57

TROISIEME PERIODE

4. Mont., F. Mahovlich 17 Lafleur, Lapointe 0:24
5. Mont., Cournoyer 31 Lapointe, Richard 11:36
Pénalités-Comeau A 0:17, Manery A 8:21, Brown A, Robinson M 10:24
Lancers:
Atlanta 19 14 4-37
Montréal 9 5 20-34
Gardiens-Bouchard, Atlanta, Larocque, Montréal
A-16,581

BOSTON 9
OAKLAND 6

PREMIERE PERIODE

1. Bos., Sheppard 8 Marcotte, Orr 4:33
2. Cal., Leach 14 McAneeley, J. Johnston 10:01
3. Cal., Boldirev 21 Graves, M. Johnston 10:22
4. Cal., Croteau 12 Boldirev 15:03
5. Cal., Leach 15 J.Johnston, Meloche 15:24
6. Bos., Forbes 7 Sheppard, Schmautz 15:42
Pén.: Smith B 3:32, Leach Cal 12:39.

DEUXIEME PERIODE

7. Bos., Savard 11 Smith, O'Reilly 1:21
8. Bos., Hodge 39 Orr, Esposito 3:00
9. Cal., McAneeley 4 Boldirev, Croteau 13:11
10. Bos., Bucyk 19 Esposito, Vadnais 15:27
11. Bos., Bucyk 20 Schmautz 17:45
Pén.: Gilbertson Cal 6:21, Murray Cal 9:40, 13:41, Schmautz 10:05.

TROISIEME PERIODE

12. Bos., Schmautz 27 Sheppard, Bucyk 4:28
13. Bos., Bucyk 21 Orr, Sheppard 6:15
14. Cal., Boldirev 22, 9:24
15. Bos., O'Reilly 7 Marcotte, Orr 17:13
Pén.: Vadnais B 10:46
Lancers:
Boston 15 22 11-48
Californie 11 10 3-24
Gardiens - Brooks, Boston; Meloche, Californie.
A- 8,077.

Détroit 3
Pittsburgh 5

PREMIERE PERIODE

1. Pitt; Pronovost 24 Apps 10:57
2. Pitt; Stackhouse 4 Schock 18:37
Pénalités—Kelly Pgh 0:19, Lagacé Pgh 1:25, 9:04, Collins D 5:59, Harris D, Kelly Pgh majeures, inconduites 7:57, Bianchin Pgh mineure, inconduite 12:35

DEUXIEME PERIODE

3. Dét, Redmont 31 Libutt 5:38
4. Pitt; Kelly 10 Schock, Stoughton 11:07
5. Pit; Arnason 11 Lalonde, McManama 16:11
Pénalités—Durbano Pgh 1:05.

TROISIEME PERIODE

6. Dét; McLeod 1, 6:10
7. Dét, Dionne 16 Roberts 8:22
8. Pitt, Pronovost 25 Paradies, Stackhouse 17:58
Aucune pénalité
Lancers:
Détroit 10 10 10-30
Pittsburgh 12 15 11-38
Gardiens: Grant, Détroit; Inness, Pittsburgh.
A—8,122.

Vancouver 3
Minnesota 3

1. Van, Lalonde 1 Wilkins, Lemieux 17:17
2. Min, Harvey 10 Reid, Stanfield 19:21
3. Van, O'Flaherty 12 Dunn, Kearns 19:53
Pénalités—Parisé Min 7:08, Oddleifson V 8:37, Hextall Min 12:52, O'Brien Min 15:23.

DEUXIEME PERIODE

4. Van, Tannahill 2, 3:55
5. Min, Oliver 9 Reid, Gibbs 9:06
6. Min, Goldsworthy 30 Drouin, Bergman 16:01
Pénalités—Bordeleau V 3:55, McSheffrey V 7:07, Gambucci Min 10:23, Boddy V 14:52

TROISIEME PERIODE

Aucun but
Aucune pénalité
Lancers:
Vancouver 9 11 8-28
Minnesota 8 15 21-44
Gardiens—Dyck, Vancouver; Wrosley, Minnesota.
A—14,815.

Philadelphie 3
Toronto 1

PREMIERE PERIODE

1. Phil, MacLeish 21 Dornhoefer, Barber 3:22
2. Phil, MacLeish 22 Dornhoefer, Jim Watson 9:59
Pénalités—Turnbull T 1:19, Schultz Pha 3:20, Dupont Pha 7:48, Philadelphie banc 9:13, Saleski Pha, Schultz Pha Ecclestone T 12:24, Van Impe Pha 12:58.

DEUXIEME PERIODE

3. Phil, Nolet 11 Dupont, Crisp 17:12
Pénalités—Cl ke Pha, Ellis T 0:11, MacLeish Pha 2:51, Kelly Pha 7:41, Ellis 14:03

TROISIEME PERIODE

4. Tor, Salming 3 Sittler, Henderson 14:15
Pénalités—Nolet Pha 0:17, Schultz Pha majeure, inconduite, Glennie T majeure, Nelly T match 9:04, Van Impe Pha 12:53, Dupont Pha mineure, majeure, McKenny T 13:56.
Lancers:
Philadelphie 11 7 8-26
Toronto 21 8 15-44
Gardiens—Parent, Philadelphie; Johnston, Toronto.
A—16,485.

LOS ANGELES 0
CHICAGO 4

PREMIERE PERIODE

Aucun but
Aucune pénalité

DEUXIEME PERIODE

1. Chi., Martin 21 Pappin, White 6:24
2. Chi., Mikita 20 Redmond, Pappin 9:18
3. Chi., White 3, 10:41
4. Chi., Kryskow 7 Martin, Bordeleau 14:11
Pénalités-Russell C 5:09, St-Marseille LA 7:51.

TROISIEME PERIODE

Aucun but
Pénalités-Maki C 10:53, Russell C 16:29
Lancers:
Los Angeles 15 8 19-42
Chicago 11 10 3-24
Gardiens-Vachon, Los Angeles; Esposito, Chicago.
A.-16,666.

Association mondiale

Edmonton 4
Minnesota 7

PREMIERE PERIODE

1. Edm, Hamilton 10 Wall, McKenzie 9:47
2. Min, Connelly 31 MacMillan, Boyd 11:48
3. Min, Walton 23 Christiansen, MacMillan 15:30
4. Min, MacMillan 8 Christiansen, Connelly 19:39
Pénalités—Walton Min, McAneeley E majeures 0:55, Arbour Min 3:49, Hamilton E 5:54, Boyd Min 9:03, McAneely E 14:16, Edmonton banc17:12.

DEUXIEME PERIODE

5. Min, Cardwell 19 Heatley, Arvour 6:09
6. Min, Heatley 17 Antonovich, Cardwell 7:01
7. Edm, Perkins 11, 13:14
8. Min, Antonovich 14, 14:16
Pénalités—Gallant Min 0:55, McCrimmon E 2:58, Barrie E majeure, Christiansen Min mineure, majeure 16:53, McAneeley E, Walton Min majeures 19:50.

TROISIEME PERIODE

9. Edm, McDonald 16 Hamilton 2:05
10. Min, Antonovich 15 Heatley, Cardwell 5:17
11. Edm, Lunde 17 McDonald, Hamilton 14:42
Pénalités—Heatley Min 1:08, McCrimmon E 3:24, McKenzie E mineure, mauvaise conduite, mauvaise conduite de match 5:36, Gallant Min mineure, majeure, McDonald E majeure, Arbour Min majeure double, mauvaise conduite, Barrie E majeure double, mauvaise conduite, mauvaise conduite de match 7:58, Smith Min 13:27.
Lancers:
Edmonton 5 5 10-20
Minnesota 16 12 5-33
Gardiens—Norris, Edmonton; Curran, Minnesota.
A—4,637.

N.-ANGLETERRE 4
VANCOUVER 9

PREMIERE PERIODE

1. Van., Walton 15 Lawson, B. Campbell 9:19
2. N.-Ang., Williams 13 Dorey, Blackburn 13:16
Pén.: Ley NA, C. Campbell V 7:16, Dorey NA 9:07, Cardiff V, Charlebois NA 9:52, Beaudoin V 12:41.

DEUXIEME PERIODE

3. Van., Myers 14 B. Campbell, C. Campbell 2:14
4. N.-Ang., Williams 14 Ley, Blackburn 5:13
5. Van., St-Sauveur 30 Plumb 6:36
6. Van., B. Campbell 20 St-Sauveur, McKenzie 9:06
7. Van., Burgess 22 Lawson, Lapierre 17:07
8. Van., Myers 15 Beaudoin, Migneault 17:45
9. Van., McKenzie 8 Burgess, B. Campbell 19:47
Pén.: Harris NA, Cardiff V 4:37, Ley NA 8:28, C. Campbell V 11:53, N.-Angleterre banc 17:45.

TROISIEME PERIODE

10. Van., McKenzie 9 B. Campbell 5:18
11. N.-Ang., Harris 18 Jordan 6:10
12. Van., McKenzie 10 MacSweyn, Walton 9:44
13. N.-Ang., Williams 15 Harris 13:22
Pén.: McKenzie V, Dorey NE 14:00, Migneault V 15:27.
Lancers:
N.-Angleterre 13 12 15-40
Vancouver 9 11 8-28
Gardiens - Landon, N.-Angleterre; Donnelly, Vancouver.
A-9,696.

Winnipeg 1
Houston 5

PREMIERE PERIODE

1. Hous; Lund 21 Hinse, Popiel 2:36
2. Win, Huck 19 Hull, Snell 7:54
3. Hous; Taylor 16 Hall, Kannegiesser 12:34
4. Hous; G. Howe 22 Mark Howe, Popiel 15:54
Pénalités—Zanussi Wpg 0:39, Schella H 9:54.

DEUXIEME PERIODE

5. Hous, Hinse 20 Hughes, Lund 17:40
Aucune pénalité

TROISIEME PERIODE

6. Hous, Hale 1 Hughes, Hinse 5:03
Aucune pénalité
Lancers:
Winnipeg 9 5 11-25
Houston 16 11 13-40
Gardiens—Wakely, Winnipeg; McLeod, Houston.
A—8,247.

Aucune mésentente entre le CIO et le comité montréalais

MONTREAL (PC) — Roger Rousseau, commissaire général des J.O. 1976, a nié toute mésentente entre le comité organisateur montréalais et le C.I.O. au sujet des droits de télédiffusion des Jeux d'Eté.

Rousseau a assisté à une réunion de l'exécutif du C.I.O. à Lausanne plus tôt cette semaine et a été très surpris, à son arrivée ici hier, d'entendre les critiques du président du C.I.O., lord Killanin.

"Tout était cordial", lorsque j'ai quitté Lausanne.

A Lausanne, lundi, Killanin avait exprimé son désaccord sur la façon dont le comité organisateur montréalais l'avait informé du contrat conclu avec ABC pour les droits de télédiffusion des Jeux. Il avait appris par les journaux le montant de $25 millions versé par ABC.

Selon Killanin, "les droits de TV avaient été vendus en fait pour $12.5 millions, les autres $12.5 millions étant réservés à l'équipement."

NEGATIONS

Rousseau a nié la prétention de Killanin sur ces deux points.

"C'est incorrect, a dit Rousseau. Nous recevrons $25 millions en paiement d'ABC et nous en consacrerons $12.5 millions en installations."

Lors de la déclaration officielle du comité organisateur au sujet du contrat, le 3 janvier 1973, Rousseau avait dit en partie que "aucun montant d'argent n'avait été versé au cours des négociations. Le montant de $25 millions sera payé par versements selon le contrat".

Rousseau a aussi nié que le comité organisateur ait fait allusion à un montant plus élevé qu'en réalité, le tout couvrant les droits et les installations.

Mardi soir, le commissaire général a déclaré que le comité organisateur économisera de l'argent en ce sens qu'il versera un montant au C.I.O. basé sur un total de $12.5 millions.

"Les autres 12.5 millions doivent être consacrés aux installations, car nous devons verser $25 millions à Radio-Canada."

Radio-Canada réclame des millions du gouvernement fédéral pour les installations afin de remplir son rôle de TV-hôte. Radio-Canada doit aussi recevoir $25 millions du comité organisateur.

Radio-Canada doit conclure un contrat avec le comité organisateur d'ici un mois ou deux.

Par ailleurs, Rousseau a nié que le C.I.O. agirait comme surveillant alors que le comité organisateur poursuit ses négociations en vue des droits de télédiffusion en Europe, au Japon et en URSS.

Par contre, Rousseau ne demande pas mieux que le C.I.O. soit représenté dans ces négociations, "car le C.I.O. est notre partenaire et doit approuver les contrats finals."

SPORT EN CHIFFRES

Ligue junior régionale

	G	P	N	BP	BC	Pts
Chicou.	30	5	0	272	113	60
Jonq.	24	11	1	239	140	49
Port-Al.	22	11	0	209	159	44
Alma	18	17	1	186	150	37
Dolbeau	9	26	0	93	250	18
Rober.	1	34	0	97	284	2

Aujourd'hui
Port-Alfred vs Chicoutimi

Demain
Port-Alfred vs Jonquière
Dolbeau vs Roberval

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Boudreault, Port-Al.	52	52	104
Tremblay, Chic.	48	39	87
Brassard, Alma	27	54	81
Blais, Chic.	39	40	79
Gagné, Port-Al.	42	29	71
Gendron, Jonq.	30	35	65
Tremblay, Chic.	21	40	61
Vigneault, Jonq.	40	20	60
Garneau, Alma	20	40	60
Gagnon, Alma	26	33	59
Dufresne, Chic.	17	38	55
Gaudreault, Chic.	9	46	55
Voyer, Jonq.	26	28	54
Tremblay, Port-Al.	14	39	53
Vigneault, Jonq.	22	30	52
Girard, Jonq.	19	32	51

Ligue junior majeure

Division Ouest

	G	P	N	BP	BC	Pts
Cornwall	37	13	1	306	230	73
Montréal	29	19	3	296	246	61
Sher.	30	24	0	252	260	60
Laval	23	26	3	257	303	49
Drumm.	18	35	1	221	325	37
Hull	10	44	0	166	306	20

Division Est

Sorel	43	7	1	462	216	87
Québec	41	12	2	405	244	84
Shawini.	23	26	3	273	262	49
Chicou.	15	38	0	205	350	30
Trois-Riv.	15	39	0	239	373	30

Hier
Aucune joute

Ce soir
Laval vs Cornwal
Chicoutimi vs Drummondville

Ligue nationale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	53	38	9	6	240	144	82
Montréal	53	32	15	6	190	145	70
Rangers	54	27	16	11	198	163	65
Toronto	54	25	18	11	195	157	61
Buffalo	54	23	25	6	174	183	52
Détroit	54	19	27	8	178	221	46
Islan.	53	14	26	13	128	172	41
Vancou.	54	15	30	9	150	203	39

Division Ouest

Philad.	53	34	12	7	186	111	75
Chicago	53	27	11	15	181	109	69
Atlanta	56	21	25	10	142	161	52
St-Louis	54	22	25	7	150	148	51
Los Ang.	54	21	25	8	149	167	50
Minn.	55	16	26	13	162	196	45
Pitts.	54	16	33	5	152	200	37
Califor.	56	11	38	7	147	242	29

Hier
Atlanta 3 Montréal 2
Philadelphie 3 Toronto 1
Boston 9 Californie 6
Détroit 3 Pittsburgh 5
Vancouver 3 Minnesota 3
Los Angeles 0 Chicago 4

Ce soir
N.Y. Rangers vs Philadelphie
N.Y. Islanders vs Saint-Louis
Los Angeles vs Buffalo

Association mondiale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Ang.	56	30	24	2	204	192	62
Toronto	58	28	26	4	226	205	60
Québec	56	28	25	3	205	185	59
Clevel.	54	25	24	5	166	173	55
Chicago	51	25	23	3	167	172	53
New Jer.	56	23	31	2	165	208	48

Division Ouest

Houston	55	33	17	5	219	144	71
Minn.	56	29	26	1	220	201	59
Winn.	57	27	25	5	194	201	59
Edmon.	55	27	28	0	190	198	54
Vancou.	54	22	32	0	207	226	44
Los Ang.	56	20	36	0	165	223	40

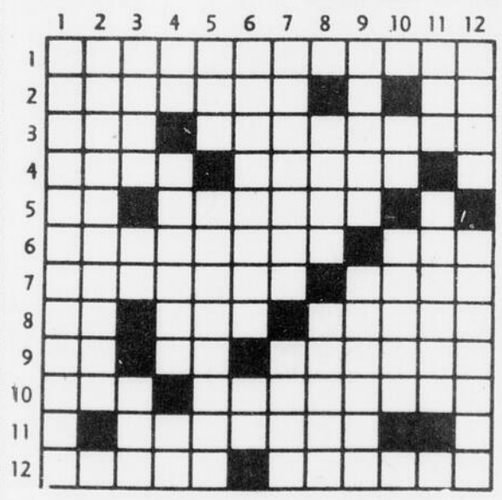
Hier
Winnipeg 1 Houston 5
Edmonton 4 Minnesota 7
N.-Angleterre 4 Vancouver 9

Ce soir
Québec vs Chicago

La Croix-Rouge,
C'est l'homme à l'aide de son prochain

MOTS CROISES

problème: no 104



HORIZONTALEMENT

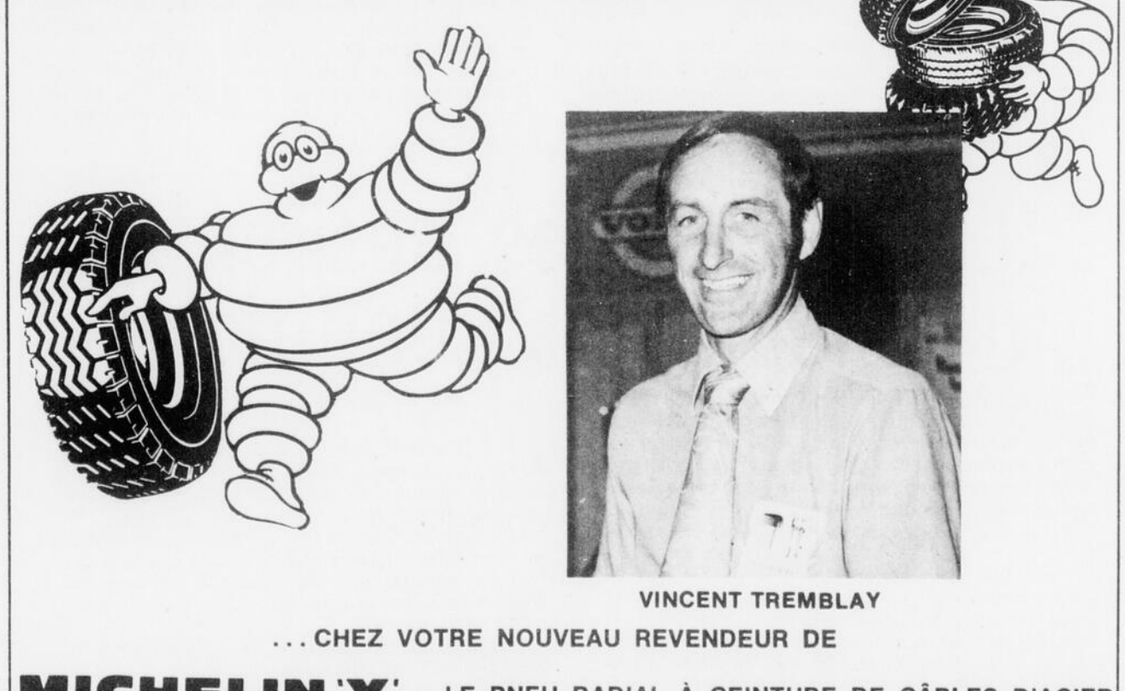
1- Petites lames des cellules situées au pôle supérieur du jaune de l'oeuf des oiseaux.
2- Femme de moeurs déréglées. -- Conjonction.
3- Première page d'un journal. -- De l'Eolie.
4- Station de sports d'hiver d'Autriche. -- Actions de rire.
5- Connu . -- Troublés, hagards.
6- Qui présentent les couleurs du safran. -- Marches.
7- Qui ont perdu leurs éclats. -- Nation, race.
8- Lettre grecque. -- Patriarche biblique. -- Mammifère ruminant.
9- Article espagnol. -- Bradype . -- Nettoyer, séparer des impuretés.
10- Propre . -- Femme qui aime à médire.
11- Petites rues étroites.
12- Diligences , minuties. -- Volcan de l'Antarctique.

VERTICALEMENT

1- Bruits faibles et confus.
2- Animal articulé, voisin des arachnides.
3- Frère de Caïn. -- Fer. -- Sélection.
4- Possessif . -- Répéta souvent une chose à quelqu'un. -- Unité.
5- Assomme . -- Groupe de poissons à squelette cartilagineux.
6- Qui répand une bonne odeur (fém.). -- Aluminium.
7- Grandes agitations, causées par les émotions. -- Pantoufle.
8- Colères. -- Dépouiller la garance de sa robe.
9- Ruades. -- Ensemble des faits qui ont concouru à la formation de quelque chose.
10- Notre-Seigneur. -- Gagné par l'appât de l'argent.
11- Agent secret de Louis XV. -- Bâtons.
12- Transpires. -- Evaluées le volume d'une quantité de bois.



MICHELIN s'installe.



VINCENT TREMBLAY

...CHEZ VOTRE NOUVEAU REVENDEUR DE

MICHELIN 'X' — LE PNEU RADIAL À CEINTURE DE CÂBLES D'ACIER

centre-ville auto Inc.
AMERICAN MOTORS — FIAT - VOLVO
234 RACINE EST CHICOUTIMI TEL.: 543-1587 TEL.: 543-0281

Que vous conduisiez un gros modèle américain ou une mini-compacte importée, votre nouveau revendeur Michelin peut vous offrir le pneu qui répondra parfaitement à vos besoins.

Tout comme chaque membre de son personnel, il se fera un plaisir de vous expliquer la construction et les avantages uniques des pneus radiaux par rapport aux pneus conventionnels à nappes ou à câbles entrecroisés. De plus, il est prêt à vous démontrer comment et pourquoi le Michelin "X" radial est le pneu qui vous en donne le plus pour votre argent.

Si vous êtes un adepte de la *sécurité au volant*, vous attachez une grande importance à des caractéristiques comme une meilleure efficacité au freinage, une résistance accrue aux crevaisons, une plus grande précision de conduite et une adhérence supérieure sur la route — par tous les temps. Et, comme vous le dira votre revendeur, ce sont là des caractéristiques propres aux pneus radiaux Michelin. De même, si vous croyez à *l'économie de carburant* (dans le sens de "plus de milles au gallon"), faites-vous expliquer comment la carcasse radiale, avec ceinture de câbles d'acier, des pneus Michelin vous permet de réaliser une véritable économie d'essence. Enfin, si vous vous préoccupez de la *durée de la bande de roulement*, consultez ceux de vos amis qui roulent sur pneus Michelin. Ou parlez-en à votre revendeur pour obtenir des données plus précises. Mais, peu importe votre source de références, vous saurez que vous pouvez compter sur plusieurs milliers de milles de conduite parfaite.

Si vous êtes sur le point d'acheter de nouveaux pneus ou de changer de voiture, prenez le temps d'aller examiner les Michelin "X" chez votre nouveau revendeur: vous verrez qu'on peut se fier à lui . . . et à ses produits.

MICHELIN

Urgence d'introduire l'utilisation obligatoire des ceintures de sécurité

Par FAY LA RIVIERE

OTTAWA (PC) — Les ministres fédéral et provinciaux de la santé sont tombés d'accord, mardi, sur l'urgence d'introduire l'utilisation obligatoire de ceintures de sécurité dans les voitures.

Quelque 700 vies seraient épargnées et le total annuel des blessés de la route baisserait de 25,000, a déclaré le ministre fédéral de la Santé et du Bien-Etre social, M. Marc Lalonde au cours d'une conférence de presse.

Les soins distribués aux accidentés de la route coutent annuellement $400 millions aux contribuables canadiens

L'utilisation obligatoire de la ceinture de sécurité, à l'épaule et à la taille, a permis une réduction de 15 à 20 pour cent des accidents mortels en Australie et en Nouvelle-Zélande où des amendes de $300 sont prévues pour négligence de les attacher, a souligné le ministre.

La responsabilité en matière de législation routière relève des gouvernements provinciaux.

Les accidents de la route sont la principale cause d'hospitalisation au Canada. On évalue présentement à 10 pour cent la proportion des conducteurs qui utilisent leurs ceintures de sécurité.

SURPLUS DE MEDECINS

Les ministres de la Santé se sont d'autre part penchés sur le problème du rythme de croissance du corps médical canadien et sur sa distribution régionale.

Selon les projections, si le corps médical continue à croître à son rythme actuel, le Canada connaîtra un surplus de médecins, sans que cela veuille dire, toutefois, que toutes les régions du pays seront adéquatement desservies.

Alors que le ratio idéal est de un médecin par 600 habitants, on en comptait, en 1972, un pour 633 habitants et le ratio sera de un pour 488 en 1981, a déclaré M. Lalonde.

Actuellement, chaque année, les universités canadiennes forment environ 1,200 médecins tandis que le pays en accueille 1,000 autres. En Ontario, plus de la moitié des nouveaux médecins sont des immigrants.

NOUVELLE ORIENTATION

Les ministres de la Santé ont également discuté de l'alcoolisme, de la nutrition et de la condition physique générale des Canadiens.

Par le passé, a souligné le ministre fédéral, l'attention a surtout porté sur les soins médicaux plutôt que sur la prévention. L'actuelle conférence fédérale-provinciale voit la naissance d'une nouvelle orientation où la prévention prendrait une place beaucoup plus importante.

L'étude des accidents de voiture, de l'alcoolisme, de la nutrition, des maladies vénériennes, s'insère donc dans ce nouveau cadre. Les ministres examinent d'autre part la possibilité d'une enquête générale sur la condition physique des Canadiens, la dernière remontant à 1952. Selon les études actuelles, moins exhaustives, la condition physique d'un canadien de 30 ans est moins bonne que celle d'un suédois de 60 ans.

A l'ordre du jour des discussions de mercredi figurent l'acupuncture, la loi sur les médicaments brevetés, le canabis, la publicité des médicaments d'ordonnance, le service national d'information et d'évaluation de l'équipement sanitaire, les services ambulanciers, les maladies vénériennes et les services de santé mentale.

Le Collège des pharmaciens du Québec accorde une attention particulière aux résultats des discussions sur la loi des médicaments brevetés à laquelle ils sont totalement opposés.

En effet, les médicaments brevetés, c'est-à-dire dont la composition est partiellement ou entièrement secrète, échappent à la loi de la pharmacie du Québec de sorte que le Collège n'a sur eux aucun contrôle.

Selon le Collège, la législation actuelle sur les médicaments brevetés posent deux problèmes.

D'une part, leur composition, et donc les contre-indications possibles, étant inconnues, le pharmacien ne peut conseiller adéquatement un client tandis que, d'autre part, contrairement aux autres médicaments dont la distribution relève exclusivement des pharmaciens, les médicaments brevetés peuvent être achetés n'importe où: épicerie, bureaux de tabac, etc... ce qui en permet une consommation abusive renforcée par la libéralité dont fait l'objet de la publicité qui les concerne.



SANTE — Le ministre de la Santé à Ottawa, M. Marc Lalonde, en conversation avec Mlle Lise Bacon, ministre d'Etat à la Santé, au gouvernement du Québec, quelques moments avant le début de la conférence de la Santé réunissant les ministres provinciaux et celui du Canada
(Téléphoto – PC)

Société japonaise d'aciéries au Canada

TOKYO (AFP) — La société japonaise d'aciéries Nippon Kohan, la première de ce secteur au Japon, a annoncé mercredi qu'elle avait décidé en principe de construire en territoire canadien une aciérie qu'elle exploitera conjointement avec le Canada.

Ce projet sera réalisé, après une étude sur sa rentabilité, en Colombie-Britannique, avec, d'une part, le gouvernement fédéral canadien et, d'autre part, le gouvernement provincial de Colombie-Britannique. La décision a été prise à la suite d'entretiens qui ont eu lieu récemment, à Ottawa, entre représentants de la société Kokan et des membres du gouvernement canadien.

Le porte-parole de la société japonaise a précisé que les autorités canadiennes se montrent d'autant plus enthousiastes que l'industrie sidérurgique canadienne, malgré les ressources du pays en minerai de fer et en houille en est encore au "stade du sous-développement".

La Kokan a indiqué en outre qu'elle pensait qu'un grand complexe serait construit quelque part sur la côte du Pacifique de la Colombie-Britannique, et que de sérieuses précautions seraient prises pour la sauvegarde du site, qui constitue une des attractions touristiques du pays.

L'entreprise, lorsqu'elle sera réalisée, sera la première du genre créée dans un pays industrialisé par l'industrie japonaise.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

en collaboration avec **PLACE du SAGUENAY**

vous offre l'opportunité de

GAGNER UN VOYAGE A LOS-ANGELES, CALIFORNIE

pour une période de 10 jours
pour 2 personnes plus $250.00
(argent de poche) par

AIR CANADA



VIA VOYAGES TOURNESOL TRAVEL

QUALITY HOTEL

Le couple gagnant résidera au Quality Inn de Los Angeles. Les petits-déjeuners sont compris.

Il est facile de participer, vous n'avez qu'à déposer le coupon ci-bas dans le mail de Place du Saguenay.

TIRAGE 11 AVRIL 1974

DECOUPER CE COUPON:

NOM: _____

ADRESSE: _____

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

TELEPHONE: _____

À DÉPOSER À PLACE DU SAGUENAY

MANDRAKE, LE MAGICIEN



ARCHIE



GROS LIMONEUX



LE GENIE



FLASH GORDON



RIP, LE DETECTIVE



LE FANTOME



L'ARCHE DE NOE



PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Canadien Pacifique a des revenus de $125 millions

MONTREAL (PC)—La société Canadien Pacifique a annoncé, lundi, un revenu net non vérifié pour 1973 de $125 millions, y compris des postes exceptionnels de $6 millions.

C'est une augmentation de $29 millions sur l'année 1972.

Le revenu net préliminaire par action ordinaire, incluant les postes exceptionnels, s'est élevé à $1.70, soit une augmentation de 41 cents par action par rapport à 1972.

Le rapport annuel de la compagnie devrait être publié au début d'avril.

L'augmentation provenait en grande partie des bénéfices de Canadian Pacific Investments Limited et de la Soo Line Railroad Company, de Minneapolis, Minn.

Les bénéfices de chaque élément du groupe transport de Canadien Pacifique—rail, camions, avions, navires et télécommunications—ont été plus bas qu'en 1972. Bien que le volume du trafic se soit accru en 1973, les grèves ont exercé une influence défavorable sur l'exploitation.

Les bénéfices de la plupart des secteurs ont été réduits par des règlements de salaires coûteux et une hausse marquee du prix du pétrole. CP Rail a eu le désavantage additionnel d'un blocage des tarifs, par le gouvernement fédéral, d'un gros volume de ses services marchandises.

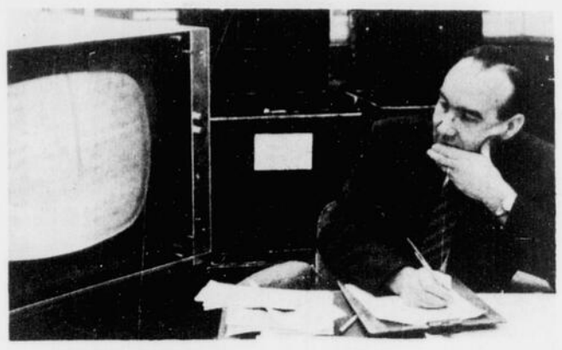
Le revenu net de Canadian Pacific Investments Limited a atteint une hausse record en 1973.

Les intérêts de CPI dans le pétrole et le gaz naturel, le papier journal, la pâte et les grumes, les mines de métaux et le raffinage ont enregistre des hausses sensibles de production et bénéficié des prix courants de leurs produits.

Les exploitations immobilières et hôtelières ont reflété le taux de croissance le plus élevé que la moyenne de l'économie canadienne. Le revenu des placements était à la hausse, dû en partie à de meilleurs dividendes sur les actions détenues dans des compagnies de produits forestiers.



LA CLE DE VOUTE DU DEVELOPPEMENT — C'est l'opinion qu'exprime MM. Marcel Tremblay, vice-président et administrateur, Jean-Charles Gobeil, gérant, et André Caille, administrateur et professeur de l'UQAC, en confirmant à M. Jean-Paul Lessard, représentant de la Fondation de l'UQAC, la contribution de la Caisse Populaire Saint-François-Xavier, de Chicoutimi, à la présente campagne de souscription. On se rappellera que la Caisse a déjà versé $7,500.00 à la naissance de la Fondation, voilà trois ans. C'est une nouvelle contribution.



COMPTABILITE ELECTRONIQUE — Le directeur de la sécurité chez Allen, Harvey et Ross Ltd., une maison de courtage londonienne, organise le transfert de valeurs résultat de transactions entrées sur l'agenda d'une télévision. Les systèmes de télévision en circuit fermé sont désormais chose courante dans la plupart des endroits où on utilise des données nécessitant une sécurité maximum. (Photo PC)

Programme de construction de $3.5 millions d'Expéditex

Un important programme de construction d'immeubles, au coût de plus de trois millions cinq-cent-mille dollars, se poursuit présentement dans neuf villes du Québec pour le compte d'Expéditex Ltée, regroupant les entreprises de transports Hamel.

Ce programme comprend l'érection de sept bureaux, huit bâtiments d'entreposage et de manipulation de marchandises, deux garages principaux et quatre garages satellites totalisant une superficie de cent-cinquante-cinq mille pieds carrés exclusion faite des terrains.

Ce programme, commencé il y a quinze mois, améliore sensiblement les moyens d'entreposage et de manipulation de marchandises, les réparations de véhicules et l'administration dans les villes de Sept-Iles, Baie Comeau, Québec, Amos, Matagami, Chibougamau, Montréal, St-Félicien et Alma. Environ 70% du programme est présentement parachevé ou en cours de construction et le solde le sera d'ici la fin de 1975.

Expéditex Ltée, dont le bureau administratif principal est situé à St-Félicien, dans la région du Lac St-Jean, emploie 694 personnes à différents postes qui assurent la continuité des services de camionnage par les quelques sept cents véhicules circulant sur un circuit de plus de deux mille huit cent trente-sept milles de routes au Québec et au Labrador.

Au cours des derniers douze mois, les véhicules du groupe ont parcouru au total plus de onze millions de milles dans les centres urbains, sur les grandes routes et dans les régions les plus éloignées.

Ford

DETROIT (AFP) — Ford Motor, le deuxième constructeur automobile américain, annonce mardi des bénéfices record pour l'année 1973 en dépit d'une contre-performance au cours du dernier trimestre, ce qui a également été le cas des deux autres grands constructeurs, General Motors et Chrysler.

Ford précise que, sur l'ensemble de l'année, son chiffre d'affaires a atteint environ $23 milliards et ses bénéfices $907 millions, soit $9.13 par action, contre respectivement $20.2 milliards, $870 millions et $8.52 en 1972.

Pour le dernier trimestre de l'année, le chiffre d'affaires s'est élevé à $5.6 milliards, soit le même qu'au cours des trois derniers mois de 1972, et les bénéfices n'ont été que de $57 millions contre $240 millions pour la période correspondante de 1972.

General Motors et Chrysler avaient également enregistré, quoique d'une façon moins sensible, une réduction de leurs bénéfices au cours du dernier trimestre de 1973, en raison de la réduction d'activité et des ventes résultant notamment de la crise pétrolière.

Mercuriales

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

Pommes: Cortland, $4.50 à $5.00 le boisseau, $6.00 à $6.25 huit cellos de 5 lbs; MacIntosh, $5.75 à $6.75 le boisseau, $6.75 à $7.00 huit cellos de 5 lbs; Russett, $6.00 le boisseau.

LEGUMES

Betteraves: $2.60 le 50 lbs; $1.50 le 25 lbs; $1.75 à $2.00, 12 cellos de 2 lbs.

Carottes: $1.75 à $2.00 le 50 lbs; $2.25 à $2.50, 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs.

Choux: verts, $2.75 à $3.00 pour 16.

Oignons: jaunes, moyens, $5.00 à $5.25 le 50 lbs; $6.00 à $6.25 pour 24 cellos de 2 lbs.

Panais: $2.50 à $2.75 12 cellos de 2 lbs, $1.50 le 20 lbs.

Poireaux: $1.75 à $2.00 la doz. de paquets.

Pommes de terre: $3.50 à $3.60 le 50 lbs.

Rutabaga: ordinaire, $3.00 à $3.25 le 50 lbs; ciré, $3.70 à $4.00 le 50 lbs.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71.

Fromage: blanc, 81.5; jaune, 82.3.

Poudre de lait écrémé, procédé par vaporisation, No 1, en sac, .43 à .48 la livre; procédé par rouleau, No 1, .42 à .46; pour nourrissage, en sac, .38 à .41.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage: .36 à .38 la livre; poudre de lait, .08 à .13 1-2; lait évaporé, 10.70; lait de beurre, .38 à .40.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 81; A-gros, 78.7; A-moyens, 74.8; A-petits, 64.6.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, 78; A-gros, 76; A-moyens, 72; A-petits, 62; A-peewee, 40.

Pommes de terre: prix de gros, Québec, $3.65 à $3.75 le 50 lbs; N.-B., .93 à .96 le 10 lbs, $2.15 à $2.30 le 25 lbs, $4.20 à $4.35 le 50 lbs; I.P.E., $1.05 à $1.08 le 10 lbs, $2.35 à $2.50 le 25 lbs, $4.35 à $4.50 le 50 lbs, $6.10 à $6.25 le 75 lbs.

Il y avait 11 nouveaux arrivages.

Bestiaux

MONTREAL (PC) — Les arrivages de bêtes à cornes mercredi sur le marché des bestiaux à Montréal étaient les mêmes qu'une semaine auparavant.

Les prix des vaches étaient un peu plus bas et ceux des taureaux étaient les mêmes.

La demande a été bonne et les transactions ont été assez nombreuses.

Arrivages mercredi à 13h.: 150 bêtes à cornes; 25 veaux; aucun porc, aucun mouton et aucun agneau.

Vaches: D4, $37-$38; D4, $26.25-$36.75.

Bouvillons: de qualité ordinaire, aucun arrivage.

taureaux: 39.25-$48.50.

Génisses: de qualité ordinaire, aucun arrivage.

Veaux de lait: trop peu d'arrivages pour que des prix soient disponibles.

Prix des porcs mardi: indice 100, $53.54.

Céréales

WINNIPEG PC — Le lin, le colza et le seigle ont perdu du terrain mercredi à la Bourse des denrées de Winnipeg.

Le colza a été à sa baisse limite de 20 cents pendant toute la séance.

Le virement mardi a été de 163,000 boisseaux de lin, de 786,000 de colza et de 364,000 de seigle.

CHICAGO PA — Le soya a subi sa baisse limite mercredi à la Bourse des denrées de Chicago, mais cela a été exactement le contraire dans le cas des blés.

Toutefois, peu de temps, avant la clôture, les blés ont régressé et c'est ainsi qu'ils ont fermé aux mêmes niveaux que lundi. La Bourse des denrées était fermée mardi, anniversaire de Lincoln. Le maïs et l'avoine ont fléchi.

Dividendes

Allied Chemical Corp., 33 cents US, le 8 mars aux actionaires inscrits le 11 fév.

Bowaters Mersey Paper Co. Ltd., l'action priv. à 5 1-2 p.c., 68 3-4 cents, le 1er avril aux actionnaires inscrits le 8 mars.

Canadian Cablesystems Ltd., sept cents, le 29 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Canron Ltée, 25 cents, le 1er avril aux actionnaires inscrits le 1er mars; l'action priv. à 4 1-2 p.c. de la série 1956, $1.06 1-4, le 15 avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Consolidated Pipe Lines Co., six cents le 1er avril, aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Corporate Foods Ltd., l'action priv. A à $2.75, 68 3-4 cents, le 2 avril aux actionnairss inscrits le 14 mars.

Daon Development Ltd., cinq cents, le 25 avril aux actionnaires inscrits le 10 avril.

Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada Ltd., 15 cents, le 29 mars aux actionnaires inscrits le 9 mars; l'action priv. à 4 P.C., 50 cents, le 30 avril aux actionnaires inscrits le 9 avril.

MGP Investments, 2 1-2 cents, le 29 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars; l'action priv. à $1.30 de la série 1964, 32 1-2 cents, le 30 avril aux actionnaires inscrits le 15 avril.

Northern Natural Gas Co., 67 1-2 cents US, le 20 mars aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Placer Development Ltd., 30 cents, le 22 mars aux actionnaires inscrits le 8 mars.

Québec Téléphone, 28 cents; l'action priv. à 6.20 p.c. de la série A, 23 1-4 cents; l'action priv. à 4 3-4 p.c. de la série 1965, 23 3-4 cents; l'action priv. à 7 3-4 p.c. de la série 1973, 38 3-4 cents; tous payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Vulcan Industrial Packaging Ltd., cinq cents, une hausse de un cent, le 15 mars aux actionnaires inscrits le 28 fév.

Westburne International Industries Ltd., l'action priv. à 8 P.C. de la série A, 50 cents, le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Bénéfices nets

Consolidated Textile Mills Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $643,000—30 cents l'action, au regard de $613,000—34 cents.

Genstar Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $25 millions—$2.52 l'action, au regard de $14.4 millions—$1.58.

Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $9,883,000—$3.76 l'action, au regard de $9,562,000—$3.63.

Island Telephone Co. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $921,100—$1.34 l'action, au regard de $803,400—$1.26.

Mattagami Lake Mines Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $33,528,000—$5.06 l'action, au regard de $12,449,000—$1.88.

Multiple Access Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 déc. dernier, $728,000—30 cents l'action, au regard de $399,000—17 cents.

Pine Point Mines Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $20,601,000—$4.56 l'action, au regard de $7,302,000—$1.62.

Obligations

MONTREAL PC — Marché montréalais des obligations. A long terme: Canada en baisse de 1-8; provinces en baisse de 1-8; sociétés en baisse de 1-8.

A court terme: Canada aucun changement.

TORONTO PC-La plupart des prix sont restés inchangés mercredi sur le marché canadien des obligations, où l'activité a été plutôt modérée.

Le court terme varie entre le statu quo et une hausse de cinq cents, le moyen et le long terme restent inchangés et les obligations provinciales enregistrent des gains qui varient entre un huitième de point et un quart de point.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 6 1-2 p.c. et il n'y a pas eu de transaction dans le secteur des bons du trésor fédéral de trois et six mois.

Or à terme

WINNIPEG PC — Contrats à terme de l'or, en devises américaines, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Avril	149.40	147.00	147.00B	152.00A
Juil.	155.90	153.00	153.00B	157.60
Oct.	162.00	159.10	159.20B	164.00
Jan.	168.00	165.50	165.50A	169.00
Avril	171.50	171.00	171.00	176.00B

Volume de mardi: 456 contrats.

Le dollar

A MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar US a baissé de 19-50 mercredi à Montréal et y est tombé à $0.97 23-50 et la livre sterling y a baissé de 13-100 et y est tombée à $2.21 7-25.

A New York, le dollar canadien a monté de 23-100 et atteint $1.02 61-100 et la livre sterling a baissé de 1 9-10 et est tombée à .2.27 1-20.

A TOKYO

TOKYO (Reuter) — Le déclin du dollar s'est poursuivi mercredi sur le marché financier japonais.

La monnaie américaine, échangée à 294.90 yens le dollar mardi soir à la clôture, s'est inscrite mercredi à 291.80 yens à l'ouverture.

L'or

LONDRES Reuter — L'once d'or fin cotait à $145.75, mercredi, sur le marché européen de l'or, comparativement à $147.75 mardi, ce qui constitue une recul de $2.00.

A Paris, le napoléon se transigeait à $236.50 au regard de $240.00 la veille, sur le marché libre de l'or français.

L'aigle valait 608.00 francs comparativement à 609.80 mardi.

LA BOURSE

A Montréal

MONTREAL (PC) — L'allure a été mixte et l'activité modérée mercredi à la Bourse de Montréal.

Le virement se traduit par l'échange de 1,437,500 actions, au regard de 1,550,300 la veille.

Les banques montent de 1.31 et atteignent 276.98, les papeteries, de .55 et atteignent 129.50 et les services publics, de .01 et atteignent 140.74, tandis que les industrielles reculent de .21 et tombent à 236.15 et l'indice composé régresse de .02 et tombe à 221.57.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mer.	Mar.
Gains	100	94
Pertes	137	135
Inchangées	84	75
Total	321	304

West Coast Transmission, dont 276,600 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1 1-8 et atteint $25.

Gold Hawk Mines, dont 64,387 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de quatre cents et atteint 59 cents.

Les pétroles ont été mixtes. Petrofina Canada à $25 monte de 2, Pan Ocean Oil à $15 7-8, de 1-4, Dome Petroleum à $39 5-8, de 1-8, BP Canada à $14 5-8, de 1-8, tandis que Pacific Petroleums à $32 baisse de 1 1-8, Hudson's Bay Oil and Gas à $43 3-4, de 3-4, Texaco Canada à $47, de 1, Pan canadian Petroleum à $12 1-4, de 1-8 et Imperial Oil à $39 3-8, de 1.

Denison Mines à $53 baisse de 2, Montreal Trust à $16 1-4, de 5-8, Moore Corp. à $48, de 1-2, Imasco à $29 1-4, de 1-4, Dupont à $26, de 1-4, Anglo-Canadian Pulp and Paper à $17, de 1-4 et Massey-Ferguson à $15 5-8, de 1-4.

D'autre part, Alcan à $33 1-4 monte de 7-8, Chrysler Corp. à $16 7-8, de 3-8, MacMillan Bloedel à $30 1-2, de 1-4, la Banque de Commerce à $29 1-2, de 1-4, Canadian Cablesystems à $15 3-4, de 1-4 et Ivaco Industries à $10 3-4, de 1-4.

IAC Ltd., en hausse de 1-8 et au niveau de $18 5-8, a eu un virement de 30,900 actions et Asbestos Corp., en hausse de 1-4 et au niveau de $18 1-4, un virement de 27,100 actions.

Dans le secteur de la spéculation, Chibex recule de neuf cents et tombe à $2.53 dans un virement de 64,000 actions et Western Quebec Mines recule d'un cent et tombe à 42 cents dans un virement de 50,000 actions.

A New-York

NEW YORK (AFP)-(AP) — Peu de changement mercredi à Wall Street, où les prix n'ont en moyenne guère changé par rapport à la veille et où l'activité est restée très faible.

La séance s'est ouverte avec une légère avance sur son niveau de mardi, mais le gain s'est peu à peu effacé et il est devenu presque nul à la clôture. Les approvisionnements et le prix du pétrole restent le problème numéro un pour les investisseurs, qui ne savent décidément plus jusqu'à quand dureront leurs incertitudes après l'ajournement de la conférence de Tripoli, tandis qu'à l'intérieur du pays les pénuries d'essence sont de plus en plus à l'ordre du jour.

On remarque peu de changements frappants parmi les divers compartiments, qui évoluent pour la plupart de façon irrégulière. C'est le cas des chimiques, où Dupont perd 1 1-8 point, des mécaniques, où Ingersoll Rand avance de 1 5-8, des tabacs, où Phillip Morris perd plus de deux dollars, des électroniques, avec une baisse de 1 3-8 pour General Electric, ainsi que des matériels de bureau, où Xerox perd 1 5-8 de points. Tendance irrégulière également pour les cuprifères, les pharmaceutiques, les automobiles, les grands magasins, les pneumatiques et les aciers, qui perdent ou gagnent quelques fractions.

Tendance plutôt à la hausse pour les chemins de fer, où Union Pacific gagne près de 2 dollars, pour les mines d'or également, avec une avance de 2 points chacun pour American South African et Dome Mines. Légers progrès pour les matériaux de construction et les papiers, qui gagnent quelques fractions, tandis que les compagnies aériennes enregistrent un recul du même ordre.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles monte de 0.24 et atteint 806.87.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mer.	Mar.
Gains	677	653
Pertes	674	722
Inchangées	400	402
Total	1,751	1,757

Le virement, le plus faible depuis le 31 octobre, se traduit par l'échange de 10.99 millions d'actions.

L'indice composé de la Bourse de New York monte de 0.01 et atteint 48.66 et l'indice des valeurs à la Bourse Américaine monte de 0.09 et atteint 92.78.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York Dome Mines avance de 2 et atteint $178, Alcan McIntyre et Hiram Walker enregistrent des gains fractionnaires, Massey-Ferguson, International Nickel et Hudson Bay subissent des baisses fractionnaires et Canadian Pacific et Seagrams restent inchangés, le premier à $15 7-8, le second à $42 3-4.

A Toronto

TORONTO (PC) — Les aurifères ont repris mercredi à la Bourse de Toronto une partie du terrain qu'elles y avaient perdu la veille et les autres compartiments ont été mixtes. Les transactions sur l'ensemble du marché n'ont pas été très nombreuses.

L'indice de l'or, qui avaient régressé de 31 points la veille, monte de 9.41 et atteint 562.44, l'indice industriel reste inchangé, soit à 212.27, les métaux de base reculent de .63 et tombent à 106.68 et les pétroles de l'Ouest, de .96 et tombent à 251.18.

Le virement, le plus faible depuis plus d'une semaine, se traduit par l'échange de 3.74 millions d'actions d'une valeur totale de $23.17 millions, au regard de 4.63 millions la veille.

Les communications, les manufactures en général, les aciéries et le prêt et la fiducie sont au nombre des gagnants, alors que es produits chimiques, les grands magasins, les raffineries de pétrole et les pipelines se classent parmi les perdants.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mer.	Mar.
Gains	269	205
Pertes	224	307
Inchangées	260	260
Total	753	772

A Londres

LONDRES (PC) — Les cours étaient légèrement à la hausse à la Bourse de Londres, mercredi.

L'indice du Financial Times gagnait trois points à 306.8 au milieu de la séance.

Les valeurs canadiennes étaient irrégulières. Alors que les banques enregistraient de très légers gains, les pétroles étaient à la baisse. Tara Exploration fléchissait, tandis que Alcan, Canadien Pacifique, Price et Abitibi gagnaient quelques fractions.

Diminution du tiers des ventes d'automobiles

LONDRES (PA) — Les ventes d'automobiles ont diminué de plus d'un tiers, en janvier, par rapport à janvier 1973, selon des statistiques officielles.

Au total, 104,772 véhicules ont été vendus contre 162,619 en janvier 1973. Toutes les marques, britanniques et étrangères, ont été touchées par cette réduction. Le nombre des voitures importées vendues est passé de 37,119 à 24,536.

Renault reste en tête pour la vente des voitures importées, mais n'en a vendu que 4,961 contre 5,578.

Les voitures importées ont représenté 23.44 pour cent des ventes.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch.	Net
A et B						
Abitibi	7661	$13⅜	13	13	–	⅛
Abitbi 7½p	100	$49½	49½	49½	–	¼
Acklands	500	$13¼	13	13	–	¼
Acme	18000	15½	14½	15	+	½
Acres A pr	z60	$43⅛	43⅛	43⅛		
Acres wt	2700	110	105	110		+10
Adanac M	z300	42	42	42		
Advocate	600	130	123	130	+	1
Afton Min	400	$9	8⅞	9	+	½
A.G.F.M	1300	310	295	295		–10
Agnic E	28093	$11⅛	10¾	10⅞	–	⅜
Agra Ind	200	$9	9	9		
Akaitcho	3200	240	230	240		+10
Albany	13050	69	68	69	+	4
Alt East G	2365	$6⅞	6⅝	6⅝		
Alta Gas A	3573	$12¼	12	12⅛	+	⅛
Alcan	13225	$33⅛	32⅝	33	+	¼
Alcan pr	z100					
Algoma St	5504	$24¼	24	24	–	¼
Allarco Dv	750	$7¼	7¼	7¼		
Alliance B	2100	$8¼	8	8¼	+	¼
Alminex	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+	⅛
Alpa Ind	300	$7½	7½	7½		
Alum 4 pr	1600	$17½	17½	17½		
A Lard	46100	85	71	85		+12
Am Eagle	9700	90	86	90		+12
Am Leduc	3000	6½	6½	6½		
Andres W	108	$19¼	19¼	19¼	–	¼
Anglo-cn	z40	$17⅛	16¾	17⅛		
Ang CT 4½	100	$27½	27½	27½	+	½
Ang U Dev	7700	127	115	117		–10
Aqutin	10948	$28¼	27⅝	27⅝	–	⅜
Argus	z75	$20	20	20		
Args 250 p	z10	$31	31	31		
Argus B pr	110	$33	33	33		
Argus C pr	200	$12⅝	12⅝	12⅝		
Asamera	8000	$12¼	12	12	–	⅛
Asbestos	280	$18⅜	18⅛	18⅛	–	¼
Ashland C	3050	$11⅛	10⅜	10¾		
Asoc Porc	4477	235	215	230	+	5
Avoca M	500	75	75	75	+	5
Bankeno	2150	$5⅛	5	5		
Bank B C	z12	$22⅜	22⅜	22⅜		
Bank Mtl	7261	$20¼	19⅞	20		
Bank N S	2871	$38½	38⅛	38¼		
B Cdn Nat	800	$18½	18½	18½	+	¼
Barex	1000	12	12	12	–	1
Barfaco	900	121	120	121	–	4
Bary Expl	1000	57	57	57	+	2
Baton B	800	490	490	490		
Beavr Eng	200	465	435	435		–30
Bell Canad	8762	$40⅞	40½	40½		
Bell A pr	362	$44⅜	44⅛	44⅜	+	⅜
Bell B pr	600	$46	45¾	46	+	¾
Bell C pr	450	$29¾	29¾	29¾	–	½
Beth Cop	2170	$15⅜	15¼	15⅜	+	⅛
Big Nam	19833	27	26	26	–	2
Bl Hawk	1400	68	65	65	+	2
Blkwod A	3500	415	400	415		–10
Block Bros	3900	375	365	375		
Bomac A	100	$6¾	6¾	6¾		
Bombrder	1100	195	180	190		–10
Bonanza I	2200	250	246	250	+	4
Bovis Cor	2200	170	166	169	+	2
Bow Valy	5000	$26⅞	26⅜	26⅜	–	⅜
BP Can	4043	$14¾	14½	14⅝	+	⅛
Bralor Res	2300	240	237	237	+	2
Bramalea	1740	$6⅛	6	6⅛		
Brameda	2200	72	70	72	+	2
Brascan A	2790	$16½	16¼	16½	+	⅛
Brenda M	1600	$7⅜	7¼	7¼	–	¼
Brdg Tnk p	z55	$40⅛	39½	39½		
Bright A	100	$13¾	13¾	13¾		
Brinco	1170	$5	490	5	+	5
BC Forest	200	$19	19	19	+	¼
BC Pack A	z25	$44	44	44		
BC Pack B	z75	$46	45¼	46		
BC Sugar A	2125	$20½	20½	20½		
BC Phone	562	$50	50	50	+	1
BCPh 4.84	100	$15½	15½	15½	+	¼
BCPh 5¾ p	z5	$68½	68½	68½		
Br.Reef	51100	87	84	87	+	4
Bruck A	100	$13	13	13		
Brunswk	6200	$5⅛	5	5		
Budd Auto	1820	$8⅞	8½	8⅞	+	⅜
Budd A w	260	360	360	360		+10
Burns Fds	225	$13⅜	13⅜	13⅜		
C						
Cad Dev	2550	$16⅛	15¾	16⅛	+	⅜
CAE Ind	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+	⅛
Cal Pow	225	$23⅜	23½	23⅜	–	⅛
Cal P 4 p	z10	$52	52	52		
Calmor IB	2000	71	71	71	+	6
Calvrt Dle	100	190	190	190		
Calvert	6700	26	25	25	–	1
C Mine	11400	28	28	28	–	1
Cambridg	1000	$16½	16½	16½		
Camfl	24940	$21½	19⅛	21¼	+	1
Cam Chib	3230	$9⅜	8⅞	9⅜	+	⅛
Camp RL	1160	$84	80⅜	84	+	2
Campau A	2570	$9	8⅞	8⅞	+	⅛
Campu 7p	z55	$11	10½	10½		
Can Cem L	2436	$12¼	12¼	12¼		
C Geo	29024	200	179	185		+10
Can Malt A	z1	$28¾	28¾	28¾		
C Nor West	8545	$7⅞	7⅜	7⅞	+	⅛
C Pakrs C	445	$24½	24⅛	24½		
Can Perm	700	$18¾	18⅜	18½	+	⅜
CS Pete	9925	$5¾	5½	5¾	+	¼
CSL pr	100	450	450	450		+10
C Tung	18175	370	345	350		+10
Cdn Arrow	7000	28	27	28	+	1
C Bonanza	8300	144	139	144	+	9
C Cabl	17300	$15⅞	15⅝	15⅞	+	⅜
Cdn Can A	z50	$9⅛	9⅛	9⅛		
Cdn Cel	600	$6¼	6⅛	6⅛	–	⅛
C Curtis	z500	60	58	60		
Cdn Equty	750	$17¼	17¼	17¼		
C Ex Gas	4700	320	315	320		
CG Invest	z25	$75	75	75		
C Homestd	1300	$6⅜	6¼	6¼	–	⅛
C Hydr	600	$7⅜	7¼	7⅜	–	⅛
C Imp Bank	4498	$29¾	29½	29⅝		
C Ind Gas	4530	$9⅜	9	9⅛	–	⅛
CIL	2900	$18	17¾	17¾	–	⅛
C Int Pow	z10	$13⅛	13⅛	13⅛		
C Lencour	3000	16	16	16		+1½
CLI Pete	z200	18	18	18		
C Manoir	1400	380	370	380		+15
C Mal	30500	67	63	67	+	2
C Marconi	100	350	350	350	–	5
C Memoial	z25	310	310	310		
C Ocdental	1312	$11⅞	10¼	10¼	–	1⅜
CP Inve	2300	$17¼	17⅛	17⅛	–	⅛
CP Inve pr	2535	$34¼	33¾	33¾	–	½
CPIn w	14530	320	305	310		–15
CP Ltd	14850	$15¾	15⅜	15½	–	⅛
CPL $3. pr	120	$8¾	8¾	8¾	–	¼
C Reserve	300	445	445	445	–	5
Cdn Sup O	130	$56½	56½	56½	–	¼
Cdn Tire	z10	$40¾	40¾	40¾		
Cdn Tire A	959	$41½	41¼	41¼	+	⅛
C Util $1.25	z45	$20¾	20⅜	20¾		
C Vickers	100	$17½	17½	17½	+	½
CWN G 4 pr	z15	$10	10	10		
Candel Oil	z115	$10¾	10⅝	10⅝		
Canron	300	$21⅞	21⅞	21⅞		
Capit Div	z200	34	34	34		
Carl OK	3780	395	390	395	+	5
Carma D	700	$9¾	9¾	9¾		
Carrier JD	100	220	220	220		
Carrier w	1600	30	30	30		–30
Cassiar	450	$11	10⅞	10⅞	+	¼
Cassidy p	100	$8⅝	8⅝	8⅝	+	¼
CC Yachts	1200	350	335	340		–15
Celanese	335	$5¼	5¼	5¼	–	⅛
Celan 175 p	100	$20⅜	20⅜	20⅜	–	⅛
Cent Pat	4000	130	123	125	+	1
CFCN	750	$7½	7	7½	+	½
Chmly	12970	252	245	250	–	6
Chesvl	11500	17½	16	16	–	2
Chib-K	14100	28	26½	28		
Chieftan D	2481	$10	9¾	9¾	–	¼
Chimo	6200	124	118	118	–	9
Chrom	200	160	160	160		
Chrysler	8165	$17⅛	16½	17	+	½
Ciarcan	4931	495	45..	485		+25
Coch W	45950	240	205	239	+	8
Coin L	43700	34½	27	31	–	4
Coldstm	300	290	290	290	+	5
Coles Book	200	$6¾	6¾	6¾	–	¼
Comb Met	8000	15	15	15		
Cominco	2564	$33¼	33	33⅛	–	⅛
Com Cap	625	240	240	240		+10
C Holiday I	245	$6⅞	6⅞	6⅞		
Coniagas	9883	200	190	199	–	9
Conn Bath	595	$26½	26¼	26½	+	¼
Con Bath w	3100	190	187	187	–	1
Con Bldg	1700	289	285	285		
Con Fardy	3894	146	140	146	+	2
C Durm	11000	70	67	69	+	1
C Marben	6000	100	90	97	–	2
C Morisn	5000	206	197	200		–10
Cons Pipe	500	300	300	300		
Cons Pr	42300	147	120	140		+13
C Rexspar	4000	35½	35	35½		+2½
Con Textle	400	320	320	320		
Con Distrb	3470	$12	11⅞	12		
Cons Gas	5575	$17¼	17	17⅛		
Con Gas A	z10	$73	73	73		
Con Gas B	z10	$68½	68½	68½		
Con Glass	200	$8⅜	8⅜	8⅜	–	⅛
Conwest	200	$5	5	5		+10
Cooper C	400	$8	7⅞	7⅞	–	⅛
Coprcorp	1000	27	27	27	+	2
Cop Fields	8200	175	164	165	+	5
Corby vt	300	$21¾	21¾	21¾	+	⅜
Corby B	100	$21¾	21¾	21¾	+	⅛
Cornat Ind	3500	455	450	455	–	5
Cornat pr	250	$23¼	23	23	–	¼
Coseka R	4993	200	192	199		–11
Costin R w	100	270	270	270		–10
Courv	20000	24½	22½	22½		
Craigmt	1700	$6¼	6	6¼	+	¼
Crain R L	850	$8¾	8¾	8¾	–	¼
Crestbrk	400	$8⅜	8¼	8⅜		
Cstland	8200	24	23	24	+	1
Crwn Life	140	$69	69	69		
Crwn Trst	450	$27¼	27	27	–	¾
Cuvier	10400	252	244	248	–	7
D à G						
Daimy A	500	$5¼	15	5¼	–	¼
Daon Dev	1100	$9	8¾	9		
D Aragon	8000	21	20	21		
Decca R	300	$5⅜	5⅜	5⅜		
D Eldona	2500	52	51	52		
Delhi Pac	8000	9	8½	9	–	½
Delta Ben	600	230	200	200		–40
Denison	1806	$53½	52	52½	–	½
Dicken	13536	$9⅛	8¼	9	+	½
Discovry	9100	175	167	174	+	4
Distl Seag	6095	$42	41½	41⅞	–	⅛
Doman I	950	$8	8	8		
Dome	205	$174	172	174	+	1
Dome Pete	400	$39⅛	39½	39½		
D Bridge	265	$40	39⅞	40	+	½
D Explor	2500	56	56	56	–	2
Dofasco	2637	$30⅜	30	30⅜	+	⅜
D Glass pr	100	$11⅜	11⅜	11⅜		
Dom Store	900	$12⅞	12¾	12¾	–	⅛
D Textie	6715	$10	9⅞	10	+	⅛
Domtar	1292	$23⅞	23⅝	23¾		
Domtar pr	100	$14	14	14	+	½
Dover Ind	200	$10	10	10	–	¼
DRG Ltd A	300	$6½	6½	6½	–	¼
Dr Mc C A	1050	$14	14	14	+	¼
Dunde Pal	1266	40	40	40	–	5
Dunrai	10000	42	39½	40	+	2
Du Pont	281	$26	26	26	–	½
Dylex Ltd	800	$5½	5½	5½	+	⅛
Dylex L A	500	$5½	5½	5½	–	⅛
Dynsty	12850	$9¾	9¼	9⅜	+	⅛
Estn Prov	100	390	390	390	–	5
East Mal	9300	$9½	8¾	9½		
East Sull	110	285	285	285	–	5
E-L Fin w	400	195	190	190		–15
Electro ltd	375	$7⅜	7⅜	7⅜	+	⅛
Elks Stors	600	$11½	11¼	11½		
Emco	925	$5½	5½	5½	–	⅛
Exquisite	300	225	215	215		–25
Fairview	2025	$23⅛	23¼	23⅝	+	¼
Falco C	18269	$12½	11⅞	12¼	+	¼
Falcon	1447	$62	61¼	61¼	–	⅛
Farm Mer	100	$5¼	5¼	5¼		
Fed Diver	200	125	125	125		
Fed Ind Ltd	z50	$5⅞	5⅞	5⅞		
Fed Pion	400	$21¾	21½	21½		
Fields S	2900	$15½	15¼	15⅜	+	¼
Finning T	4000	$10⅞	10¾	10¾	+	¼
F City Fin	300	$10¼	10¼	10¼	–	¼
F City F wt	1300	$5½	5½	5½		
F Mar	2500	78	78	78	+	2
F Orenada	3000	19	18	19		+1½
Foodcrp Lt	250	121	121	121	+	1
Foodex S	2400	475	460	460		–20
Ford Cnda	300	$80	80	80		+1½
Fort Reinc	4500	32	31	32	–	1
F Sea A pr	200	$8⅛	8	8	–	⅜
Fraser A	550	$23⅜	22¾	23⅜	+	⅜
Frobex	29000	32	31	31	+	1
Fruehauf	700	$9	8	8⅜	+	⅜
GH Steel	3690	$7¾	7⅛	7¾	+	⅜
Galt Mi Irn	125	$5½	5½	5½	+	¼
Gaz Metr	2302	$6⅛	5⅞	6⅛	+	⅛
Gaz 5.40 p	z50	$64	64	64		
Gen Distrb	z35	$9⅜	9⅜	9⅜		
GMC	1228	$48¾	48¾	48½		
Genstar L	377	$17	16¾	16¾		
Gnstar L w	1800	$5	5	5		
Gesco Dis	400	$5¼	5⅛	5⅛	–	⅛
Gnt Masct	6400	225	221	225		
Giant Yk	2054	$23	22¼	23		
Gibraltar	4470	$11⅛	11⅜	11½		
Glendale	750	$7⅛	7	7⅛	+	¼
Gold Crest	200	$5¼	5⅛	5⅛	+	⅛
Goldund M	4100	101	95	100	–	3
Goldray	9600	61	57	58	–	2
Goldrm	19412	12	10	11	+	1
Graft G	1000	$21¾	21¾	21¾	–	¼
Granby	100	$20½	20½	20½		
Granduc	2000	365	360	360	–	5
Gt COilsds	250	$10	9¾	10	+	¼
GL Paper	320	$24	24	24	–	¼
GN Capital	1150	$6⅛	6⅛	6⅛		
Gr Plains	4300	$29	29	29		
Gt W Life	450	$64	63¾	64	+	¼
Gt West S	1400	370	360	360		–15
G West wt	500	110	110	110		
Greyhnd	649	$17⅜	17¼	17⅜	+	⅛
GSW Cl B	2000	470	470	470		
GSW C pr	600	$84	84	84		
Guar Trst	934	$10½	10⅜	10⅜	+	⅛
Guard Cap	1000	495	495	495		
Gulf Can	8950	$33½	33¼	33¼	–	⅛
Gulf Corp	1015	$21½	21½	21½	–	¼
H à L						
Gulfstr	50305	143	125	136		+13
Hambro C	2400	370	360	360		–10
H Group	400	$7⅞	7½	7½	–	½
Hardee	200	110	109	110	+	5
Hard Crp A	800	$5⅞	5⅜	5⅜	–	⅛
Harris J S	1500	$8¼	8⅛	8¼		
Hawker S	2445	$5½	5¼	5½	+	¼
Hayes D A	100	$6¾	6¾	6¾	+	⅜
Hedway C	100	450	450	450		–50
Highmont	900	190	185	185		–15
Hollinger	850	$42½	42	42½	+	⅛
Home A	5854	$49¼	49	49	+	⅛
Home B	6200	$46	45½	46	+	½
H Bramor	300	$5⅜	5⅜	5⅜		
Huston	15216	285	273	280	+	1
Hoden DH	700	$5¾	5½	5¾	+	¼
Huds Bay	2930	$24¾	24½	24½		
H Bay Co	1400	$16⅞	16⅝	16⅝	–	⅛
HB Oil Gas	946	$44	43⅝	43⅝	–	⅝
Hu-Pam	8500	41	40	41	+	1
Huron Eri	220	$27⅛	27⅛	27⅛		
Husky Oil	7015	$19¾	19½	19½		
Husky A pr	z40	$39¾	39⅝	39⅝		
Husky B pr	z40	$39⅜	39⅜	39⅜		
Husky D w	700	$5½	5½	5½		
Husky E w	2600	$9	8⅝	8⅝	+	⅛
Hydrd	12120	66	60	65	+	2
IAC	41450	$18½	18⅜	18½		
IAC wt	300	$6¼	6¼	6¼		
Imasco	675	$29½	29¼	29½		
Imp Gen	100	390	390	390		
Imp Life	70	$100	100	100		
Imp Oil	4823	$39⅜	39¼	39½		
Indal Can	800	$13¼	13	13⅛	–	⅜
Indusmin	z2	$8⅞	8⅞	8⅞		
Inland Gas	125	$9¾	9¾	9¾		
Inter-City	1810	$5⅝	5⅜	5⅜		
Intrmetco	700	440	435	435	+	5
IBM	115	$224	220⅛	224		+3½
Int Mogul	818	$10	9⅞	10	+	⅜
I Mogul A	200	$16⅜	16⅜	16⅜		
Inco	11202	$35⅜	35¼	35¼	–	¼
Int Obaska	4200	40½	40	40		
Interpool	450	$11¼	11¼	11¼	–	¼
Int Div	900	255	250	255	+	5
Intpr Pipe	2425	$21½	21⅜	21⅜	–	⅛
Int Pipe w	475	$6½	6½	6½	–	⅛
Ipsco	1356	$15¼	15	15¼		
Inter Tech	5000	30	30	30		
Inv Grp A	350	$8½	8½	8½	–	¼
Irish Cop	2000	7½	7	7½		
Iron Bay T	1100	395	390	390		
Irwin T A	700	300	290	300		+10
Iso	5400	208	204	205		
IU Intl	12323	$17⅛	16⅞	16⅞	–	⅛
Ivaco Ind	800	$10¾	10¾	10¾	+	¼
IWC Com	2300	220	210	215		–10
Jannock	550	$6½	6½	6½		
Jannock D	z6	$6⅛	6⅛	6⅛		
Jannock A	z5	$12⅜	12⅜	12⅜		
Jannock B	z9	$11⅞	11⅞	11⅞		
Jelex	4000	18	18	18	+	1
Joliet	4000	29	27	29	+	2
Jorex Ltd	4500	82	80	82	+	2
Joutel	z220	45	45	45		
Kaiser Re	1100	450	435	445	+	5
Kam Kta	12800	100	97	99	–	2
Kaps Tr	11950	470	450	460		
Keen Ind	100	$9½	9½	9½		
Keeprite B	487	$8	8	8		
Kelly D A	200	$5½	5½	5½	+	¼
Kelsey H	575	$8¾	8⅝	8⅝	+	½
Kenting	200	$7	7	7	+	⅝
Kerr Add	6780	$15¾	15⅜	15½	–	¼
K Anacon	6000	43	40	43	+	1½
KT Mining	2500	12	12	12	–	1
Koffler	1400	$5¼	5⅛	5⅛	–	¼
Labatt A	2100	$21½	21¼	21½	+	¼
Labatt A p	520	$21½	21½	21½	+	½
Lab Min	100	$40½	40½	40½	–	⅛
Lacanex	9500	85	83	83	–	2
Lacanex w	2000	27	26	26	+	1
Lacroix I	100	$5¼	5¼	5¼	+	¼
Laidlaw T	1370	$7¾	7½	7¾		
Lakehead	1000	19½	19½	19½		–1½
LOnt Cem	300	410	405	405		
L Osu	38500	10½	8½	10		
L Shore	3675	$7⅜	6⅜	7½		
La Vrndr A	z24	$6½	6½	6½		
Langis	24500	16	15	16		
Lasitr Km	2000	70	70	70	–	5
Laura Sec	340	450	450	450		–15
Laura	11000	71	70	71		
Lau Fin	412	$10½	10¼	10½	+	⅜
Lau Fn 140	z95	$18	18	18		
Lau F 2.00	125	$24¼	24¼	24¼	–	¼
Leigh Inst	100	395	395	395		+15
Leons Frn	300	$8½	8½	8½	–	½
Life Inv	1050	46	40	40		
Life Inv A	6050	6	5½	6	+	1
LLL	10527	375	330	375		+10
Lob Co A	1725	$6¼	5¾	6	+	¼
Lob Co B	1050	$6	5⅞	6	+	¼
Lob Ltd Ap	z25	$15	15	15		
Lob Ltd Bp	z32	$16½	16½	16½		
Lob Inc	z1	360	360	360		
Lochiel	6700	285	275	285		+15
Loeb M	730	365	360	360	–	5
Logistec C	200	260	260	260		–35
Lost River	2120	380	355	375		+25
Lytton M	9900	155	145	145		–10
M à O						
Maclarn A	100	$29¼	29¼	29¼	–	¾
Mclan H A	650	$9	8¾	8¾	–	¼
MH Cable	150	$11¾	11¾	11¾		
MB Ltd	1837	$30½	30¼	30½	+	¼
Madeline	3300	475	465	475		+10
Madsn	24395	330	305	330		+20
Magnason	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+	⅛
Malartic	8514	295	240	295		+25
Man Ba	40255	209	193	209	+	3
M Lf Mills	1625	$21	20½	20½	–	½
Marcana	2000	22	22	22	–	1
Maritime	312	$18¾	18¾	18¾	+	⅜
Markboro	200	$16½	16½	16½	–	½
Markel F	200	$5⅛	5	5⅛	–	⅛
Martin	76200	65	57	65	+	3
Mas F	21410	$16	15½	15½	–	⅜
Match	100200	30	25	29	+	3
Mattgmi	3900	$31	30⅞	31	+	⅜
M Adam	31500	47	42	45		+3½
McGraw H	600	395	385	395	–	5
Mc Intyre	615	$53	52¾	53	–	¼
McLaghin	8700	$20	19½	20	–	¼
McLagn w	100	$10½	10½	10½	–	⅜
Melchers	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+	⅜
Melton R E	1550	350	350	350	+	5
Melton A w	600	210	210	210	+	5
Ment	12525	305	278	305		+15
MEPC	500	$9¼	9¼	9¼		
MEPC w	200	340	340	340		–10
Mercantil	795	$21	20⅜	20⅝	–	¼
Merland E	1500	200	195	200	+	5
Meta U	50500	24	18	24		+5½
Mex LP pr	100	$6½	6½	6½	+	½
MICC	100	$16	16	16	+	⅛
Microsyst	1614	$6⅝	6⅜	6½		
Micrsys w	1900	325	305	325		+25
Midri	13000	19	17	19	+	½
Mindamr	7850	385	360	385		+20
Molson A	1345	$22½	22¼	22½		
Molson B	124	$21	21	21		
Monarc W	2500	225	220	225	+	5
Montrey A	4000	25	25	25		
Mtl Trust	100	$16½	16½	16½	–	⅜
Moore	9650	$48¾	47¾	47¾	–	⅝
Morse A	420	$16	16	16	+	⅛
Mt Wright	z200	16	16	16		
MTS Inter	500	40	40	40	–	3
Multi	20200	71	63	71	+	6
Multi Acc	857	$5¼	5	5⅛		
Murphy	1150	$8¾	8½	8½	–	¼
Mymar M	4300	60	60	60		
Nabrs Dig	500	$13½	13½	13½	–	¼
NaChrs I	2300	$7⅜	7¼	7¼		
Nat Drug	300	$5¾	5¾	5¾		
N Pete	11000	43	38	43	+	5
Nat Sea A	562	$15	14¾	14¾	–	⅛
Nat Trust	455	$18¼	18¼	18¼	–	¼
N B Cook	1200	240	235	235	–	5
NBU Mine	1700	370	365	370		+10
Neonex	4050	265	250	255	+	5
NAth	52275	38	30	34	–	1
NB Tel	z218	$13⅜	13⅛	13⅛		
New Cal	7525	41	39	41	+	1
Newconx	100	$5⅜	5⅜	5⅜	–	⅛
N Dimens	4000	24	23	23		
N Gvue	38500	21	19	21	+

ANNONCES CLASSEES

Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 504 automatique 1973, couleur bleu azur, presque neuve, occasion magnifique, prix à discuter. Tél.: 662-4157.
F-615

DODGE CORONET 1966, automatique, 6 cylindres, en bonne condition. Tél.: midi et soir 543-9974.
F-619

FORD FAIRLANE 1969, 50,000 milles, en très bonne condition. Tél.: après 6 hres 543-6236.
F-611

DIVERS A VENDRE

AMPOULES ELECTRIQUES: qui n'éclairent plus pouvant remplacer de bonnes ampoules durant les pannes d'électricité, à vendre ou à échanger pour d'autres choses d'inutiles. Communiquer avec P.A. Brillant. Chicoutimi.
F-583

ST-BERNARD, à vendre, femelle, enregistrée, âgé de 2 ans. Pour informations: tél.: 543-1177.
F-618

HABIT de carnaval pour homme, grandeur 38, a servi qu'une fois; à voir a 430, Jacques-Cartier, Chicoutimi. Tél.: 543-9176.
F-612

CALCULATEURS électroniques, portatifs et électriques; $79.95. DACTYLOS usagées, vente et location, LIBRAIRIE SAGUENAY, 375, Ave. Montcalm. Tél.: 543-7744.
F-581

PIANO Lesage, longueur 4' 7 1/2", largeur 1' 3/4, hauteur 3'2", état neuf. Tél.: 543-4424, le matin seulement demandez Alain.
F-586

VENDEZ VOTRE MAISON EN RELAXANT

Laissez travailler nos agents d'immeubles

350, rue Mesy, Chicoutimi-Nord. Bungalow en clin de cèdre, 3 chambres, salon, cuisine, chambre de bain, chauffage à air chaud, sous-sol vaste dont une partie est finie.

256, Lapointe, Arvida. Maison 2 logements de 5 1/2 pièces, revenus assurés, construction de briques, électricité et chauffage refaits en 1973. Prix raisonnable

74, Notre-Dame, Laterrière. Maison 2 étages, en clin de bois dont 1 épicerie et 1 logement au rez-de-chaussée. Le 1er étage peut être aménagé en 2 logements de 4 pièces, sous-sol vaste, 8 pieds de hauteur. Prix convenable.

CHICOUTIMI 549- 5746 — ALMA 668- 2411

Fiducie du Québec
COURTIER
une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins

MAISONS A VENDRE

CHICOUTIMI-NORD,du propriétaire, maison 37 x 25, brique et aluminium, foyer, et baie vitrée, terrain 100 x 70, paysagé, entrée asphaltée. Tél.: 543-2714 soir.
F-613

MAISON semi-détachée, située paroisse St-Philippe, Arvida. Chauffage à eau chaude, garage. Acheteur sérieux seulement. Tél.: 548-8676.
F-606

MOTOS-NEIGE A VENDRE

CHAPARAL: FIREBIRD: 292, ayant seulement un mois d'usure à sacrifier. Tél.: 549-8338, entre 9 et 5 heures.
F-588

MOTOS A VENDRE

YAMAHA 350, 1968, $300.00 ainsi que trailer simple de ski-doo, $25.00. Tél.: 549-8072.
F-616

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, entrées laveuse, sécheuse, libre 1er mars, $125.00, stationnement pour auto, situé Arvida. Tél.: 548-8001.
F-621

LOGEMENT: 6 pièces, chauffé, eau chaude fournie, tapis mur à mur, dans Ste-Cécile, Kénogami, le 1er mois gratuit. Tél.: 542-2411.
F-614

LOGEMENT: 2 1/2 pièces, meublé ou non meublé (tapis), situé 28, rue Bossé, Chicoutimi, peut se libérer immédiatement. Tél.: 543-3113.
F-591

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, libre immédiatement, 190, Champs-Elysées. Tels: 543-8814, 549-9659.
F-587

4 LOGEMENTS: 3 1/2 et 4 1/2, chauffés, neufs, entrées laveuse, sécheuse, chauffage, eau chaude. Libres immédiatement, situés à Kénogami et Jonquière. Tels: 547-5574 ou 547-4126.
F-589

POUR INSÉRER UNE

annonce classée

SIGNALEZ:

CHICOUTIMI
545-4895

ALMA
668-8001

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

DIVERS

ACHETONS MONNAIES canadiennes $0.50, $0.25, $0.10, 1966 en baissant, bon pour centage. Tél.: 543-6247.
F-599

DEMANDES

On demande à acheter une terre, avec bâtiment dans les environnements de Chicoutimi écrire à c.p. 578 Chicoutimi a/s de M. G. Bouchard.
f-617-12

FEMMES DEMANDÉES

MESDAMES SARAH COVENTRY annonce un programme d'expansion dans la région. Doit conduire automobile, ouverture immédiate, temps partiel ou régulier, aucun investissement. Pour entrevue écrire à: Mme Lucie Villeneuve 36 Boul. Martel Neufchapel Québec
f-610-15

RECHERCHONS dames actives, vous offrons la possibilité de faire un travail agréable et tres interessant, revenus substentiels, territoires libres, aucune expérience requise: Devenez Représentantes pour la Compagnie Régine de France Div. Familex Ltée. Pour de plus amples renseignements Téléphonez à Madame Bertrande Bradet 549-6728 ou 542-2854
F-571

HOMMES DEMANDÉS

VENDEUR textiles ayant camion de distribution, écrire Tricots Ducharme 7275 St-Urbain, Montréal, Qué.
F-609

VASTE entreprise internationale cherche représentant local à commission. Ecrire à Ville St-Laurent, casier postal, 231, H4l 4V5.
F-590

HOMMES de Jonquière vous etes vous déjà dit la compagnie qui va me faire confiance ne le regrettera pas, si oui envoyez moi votre curiculum vitea, ainsi que nom et adresse et numéro de téléphonne à c.p. 578, Chicoutimi M. G. Bouchard
F-602

DEMENAGEZ A PEU DE FRAIS

LOUEZ UN CAMION de toutes grandeurs de marque CHEVROLET chez



Budget

Chicoutimi 543-7701
Alma 668-7321
Roberval 275-1041

CHICOUTIMI DRIVE YOURSELF
23 OUEST, JACQUES-CARTIER, CHICOUTIMI

AVIS DIVERS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

COUR SUPERIEURE
EN MATIERE DE FAILLITE

No: 150-11-000007-74

Dans l'affaire de la faillite de:

FERNANDE LANDRY TREMBLAY, demeurant à 493 rue Delisle, Chicoutimi-Nord, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de BOUTIQUE ELLE ENR. et ou BOUTIQUE ELLE INC. à 341 Est, Racine, Chicoutimi, P.Q.

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Avis est par les présentes donné que Fernande Landry Tremblay a déposé une cession le 5ième jour de février 1974, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21ième jour de février 1974, à 3.30 heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, au Palais de Justice, en la Cité de Chicoutimi, dans la province de Québec.

Daté de Chicoutimi, ce 11ième jour de février 1974.

GILLES TREMBLAY, C.G.A. SYNDIC
393 Est, Racine, suite 600,
CHICOUTIMI, P.Q. G7H 1T2

CITÉ DE CHICOUTIMI

APPEL D'OFFRES

Le Service des Achats de la Cité désire recevoir des soumissions pour un Chargeur sur roues (4 roues motrices), capacité de 2 verges 1/2 et une rétrocaveuse de 20,000 lb. avec chargeur avant.

Ceux qui désirent soumissionner peuvent se procurer des formules de soumissions au Service des Achats au 504, rue Price Ouest, Chicoutimi.

Les formules dûment remplies seront retournables au Bureau du Greffier au 201, rue Racine Est, Chicoutimi, avant 2 heures le 26 février 1974.

Le présent avis est publié en conformité avec les dispositions des articles 610 et suivants de la Loi des Cités et Villes.

Signé à Chicoutimi, ce 12ième jour de février mil neuf cent soixante-quatorze.

Benoit Simard,
Greffier Municipal.

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.

Le prix dans les dépôts: 20 ¢ la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port paye en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00
6 mois: $23.00

Autres régions du Canada:
1 an: $50.00
6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00
6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliotheque Nationale du Quebec.

Le nombre de fonctionnaires fédéraux se chiffre à 292,000

OTTAWA (PC) — Le nombre des fonctionnaires fédéraux augmente considérablement depuis 1971.

Avant cela, plus précisément en 1970 et en 1969, le gouvernement ne voulait pas que le nombre des fonctionnaires dépasse 235,000.

La hausse a commencé dès le début de 1971. C'est ainsi que cette année-là le nombre des fonctionnaires fédéraux a passé à 260,000, qu'en septembre 1972, il était de 277,291 et qu'il y a tout lieu de croire qu'il s'établissait en septembre dernier à 292,000.

Dans ces 292,000 employés de l'Etat fédéral, ne sont pas compris environ 150,000 personnes qui travaillent pour des agences du gouvernement ou d'autres sociétés publiques, comme le Canadien National, Air Canada, l'Energie atomique du Canada et l'Office du blé. Aux 292,000 fonctionnaires fédéraux, il faut ajouter non seulement 150,000 employés de sociétés fédérales publiques, mais encore tout le personnel des Forces armées.

Il est vrai que les trois quarts des fonctionnaires fédéraux travaillent en dehors de la région de la capitale, mais il n'en demeure pas moins qu'il y a présentement dans la région Ottawa-Hull tout près de 75,000 fonctionnaires fédéraux, au regard de 66,000 en septembre 1971 et que cela apporte certains problèmes sérieux. Cest ainsi que le coût moyen d'une maison à Ottawa est aujourd'hui de quelque $45,000.

A Montréal, on a compté 25,400 fonctionnaires fédéraux, au regard de 23,400 il y a un an et à Toronto, plus de 20,000, au regard de 18,500 en 1972.

Un gouvernement conservateur tâcherait de rendre le Canada plus économiquement indépendant

Par ANDRE BELLEMARE

OTTAWA (PC) — Un gouvernement conservateur dirigé par M. Stanfield tâcherait de rendre le Canada plus économiquement indépendant, en exigeant, par exemple, une représentation canadienne majoritaire au sein des conseils d'administration de toutes les sociétés au Canada relevant du fédéral.

Peu après sa prise du pouvoir, un tél gouvernement convoquerait une conférence fédérale-provinciale sur "les priorités de demain", dont le but sera d'élaborer une stratégie de développement, en tenant compte des mains-mises étrangères et des nouveaux investissements dans notre économie.

Ces propositions sont contenues dans une petite brochure publiée mercredi à Ottawa et qui sera portée à l'attention des délégués au congrès national du Parti conservateur, du 16 au 19 mars, dans la capitale nationale.

LES SOCIETES KETRANGERES

Le parti de l'Opposition officielle aux Communes attache une grande importance à l'indépendance économique du pays et affirme que le projet de loi du gouvernement Trudeau dans ce domaine "ne garantit nullement la survie et l'épanouissement des entreprises canadiennes qui doivent affronter la concurrence acharnée des sociétés étrangères".

En plus d'une réunion avec les provinces, un gouvernement tory organiserait également, puisque l'économie du Canada dépend largement du commerce mondial, la tenue à Ottawa d'une conférence internationale, chargée d'établir un certain nombre de principes directeurs relativement à l'extorritorialité des sociétés multi-nationales.

"Une politique progressiste conservatrice réaliste, en ce qui touche la propriété étrangère, consistera, d'autre part, à empêcher les sociétés étrangères établies au Canada de se conformer aux lois et règlements de leur pays d'origine qui seraient susceptibles d'être contraires aux intérêts canadiens", précise le document de travail.

STIMULANTS

Lorsque les secteurs-clés et les domaines de spécialisation de notre industrie auront été définis, explique-t-on encore, un gouvernement dirigé par les conservateurs mettra en place, de concert avec les provinces, des programmes de stimulants spéciaux, dans le but d'encourager les Canadiens à acquérir davantage d'actions et promouvoir ainsi la mainmise canadienne dans ces secteurs.

En vue de compter sur un personnel de cadre qualifié pour gérer les entreprises ou participer à leur gestion, les conservateurs viendraient en aide aux écoles et organisations commerciales de façon à assurer la formation des cadres.

Cette partie du programme serait réalisé en collaboration avec les autorités provinciales, qui a juridiction en matière d'éducation.

INVESTISSEMENTS

Si les conservateurs paraissent décidés à assurer la canadianisation des entreprises installées au pays, ils ne rejetteront pas pour autant les capitaux étrangers.

"Cependant, il faudra veiller à encourager l'entrée de capitauxsous forme de dettes et de valeurs en porte-feuille plutôt que l'expansion des investissements sous forme de placements étrangers", précise le document.

Une collaboration sincère entre le gouvernement et l'entreprise privée, ajoute-t-il, renversera la tendance qui s'est amorcée depuis les deux dernières décennies, en plus de garantir le niveau d'indépendance économique nécessaire pour protéger les intérêts des générations futures des Canadiens.

LES PECHES

Le parti conservateur a également publié un autre document portant, celui-là, sur une politique des pêches, dont la proposition majeure concerne l'établissement d'un ministère des Pêches autonome à Ottawa.

Présentement, le ministère des Pêches est intégré à celui de l'Environnement, dirigé par M. Jack Davis, et cela depuis deux ans environ.

En outre, le parti, s'il parvient à prendre le pouvoir, se proposerait de renforcer son contrôle de conservation, de direction et de réglementation des ressources maritimes aux limites du plateau continental et des talus continentaux.

D'aucune façon, toutefois, la prolongation de nos eaux territoriales ne sera portée à moins de 200 milles, comparativementà 100 milles à l'heure actuelle.

PROTECTION

Afin de protéger, par ailleurs, nos pêcheurs côtiers et hauturiers, un gouvernement conservateur accroîtra le nombre des garde-côte, ainsi que leur pouvoir, de sorte que, de concert avec les autres organismes gouvernementaux, ils puissent maintenir une surveillance adéquate dans les trois zones de ressources aquatiques.

Plus spécifiquement, le Parti conservateur prendra les mesures nécessaires pour protéger les frayères de toutes les espèces de poissons de mer, comme les lieux de reproduction de la morue située au nord des bancs de Hamilton, au large de la côte du Labrador.

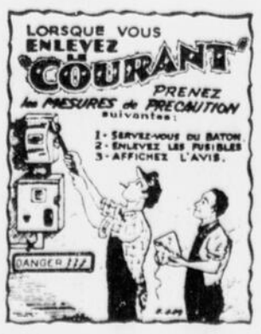
Ce qui se passe dans un pays bilingue

INGLESIDE, Ontario (PC) — Marc Aubin, un étudiant de la seule école secondaire francophone de Cornwall, s'est exprimé en français lors d'une joute oratoire, mardi... En conséquence, il n'a pu être classé, les juges ne comprenant pas le français.

"Je trouve cela injuste, a dit le jeune Aubin, parce que, maintenant, je n'ai aucune chance de me présenter aux finales." Le concours avait été organisé par l'Association des commissaires des écoles publiques de l'Ontario.

Le président du concours, M. Gerry Lauzon, professeur à l'école secondaire d'Ingleside-ville située à une quinzaine de milles de Cornwall-a concouru aux protestations exprimées par Aubin.

"Je crois, a-t-il dit, qu'il devrait y avoir une section française dans ce genre de concours, et si j'avais été avisé de la chose une semaine avant, je me serais arrangé pour qu'il y ait des juges francophones. Mais le professeur de cet élève ne m'a contacté que lundi soir, soit 24 heures avant la joute oratoire."



PATRONS

AJOUTEZ-LA A VOTRE GARDE-ROBE



Ajoutez-la à votre garde-robe!
Patron imprimé: 9105
Gr: 10½ - 20½
par Marian Martin.

Ne vous demandez plus quelle toilette vous porterez, endossez cette jolie robe aux lignes charmantes. Vous serez à la page pour toutes occasions. Choisissez des tissus appropriés.

Patron imprimé: 9105
Demi-grandeurs: 10½ - 12½ - 14½ - 16½ - 18½ - 20½.

La grandeur 14½ (buste 37) requiert 1 5/8 verge 60 pouces de largeur.

0.75c

Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique français des principaux termes de couture les accompagne. Soixante-quinze sous (0.75) pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez 0.15 pour chaque patron pour la livraison première classe. Envoyez votre commande à: "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean, 60, Progress Avenue, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Nouveau!
150 nouveaux motifs dans notre catalogue 1974 de travail à l'aiguille. Trois motifs gratuits, envoyez (0.75).

Nouveau!
Livre de couture et tricot, avec patrons de tissus de base: $1.25.
Livre de crochet de fleurs, mode, cadeaux, courtepointes: $1.00.
Livre de crochet "Instant": $1.00.
Livre pour économiser "Instant": $1.00.
Livre d'art facile de travail à l'aiguille: $1.00.
Livre pour courtepointes No 14: $1.00.
Livre complet pour cadeaux: $1.00
Livre complet pour cadeaux: $1.00.
Livre "Instant" macramé: $1.00.
Livre pour patrons 16 couvertures piquées: $0.60.
Livre pour couvertures piquées de musée No 2: $0.60.
Livre de 15 couvertures piquées du jour No 3: $0.60.
Livre "Instant" de 16 tapis: $0.60.
Livre 12 patrons courtepointes No 12: $0.60.

LE QUOTIDIEN
a/s Marian Martin
60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario M1T 4P7

Numéro _____
Taille _____
Nom _____
Adresse _____

GAGNEZ

UN PRIX DE $25 CHAQUE SEMAINE

PLUS UN

GRAND PRIX A LA FIN DU CONCOURS

GRÂCE A NOS PETITES ANNONCES "CLASSEES"...

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
progrès-dimanche
progrès régional

C'EST AMUSANT C'EST FACILE C'EST PAYANT

GRAND PRIX

RIEN A PAYER



UNE MAGNIFIQUE MOTOCYCLETTE CHAPARRAL

PLUS
VOUS AUREZ DE COUPONS DE PARTICIPATION PLUS VOUS AUREZ DE CHANCES DE GAGNER

COUPON DE PARTICIPATION:
NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
ANNONCES INSOLITES: _____

$25 CHAQUE SEMAINE

$25 sera tiré parmi les bonnes réponses reçues

ANNONCE INSOLITE

Trouvez l'annonce insolite qui paraît dans la section des ANNONCES CLASSÉES de l'une ou l'autre de nos publications:

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN
PROGRÈS-DIMANCHE
PROGRÈS RÉGIONAL

Cette annonce insolite apparaîtra une fois par semaine, soit dans Le Quotidien, soit dans Progrès-Dimanche ou dans Progrès Régional.

Chaque semaine, il y aura une nouvelle annonce.

Pour participer, il suffit de nous faire parvenir le coupon qui apparaît dans cette page ainsi que le titre de l'annonce insolite, ainsi que sa date de publication.

Chaque semaine, un tirage aura lieu parmi les réponses reçues. Toutes les lettres reçues sont conservées pour le tirage de la MOTO qui aura lieu le 30 avril 74.

EXEMPLE:

D'une annonce insolite dans le genre de celle que vous trouverez en lisant les annonces classées de nos trois journaux.

A VENDRE:
ALLUMETTES EN BOIS n'ayant servi qu'une fois. Cadeau idéal pour non fumeurs. Communiquez avec Y.E. ETEINT — 123-000L.

Les gagnants devront répondre à une question facile pour mériter leur prix. (Règlements du concours)

Au ministère du solliciteur général

A.-J. MacLeod prend sa retraite disant qu'il était le fonctionnaire le moins utilisé

OTTAWA (PC) — Allan J. MacLeod, une autorité en matière de justice criminelle, a pris sa retraite d'un poste qui lui rapportait $30,000 par année, au ministère du solliciteur général du Canada où, affirme-t-il, il était le fonctionnaire le moins utilisé de l'organisme d'Etat.

Agé de 55 ans, MacLeod s'est distingué comme juriste et officier de correction. Depuis 1970, il était conseiller spécial du solliciteur général en matière de réhabilitation et de planification.

"On a très rarement réclamé mes conseils," a-t-il dit mercredi dans une entrevue.

Non pas que MacLeod était sans travail. Il affirme avoir préparé plusieurs mémoires portant sur de nombreuses questions importantes. A ce qu'il croit, ces mémoires, préparés en vue de discussions, n'ont jamais servi, a-t-il ajouté, et rarement on a fait appel à son expérience.

M. MacLeod s'est joint au ministère de la Justice durant le second conflit mondial avant de prendre charge de la section en loi criminelle du ministère et de rédiger une révision en profondeur du code criminel en 1955. Il devint ensuite chef du Service des Libérations avant de diriger, pour 10 ans, le Service canadien des pénitenciers.

REFORME

A ce dernier poste, il a étudié les réformes qu'il a ensuite préconisées, en vue d'abandonner le système voulant que les détenus soient enfermée dans des forteresses médiévales, pour les remplacer par des institutions plus petites et modernes, où la réhabilitation peut être mise de l'avant et l'enseignement dispensée.

Nombreux étaient mardi soir les officiers de correction et fonctionnaires du ministère qui ont participé à une réception marquant la retraite de M. MacLeod. M. Warren Allmand fut invité mais ne s'est pas présenté.

Le retraité a maintenant l'intention d'écrire sur la justice criminelle, mais de façon telle que ses écrits ne tomberont pas dans l'oreille de sourds. Il s'est plaint de ce que les solliciteurs généraux du Canada, aussi compétents soient-ils, ne conservent jamais leur poste assez longtemps pour apprendre leur métier...

Depuis 1950, le Canada eut 10 ministres à ce poste, aucun sans grande expérience en réhabilitation et service correctionnel.

DES GENS BIENS, MAIS...

"Pourquoi ne serait-il pas possible à un gouvernement de nommer un ministre qui pourrait demeurer assez longtemps en place pour connaître son travail. Le crime et sa punition requièrent plus que de la bonne foi et une bonne santé. Ces ministres ont tous été des gens biens, mais..."

En 1970, on avait écrit que M. MacLeod superviserait la mise en application de quelques unes des 101 recommandations formulées par le juge Roger Ouimet, de la Cour supérieure du Québec, sur le système correctionnel canadien.

Ce mémoire, soumis en 1969, réclamait des modifications profondes du système judiciaire, et mettait l'accent sur la nécessité de ne pas emprisonner les délinquants, en autant que faire se peut. M. MacLeod a admis que la "pensée" de M. Ouimet a été appliquée, mais sans son concours. Il y eut des législations approuvées pour suivre les principes du magistrat, mais M. MacLeod croit qu'il est maintenant nécessaire de susciter une campagne dans un effort pour expliquer ces principes à la population.

DECES

MME MARIA BOULIANNE

Subitement à Chicoutimi le 12 février 1974, à l'âge de 73 ans, est décédée **Dame Maria Boulianne** épouse de M. Stanilas Dufour. Elle demeurait au 67 Lorne Ouest, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu samedi, le 16 février 1974 à 10 hres. Départ Aubin & Fils Enr. Avenue Montcalm à 9:30 hres pour l'église Christ-Roi et de là au cimetière Sacré-Coeur.

Elle était la mère de: M. Jean-Paul Dufour (Gisèle Harvey), Mme Georges Tremblay (Marcelle) et était la soeur de: J.R. Boulianne, M. Georges-Arthur Boulianne, de soeur Oveline Boulianne, des soeurs Antoniennes de Marie.

Direction: Aubin & Fils Enr. Chicoutimi.

MME YVONNE ROUILLARD

Au Centre Hospitalier de Jonquière le 12 février 1974, à l'âge de 83 ans et 9 mois, est décédée **Dame Yvonne Rouillard** épouse de Feu M. Omer Girard. Elle demeurait chez son fils Charlemagne Girard, 36 rue Cabot, Kénogami.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 février 1974 à 2:30 hres. Départ Nault & Girard Inc., 105 Ste-Famille, Kénogami à 2 hres pour l'église Ste-Famille et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

Nouvelles canadiennes

EAU LOURDE

GASPE (PC) — Le gouvernement fédéral a choisi Gentilly, au Québec, comme site pour la construction d'une usine d'eau lourde fournie en énergie par du mazout (Bunker), à cause du contenu élevé en deutérium de l'eau disponible à cet endroit, a affirmé le ministre Donald Macdonald de l'Energie, des Mines et des Ressources naturelles.

Le ministre fédéral a fait cette déclaration dans une lettre transmises à Ubald Roy, président de la Chambre de Commerce de Gaspé, organisme qui avait protesté contre le choix de Gentilly au détriment de Gaspé. M. Macdonald a aussi affirmé que la centrale nucléaire, déjà en place à Gentilly, pourrait servir pour fournir de l'énergie, dans l'éventualité d'une panne ou de hausses abusives des prix du pétrole.

HABITATION

TORONTO (PC) — Ian Watson, député libéral de Laprairie, a affirmé à Toronto qu'il y a encore des milliers de Canadiens qui n'ont pas accès à des facilités adéquates d'habitation. Le secrétaire parlementaire du ministre Ron Basford des Affaires urbaines a déclaré, devant les délégués à une conférence sur l'habitation, qu'aucun niveau de gouvernement, au Canada, n'a de politique précise dont l'objectif serait de planifier les 500,000 acres de régions urbaines qui seront nécessaires aux Canadiens durant les 15 prochaines années.

SUPERMARCHES

TORONTO(PC) — Le député conservateur Ron Atkeys de Toronto-St. Paul a affirmé mercredi que les plaintes les plus souvent formulées par les consommateurs auprès des députés portent sur les sommes énormes dépensées par les chaînes d'épicerie au chapitre de la publicité.

Membre du comité parlementaire sur le prix des aliments, M. Atkey a précisé que les supermarchés n'ont pas expliqué de façon satisfaisante la raison pour laquelle ils ont besoin de tant de publicité.

Devant l'Institut des Epiciers du Canada, il a précisé que "quand le consommateur aperçoit deux pages de publicité dans un journal, ils se demandent si c'est réellement nécessaire." Il a déploré le fait que les politiciens réagissent parfois trop vivement aux critiques des consommateurs.

ESSENCE

TORONTO (PC) — On prévoit que les voitures canadiennes consommeront 6.8 milliards de gallons d'essence durant l'année fiscale 1973-74, a révélé l'Association canadienne du transport routier mercredi.

Cette évaluation fait part d'une hausse de 480 millions de gallons sur l'année fiscale précédente. L'organisme affirme qu'il est trop tôt pour anticiper une réduction possible de ces estimés, en raison d'une pénurie de l'énergie.

Le rapport mentionne qu'il y a 9.7 millions de véhicules sur les routes canadiennes, dont plus de 3.5 millions en Ontario. Par ailleurs, les dépens provinciales sur les routes se sont accrues de 8.5 pour cent en 1973-74, pour s'élever à plus de $1.7 milliard.

MOT MYSTERE

Problème **no 4** — **9 lettres cachées** — THEME **L'avion**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A aigle angle avion	coque E énigme érosion	guet L ligne limite	montée O onde	réacté réseau rotor	son sonde suite	toile tonnage tour
B biplan	essai F	M manche	P pale	roulis S	système T	V vent
C circuit cloison	finesse G	métal minime	pilote piste R	service sextant siège	tableau tangage tige	vitesse vol volant
compas	genre	monoplan	rayon	situation	titane	vrille

La réponse du problème précédent: cotonnade

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	N	M	E	T	S	I	P	M	N	O	I	S	O	R	E
2	O	E	N	G	A	S	I	T	U	A	T	I	O	N	E
3	S	T	I	T	A	N	E	E	E	T	O	L	I	P	C
4	I	A	G	P	I	N	N	A	L	P	I	B	R	A	I
5	O	L	M	M	T	U	N	O	Y	A	R	G	O	L	V
6	L	O	E	O	N	R	C	O	Q	U	E	P	E	E	R
7	C	I	U	A	E	S	E	R	T	A	N	G	A	G	E
8	E	R	M	A	V	T	R	A	I	N	N	M	V	U	S
9	S	D	C	I	I	O	B	G	O	C	A	G	O	E	E
10	S	T	N	U	T	L	L	I	G	N	E	T	L	T	M
11	E	E	S	O	E	E	V	E	C	E	O	L	X	E	E
12	N	D	R	A	S	A	N	H	T	I	I	L	A	E	T
13	I	N	U	S	S	R	E	N	L	R	O	U	L	I	S
14	F	O	A	N	E	E	O	E	V	O	L	A	N	T	Y
15	S	I	E	G	E	M	O	N	O	P	L	A	N	O	S

VENTE carnavalesque

M. Omer Harvey de Chicoutimi s'est porté acquéreur d'une balance de la Faillite de

chez Jacques Ltée (FIXTURE)

Ouvert dès vendredi matin 9 hres.

Vente gigantesque

de faillite de (fixture) il y aura aussi vente de marchandises, à savoir:



Jeans Wrangler à Spé: $7.95

Habits d'auto-neige valeur $59.95 Spé: $34.95

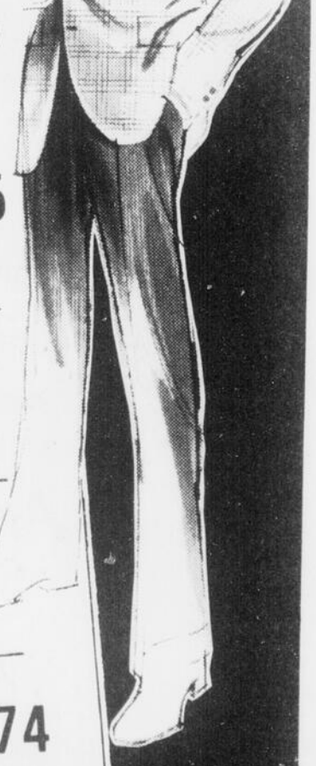
Paletots de tweed valeur $69.95 Spé: $29.95

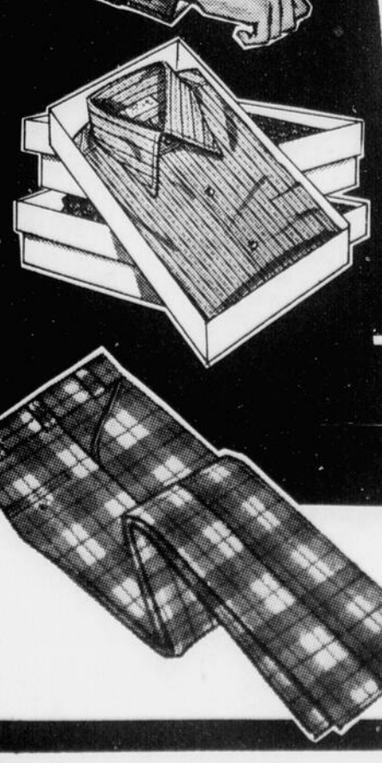
Habits valeur $69.95 Spé: $29.95

Habits valeur $99.95 Spé: $49.95

Vestons sports valeur 59.95 Spé: $29.95

Vestons sports Spé: $18.74 valeur $39.95





Aussi

lots de chemises, pantalons, ceintures, souliers, gilets, cravates à des prix coupés, comparables à ceux ci-haut mentionnés.

Vestons sports carrelés, en laine, genre carnavalesque

Manteaux en imitation fourrure, genre carnavalesque $149.95

Spéc. $74.95

Cette vente a lieu
Chez Jacques Ltée
239 Racine Est

Conférence internationale sur le pétrole

Le gouvernement canadien est satisfait de l'entente et prévoit une meilleure collaboration

WASHINGTON (PC) — Le gouvernement canadien s'est dit satisfait, mercredi, de l'entente intervenue à la conférence internationale de Washington sur le pétrole et qui prévoit la recherche d'une meilleure collaboration entre les pays-délégués et les pays producteurs.

Le communiqué émis par les 13 pays participant à la conférence, à l'issue de négociations ardues et prolongées, réclame la création d'un comité de coordination pour superviser les mesures devant être prises par diverses organisations et pour organiser une réunion avec les Etats producteurs, le plus tôt possible.

Le ministre canadien des Finances, M. John Turner, a affirmé que cette conférence a "provoqué l'impulsion politique nécessaire pour résoudre les problèmes de la balance des paiements causés par les prix élevés du pétrole et pour aider les pays défavorisés à faire face à la situation."

Pour sa part, le ministre Mitchell Sharp des Affaires extérieures a décrit la réunion comme un "succès très considérable."

M. Sharp a ajouté que l'établissement d'un comité de coordination et la prochaine rencontre entre consommateurs et producteurs, constituent des "victoires substantielles."

OPPOSITION

Le communiqué émis par la conférence, au chapitre du comité de coordination, précise toutefois que la France n'est pas engagée par cette entente, prouvant encore une fois le refus de la France de faire corps avec ses alliés occidentaux.

M. Turner a affirmé que ce comité, proposé par les Etats-Unis et secondé par le Canada, satisfait la demande canadienne en vue de donner une suite à la réunion. M. Sharp a pour sa part précisé que le communiqué final avait été rédigé en premier lieu par la délégation américaine, mais qu'il avait été considérablement modifié.

La France avait proposé que toute mesure de coordination soit supervisée par l'Organisation pour la coopération et le développement économique, un pacte unissant 24 pays industrialisés dont le quartier général se trouve à Paris.

SUGGESTION

Le premier communiqué soumis par les Etats-Unis suggérait en premier lieu une deuxième conférence des pays consommateurs avant la tenue d'une réunion avec les producteurs.

Une résolution canado-japonaise avait plutôt suggéré que le comité de coordination demande une réunion immédiate avec les pays membres de l'OPEP.

Le comité sera d'ailleurs chargé d'informer les 13 gouvernements en cause si, oui ou non, une autre conférence des pays consommateurs est nécessaire.

Ces 13 pays sont convenus d'accélérer et d'intensifier les travaux relatifs aux problèmes pétroliers, par l'intermédiaire du Fonds Monétaire International, de l'OCDE et des accords du Gatt.

Le comité de coordination supervisera les travaux de ces organismes et en créera de nouveau si nécessaire, a dit M. Sharp.

Il a ajouté que la France était convenu de la nécessité d'une collaboration internationale au niveau des problèmes pétroliers, mais s'opposait aux méthodes préconisées par les autres participants.

"Je ne crois pas qu'aucun pays a dû s'incliner," a ajouté M. Sharp, à un journaliste qui lui demandait si la France avait accepté une formule de compromis pour plaire à ses alliés.

L'ONU

La France avait demandé que le problème soit soumis à l'ONU, une suggestion qui, selon les autres délégations, aurait mené à une impasse.

Le communiqué final accueille toutefois avec plaisir toute suggestion pouvant provenir des Nations-Unies. L'OCDE a aussi été vivement critiqué pour son inaction passée mais, selon M. Sharp, cet organisme sera maintenant plus efficace, 13 de ses membres s'engageant à résoudre en commun leurs problèmes pétroliers.

M. Sharp est d'avis que les Pays producteurs de pétrole seront intéressés à rencontrer les consommateurs, du fait que les deux groupes sont intéressés à maintenir la valeur des monnaies servant à l'achat de l'or noir.

Les dirigeants canadiens ne sachant pas si la France participera aux travaux du comité de coordination, mais sont d'avis que Paris attendra, avant de collaborer, de négocier une politique pétrolière uniforme avec ses huit partenaires du Marché Commun.

Cette dissension au sein du Marché Commun sur les problèmes pétroliers était d'ailleurs l'obstacle principal à un accord entre la France, le Canada, les Etats-Unis, le Japon et la Norvège.

M. Sharp a exprimé l'espoir que certains pays producteurs se joindront aux consommateurs dans cet effort de collaboration internationale.

La grève des services et transports publics terminée, en Allemagne

BONN (AFP) — La première grève des services et transports publics dans l'histoire de la RFA aura duré trois jours au total. Les employeurs publics et les syndicats ont trouvé en effet mercredi après-midi un compromis acceptable pour les deux parties. Les 2.3 millions d'ouvriers et d'employés des services publics bénéficieront de majorations salariales de 11 p.c. contre 8.5 p.c. en 1973, avec une garantie d'augmentation minimum de $60 pour les revenus les plus modestes. A l'origine, les syndicats demandaient des augmentations de 15 p.c., une garantie de $63 et une prime de vacances de $145 à $180.

Le chancelier Willy Brandt a tenu à souligner, devant le cabinet fédéral, que cet accord comportait des dangers, sur le plan de l'activité économique du pays, en particulier pour la hausse du coût de la vie et pour l'emploi.

Les syndiqués des services et transports publics, qui sont un million, devront maintenant ratifier, au cours des prochains jours, cet accord, qui ne leur accorde pas la prime de vacances demandée.

CONSEQUENCES

Cette grève de trois jours, estiment les observateurs, aura démontré deux choses.

1. Les syndicats des services publics, qui avaient jusqu'à présent toujours accepté des compromis de dernière heure, ont montré qu'ils étaient parfaitement capables d'organiser des mouvements de débrayage de grande envergure.

2. Le gouvernement du chancelier Willy Brandt a cédé assez vite aux pressions exercées par les syndicats. Dans l'intérêt public, il a finalement accepté de relever de 9.5 à 11 p.c. ses propositions de majorations salariales, et de consentir aux titulaires des revenus les plus modestes des augmentations minimum de $60.

BRIDGE

Pourquoi l'épreuve?

Même si vous avec une grande confiance en votre intuition, vous savez qu'elle demeure faillible et vous ne souhaitez aucunement la mettre inutilement à l'épreuve. Pourquoi alors ne pas continuellement rechercher la sécurité?

Donneur: Sud
Tous vulnérables

Pi- 9-8-6-4-3
Co- A-V-7
Ca- 7-5-3
Tr- A-6

	N	
Pi- R-7 Co- 9-6-5 Ca- A-D-9-6 Tr- D-V-10-3	E O	Pi- 2 Co- D-4-3-2 Ca- R-10-8-4 Tr- 9-5-4-2
	S	

Pi- A-D-V-7-5
Co- R-10-8
Ca- V-2
Tr- R-8-7

Sud	Ouest	Nord	Est
1-pique	passe	2-piques (1)	passe
3-piques	passe	4-piques	passe
passe	passe		

(1) Sauf pour les joueurs qui sont adeptes des enchères limites, il n'y a pour Nord aucune façon de préciser la nature et la force de sa main. Si la simple surenchère 2-piques représente une légère sous-évaluation, elle peut être considérée comme étant le moindre mal. C'est que de la part de Nord il y a lieu de redouter une duplication de valeur à l'atout alors que la possibilité de coupes s'annonce très limitée. De plus si Sud est incapable de continuer la recherche il y a peu de risque qu'une manche soit ignorée.

Un saut à 3-piques ne conviendrait que s'il laisserait à Sud la liberté de s'en tenir à ce contrat de marque partielle.

Entame:- dame de trèfle.

Après le jeu de l'as de trèfle immédiatement le déclarant tentait une impasse à l'atout et perdait au roi d'Ouest. Eventuellement le déclarant devait perdre deux levées aux carreaux des adversaires et s'attaquer lui-même aux coeurs. Aussi comme l'impasse était tentée en jouant vers le valet, Est obtenait la levée de sa dame, ce qui pour le déclarant représentait la chute!

S'agissait-il pour le déclarant d'une simple question d'intuition alors qu'il y avait une possibilité de ne perdre aucun coeur?

Non, en premier lieu le déclarant devait s'efforcer de ne pas mettre son intuition à l'épreuve en forçant si possible les adversaires à s'attaquer eux-mêmes aux coeurs, ce qui en premier lieu exigeait une élimination des trèfles et des carreaux des mains N-S.

Recherchant en premier lieu la sécurité et non une levée supplémentaire, après l'as de trèfle le déclarant appelle un petit carreau du Mort et son deux est pris par le six. Ouest ne voit rien de mieux que le retour de son valet de trèfle qui est pris par le roi. Une coupe d'un trèfle élimine cette suite des mains N-S. Sur le retour d'un carreau de nouveau Ouest se trouve en main. Cette fois l'adversaire n'a rien de mieux qu'un retour à carreau provoquant une coupe de la part du déclarant. A ce point, dès que les trois atouts ne sont pas groupés chez un même adversaire, le contrat est de tout repos sans qu'il ait nécessité de faire appel à l'intuition. C'est par le jeu de l'as que le déclarant s'attaque à l'atout, exploitant en premier lieu la possibilité que le roi soit sans protection. Mais comme le roi de pique refuse d'apparaître, le déclarant a l'assurance de ne perdre aucun coeur. En effet sur le retour d'un atout, peu importe que cette levée soit gagnée par Est ou Ouest, celui-ci devra s'attaquer aux coeurs ou accorder coupe et défausse en revenant soit à carreau ou trèfle, ce qui dans les deux cas fait disparaître le problème de la capture de la dame de coeur.

L'intuition doit être considérée comme une dernière ressource et non une première.

Noël Duchesne

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)
Très bonne santé. Cette semaine, votre attitude sera encore trop réservée. Votre jour: mardi.

Très bonne santé. Au cours de cette semaine, vous éprouverez des déceptions sentimentales. Votre jour: jeudi.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)
Une aventure menace de tourner au tragique, du moins au gros mots.

Malgré votre discipline personnellie très rigoureuse, vous rêvez d'évasions.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)
Excellente santé. En amour, le triomphe est assuré malgré tout. Affaires sans changement. Votre jour : samedi.

Très bonne santé. Vous allez oublier les heures sombres en renouvelant vos attentions sur le plan sentimental. Votre jour: jeudi.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)
Ne courez pas trop de lièvres à la fois. Vous aurez un choix difficile à faire, d'ici quelques jours.

Vous avez été raisonnable en tempérant votre nervosité. Affaires plutôt calme. Votre jour: samedi.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)
Bonne santé. Joie dans un nouvel amour. Situation stationnaire . Votre jour: jeudi. Soins nécessaires.

Bonne santé. En amour, de bonnes indications pour cette semaine. Situation financière bonne. Votre jour: samedi.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct,)

LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.)
L'étourderie entraîne à sa suite les conséquences les plus inattendues et souvent les plus fâcheux

Bonne santé. Peu de fixité dans les désirs sentimentaux. Vous abandonnerez souvent vos projets amoureux. Votre jour: vendredi.

LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

Sears

Donnez une note de gaieté à votre journée avec ce radio-réveil Sanyo, à lecture directe



a

Radio-réveil AM/FM

De forme moderne, avec affichage numérique à volets, à gros chiffres illuminés, faciles à lire même de nuit. Arrêt automatique du radio jusqu'à 2 heures. Réveillez-vous en musique ou à la sonnerie. Contrôle de tonalité haute/basse. Prise pour écouteur. Coffret en plastique. no 10224
Mensualités: $7.

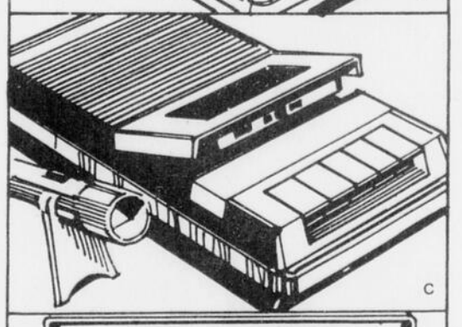
49.98 ch.


b

Radio-phono portatif

Vous pourrez écouter vos disques 45 tours ou microsillons avec ce phono qui fonctionne sur piles ou sur CA. Radio AM transistorisé. no 17051

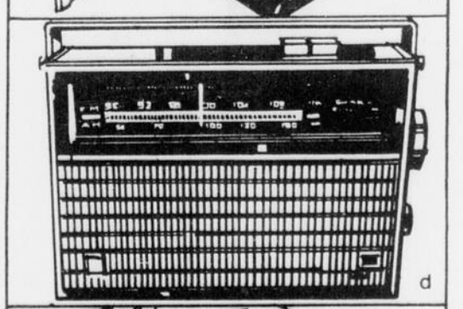
29.98


c

Magnétophone à cassettes

Microphone incorporé; arrêt automatique. Fonctionne sur piles ou sur CA. no 19245.
Mensualités: $6.

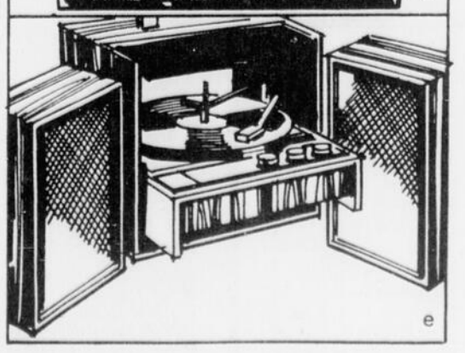
59.98 ch.


d

Rabais $10 sur radio portatif

Radio AM/FM, 8 transistors. Circuit intégré, contrôle de gain. no 12234.
Mensualités: $6*

Rég.: 49.98 **39.99 ch.**


e

Rabais $10 sur électrophone portatif

Electrophone stéréo, changeur à 4 vitesses. Haut-parleurs amovibles. no 17043.
Mensualités: $8*

Rég.: 79.98 **69.99**

accent sur les aubaines

ENJOLIVEZ VOTRE COIN DE DETENTE ET ECONOMISEZ

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

Les mesures prises à l'encontre de l'écrivain ont suscité des réactions

La mesure d'expulsion prise à l'encontre de Soljenitsyne a aussitôt suscité des réactions plus ou moins violentes.

URSS

A Moscou, l'académicien et physicien Andrei Sakharov, lui-même "contestataire" du régime soviétique, a déclaré que cette mesure est un nouvel acte de violence contre un homme qui a donné toutes ses forces à son pays.

Le savant, qui a fait ce commentaire au cours d'un entretien téléphonique avec un correspondant étranger, considère cette expulsion comme une preuve de faiblesse des autorités soviétiques et réclame la liberté de diffuser les oeuvres de Soljenitsyne en URSS.

FRANCE

A Paris, M. Jean Guéhenno, de l'Académie française, considère l'attitude Soljenitsyne comme un grand exemple de courage et de probité et estime qu'une pareille affaire est de nature à réveiller, dans les hommes, précisément et le courage et la probité.

De son côté, M. Henry Troyat, de l'Académie française s'est déclaré horrifié et scandalisé de la mesure prise contre Soljenitsyne. "Cet homme seul au milieu d'un univers hostile, j'admire son courage extraordinaire", a-t-il ajouté.

Pierre Daix, membre du Parti communiste et auteur d'un livre sur Soljenitsyne, estime que Soljenitsyne se comporte comme un résistant... "il récuse une légalité qui fait que toutes ses oeuvres sont interdites en Union soviétique. On voudrait l'empêcher de publier où que ce soit."

M. Dimitri Panine, ami et compagnon de détention de Soljenitsyne, a déclaré, à la première chaîne de télévision que, pour le peuple soviétique, l'expulsion de l'écrivain sera un grand chagrin, un coup au coeur.

ANGLETERRE

A Londres, M. Harold Wilson, chef du Parti travailliste, et M. Jeremy Thorpe, qui dirige le Parti libéral, ont adressé des télégrammes à l'ambassadeur soviétique à Londres, pour protester contre l'arrestation de Soljenitsyne.

Cette protestation fut apparemment élevée avant que ne soit connue l'expulsion de l'écrivain.

De même, M. Edward Heath, premier ministre, avait-il tenu à déclarer mercredi qu'il avait fait clairement connaître aux dirigeants soviétiques "nos représentations et notre position".

USA

A New York, un groupe d'intellectuels et d'artistes américains, réunis devant la Mission soviétique auprès des Nations Unies, a vivement protesté mercredi contre l'expulsion de Soljenitsyne.

Groupée dans une "Coalition pour la liberté intellectuelle" la délégation, qui était dirigée par l'influent dirigeant noir Bayard Rustin, a déclaré qu'elle ne cessera de lutter contre toute entente entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, en particulier dans le domaine commercial, tant que la répression contre la liberté continuera en URSS.

Parmi les manifestants se trouvaient l'auteur dramatique Edward Albee ainsi que Clive Barnes, critique du New York Times.

Le comédien Dustin Hoffman a également signé la protestation, que le groupe compte présenter aux autorités soviétiques.



LA MAISON OU LOGE L'EXILE — Une foule de journalistes attend l'arrivée de l'écrivain Alexandre Soljenitsyne, à la maison d'été de l'auteur Heinrich Boll, en Allemagne de l'Ouest. Soljenitsyne demeurera à 18 milles de Bonn, dans une maison de ferme à Langanbroich. (Téléphoto-AP)

Le CTC proteste énergiquement

OTTAWA (PC) — Le Congrès du Travail du Canada, représentant 1.8 millions de travailleurs du pays, a élevé une protestation énergique contre le sort infligé à l'écrivain soviétique Alexandre Soljenitsyne par les autorités russes.

Le président de la plus importante centrale syndicale au Canada, M. Donald MacDonald, a fait parvenir le télégramme suivant, hier, à l'ambassade soviétique à Ottawa:

"Le Congrès du Travail du Canada proteste énergiquement contre l'arrestation injustifiée de l'écrivain célèbre Alexandre Soljenitsyne. Cette attaque directe contre les Droits de l'homme est déplorable et rendra de plus en plus difficile l'établissement d'un climat de détente permanent".

Extrait de la dernière partie de "L'Archipel du Goulag"

MOSCOU (PA) — Au moment même où la police soviétique s'apprêtait à l'arrêter, Alexandre Soljenitsyne a rendu public un extrait de la dernière partie de "L'Archipel du Goulag" où il dit que la loi soviétique est "puissante, glissante et différente de tout ce que le monde connaît sous le nom de loi".

S'il est vrai que le nombre des détenus en URSS "n'est plus comparable à ce qu'il était du temps de Staline", les tribunaux soviétiques reçoivent des instructions discrètes sur la manière de traiter des affaires qui leur sont soumises, dit-il.

"L'Archipel du Goulag" relate l'histoire des camps d'internement de 1918 à 1956, mais la dernière partie contient des pages traitant de la période qui va jusqu'en 1968.

Le volume publié contient deux parties de l'oeuvre et les cinq autres sont aux mains des éditeurs occidentaux. L'écrivain a déclaré qu'un extrait de 1,500 mots est diffusé à la presse avant la publication du livre pour mieux expliquer son refus de se soumettre aux deux convocations qui lui avaient été adressées vendredi et lundi.

La loi en URSS est différente de ce qu'elle est ailleurs, dit ce passage. Certaines lois sont appliquées rétroactivement à des accusés, alors que des personnes qui avaient fait de faux témoignages durant les épurations staliennes jouissent maintenant du "crépuscule doré de leurs jours".

Le nouveau code pénal de 1961 avait suscité l'espoir que les peines de 25 ans de prison prononcées sous Staline seraient annulées. "Mais dans notre pays, elles ne sont pas annulées". Il y a des hommes oubliés qui sont "toujours perdus, qui font toujours les cent pas, l'esprit morne et vide, sur ce même bout de terre cent fois foulé aux pieds, qui sont toujours derrière les barbelés et les miradors".

Depuis la mort de Staline, on a beaucoup parlé de réformer les lois, les décrets et les documents fondamentaux, dit Soljenitsyne. Mais "ce n'est pas sur cette base que vit le pays, ce n'est pas sur cette base que les arrestations sont faites, ce n'est pas sur cette base que les procès sont conduits et ce n'est pas sur cette base que les témoins sont convoqués".

"Dans la grande majorité des cas, des coups de téléphone discrets sont échangés d'un bureau à l'autre, des voix calmes, feutrées et amicales donnent des conseils, corrigent les petites erreurs, donnent des directives générales sur la manière de traiter le cas de quelque individu ordinaire pris dans la toile des intrigues incompréhensibles dont il ne sait rien".

Soljenitsyne déclare que "les portraits des dirigeants changent dans les journaux, les discours prononcés du haut des tribunes changent, on combat le culte - de Staline - puis on cesse le combat".

"Mais ceux qui ont eu leur baptême de prison sous Staline sont toujours enfermés", et nos lois ne punissent toujours pas les juges qui tuent et les procureurs qui tuent.

Soljenitsyne attaque d'autre part certains "penseurs de la gauche occidentale" et leurs réactions à la publication du premier tome de son ouvrage.

"Oh, penseurs de gauche occidentaux épris de liberté, travaillistes de gauche, progressistes américains, étudiants allemands et français. Tout cela compte bien peu pour vous. Pour vous, tout mon livre compte pour rien. Vous ne comprendrez tout cela que lorsqu'on vous hurlera à vous aussi - 'Vous êtes arrêtés' - et lorsque vous cheminerez vous aussi vers notre archipel".

45 ans plus tard

Soljenitsyne a subi le sort de Trotsky

MOSCOU (AFP) — Le gouvernement soviétique a eu recours à une mesure sans précédent depuis 1929 en exilant l'écrivain le plus célèbre du monde, Alexandre Soljenitsyne.

Arrêté mardi, Soljenitsyne a subi, mercredi, le sort de Trotsky.

La décision du Kremlin, selon les observateurs politiques, a dû être prise au cours des huit derniers jours, soit depuis le retour de Cuba du secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, M. Leonid Brejnev.

La Pravda l'avait déjà laissé prévoir, il y a plusieurs semaines, en déclarant que Soljenitsyne avait "perdu le droit d'être un citoyen soviétique".

Du point de vue des autorités soviétiques, l'abcès a été vidé de façon propre et rapide. Le Kremlin va maintenant laisser passer l'orage, comme après l'affaire tchécoslovaque, certain que le processus de la détente ne sera pas rompu.

ROLE DE L'ALLEMAGNE FEDERAL

Dans les milieux diplomatiques, on remarque que le chancelier Brandt semble avoir tendu la perche aux autorités soviétiques dans la déclaration qu'il avait faite, le 2 février, devant le parlement. "Nous croyons qu'un artiste doit être libre de s'exprimer, avait-il dit. Soljenitsyne serait en mesure de vivre librement et sans entraves en République fédérale".

A l'ambassade d'Allemagne fédérale à Moscou, toutefois, on assure que l'ambassade n'a joué absolument aucun rôle dans le départ de l'écrivain.

Les amis de Soljenitsyne sont convaincus que la solution choisie par le Kremlin, même si elle n'est pas la plus terrible, n'a pas pu être acceptée volontairement par Soljenitsyne, qui a si souvent proclamé qu'il avait "la terre de Russie à ses souliers". Jamais, jusqu'ici, il n'était sorti d'Union Soviétique.

En attendant que Soljenitsyne puisse s'expliquer lui-même sur ce point, on présume qu'avant son départ il a été privé de la nationalité soviétique par décret du Soviet suprême. L'assemblée ne siège que quelques jours par an, mais le présidium est un organisme permanent habilité à prendre une telle décision.

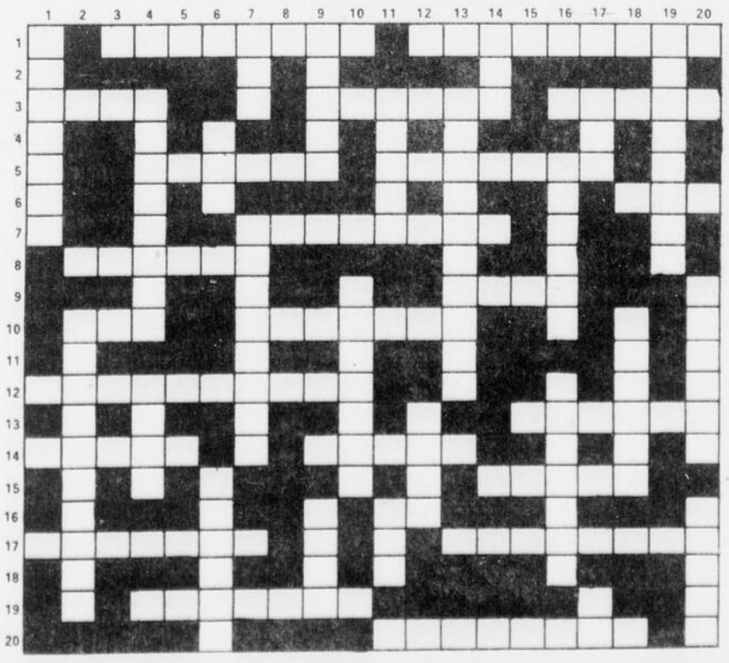
LES ENTRECROISÉS

6 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 104** — LA RIVIERE JACQUES-CARTIER

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	4	pêche	signer	empêcher
an	agir	pluie	7	pétition
le	coût	vague	Cartier	protéger
3	crue	6	courant	ruisseau
	idée	comité	entente	Stoneham
eau	rive	contre	inonder	9
gué	5	Domtar	Jacques	
lit		échoue	poisson	signature
loi	amont	nature	rivière	10
nom	arrêt	opposé	8	électrique
sec	désir	perdre	campagne	sauvegarde
ver	étude	projet	déborder	Valcartier

La réponse du problème précédent: finance



Exemptions personnelles: pour qui pouvez-vous demander des exemptions, quand, et comment? Voyons cela ensemble.

Commençons par le commencement: d'abord, tournez à la page 4 de votre déclaration.

C'est la page intitulée "Demande d'exemptions personnelles" que nous allons remplir. Mais avant, voyez votre guide et lisez les articles 32, 33 et 34.

Tout le monde a droit à l'exemption personnelle de base de $1,600.

Peu importe qui vous êtes, votre revenu, votre âge ou votre statut matrimonial, vous avez droit à $1,600 d'exemption (à moins que vous ne soyez arrivé au Canada au cours de 1973 ou que vous en soyez parti. L'article 37 de votre guide explique ces cas).

Certains d'entre nous ont droit à l'exemption en raison d'âge.

Si vous êtes né en 1908 ou avant, vous demandez une exemption additionnelle de $1,000. En d'autres termes, si vous aviez déjà ou si vous avez eu 65 ans en 1973, vous profitez de l'exemption en raison d'âge, quel que soit votre revenu. (Voir le guide, article 33.)

Exemption de marié: qui la demande et pour qui?

Si votre épouse ou votre époux a reçu un revenu net de plus de $1,700 au cours de 1973, vous ne pouvez demander une exemption pour cette personne. Si, au contraire, votre conjoint a gagné moins de $1,700 ou n'a rien gagné du tout, vous avez droit à l'exemption de marié.

Voici comment procéder:

a) Si le revenu net de votre conjoint a été inférieur à $300, réclamez l'exemption entière, soit $1,400.

b) Si le revenu net de votre conjoint a été supérieur à $300, mais de moins de $1,700, vous suivez votre formule et vous soustrayez son revenu net du $1,700 pour obtenir le montant de votre exemption.

Donc, vous inscrivez à la ligne 65, soit $1,400, soit le montant obtenu d'après b) ci-haut. (Voir le guide, article 34.)

Et si je me suis marié au cours de 1973?

Si vous avez été marié pendant une partie de l'année (même si ce n'est qu'une journée) vous avez droit à l'exemption de marié pour l'année entière. Ceci, bien entendu, à condition que votre conjoint remplisse les conditions données au paragraphe prédédent. (Voir le guide, article 34.)

Compris. Mais qu'est-ce que l'"Equivalent de l'exemption de marié" et qui y a droit?

D'abord, lisez l'article 35 de votre guide. Tel qu'indiqué, une personne célibataire, divorcée, séparée ou veuve qui a subvenu aux besoins d'un parent à sa charge en 1973, a droit à cette exemption. Si tel est votre cas, il vous faut trouver l'Annexe 6 (fournie avec votre formule d'impôt) et la lire attentivement.

En peu de mots, voici ce que vous y trouverez: si vous n'étiez pas marié(e) en 1973, ou si vous étiez séparé(e), ou veuf (veuve) *et* que vous aviez un parent à votre charge, vivant avec vous et dont le revenu n'a pas dépassé $1,700 au cours de l'année, vous pouvez demander l'équivalent de l'exemption de marié. Vous n'avez qu'à répondre aux questions de l'Annexe 6. Le calcul est exactement le même que pour l'exemption de marié. (Exemple: Disons que vous étiez veuve et que vous aviez votre fils de 12 ans à votre charge en 1973. Pour lui, vous pouvez demander l'équivalent de l'exemption de marié de $1,400 — au lieu des $300 de base pour les enfants ayant moins de 16 ans.) Une fois que vous avez calculé votre montant sur l'Annexe 6, vous l'inscrivez à la page 4, ligne 66 de votre déclaration.

Ça va. Maintenant, l'exemption pour enfants entièrement à charge?

Ouvrez votre guide à l'article 36. Vous trouverez là tout ce qu'il vous faut savoir. Suivez-le à mesure que vous remplissez la section à la page 4 de votre déclaration intitulée "Exemption pour enfants entièrement à charge". C'est facile.

Il s'agit d'aller lentement et de donner tous les détails pour chaque exemption demandée. Il est impossible d'acheminer votre déclaration s'il y manque des renseignements.

Que penser des "Autres exemptions"?

Elles sont clairement expliquées (des exemples sont donnés) dans votre guide, à l'article 38. Vous inscrivez vos chiffres à la page 4 de votre déclaration, lignes 67 et 68.

Et après?

Faites le total de toutes vos exemptions personnelles à la page 4 de votre déclaration. Puis, reportez ce total à la page 2, ligne 36.

Qu'est-ce que je fais de l'Annexe?

Si vous avez rempli l'Annexe 6 en tout ou en partie, joignez-la à votre déclaration.

J'ai encore une question. Que faire alors?

Suivez Opération dépannage. D'abord, relisez votre guide. Si tout n'est pas encore clair, téléphonez ou passez à votre bureau de district d'impôt.

C'est tout?

Une dernière chose. Vérifiez et revérifiez vos calculs. La moindre erreur d'arithmétique retarderait l'acheminement de votre déclaration.

Voilà.



Comptez sur nous pour vous aider.

Revenu Canada Impôt — Revenue Canada Taxation

Robert Stanbury, ministre — Robert Stanbury, Minister

OPÉRATION DÉPANNAGE

GUIDE DE L'IMPÔT

Votre guide est votre meilleure source de renseignements. Lisez-le. Suivez-le. Faites-lui confiance. Vous devriez y trouver tous les renseignements et toutes les explications qu'il vous faut.

ANNONCES DANS LES JOURNAUX

Lisez nos annonces dans ce journal. Jusqu'à la mi-avril, nous essaierons de vous donner le plus possible de renseignements supplémentaires sur des sujets qui pourraient vous causer des problèmes. Si vous voyez quelque chose qui vous concerne, découpez l'annonce et conservez-la jusqu'au moment où vous remplirez votre déclaration d'impôt fédéral.

S'il y a quelque chose que vous ne comprenez toujours pas, téléphonez-nous. Vous trouverez ci-dessous le numéro de téléphone de votre bureau de district pour l'impôt fédéral. Si vous ne demeurez pas dans la région du bureau, demandez à la téléphoniste de composer pour vous le numéro Zenith 0-4000. Et n'oubliez pas que tous les appels sont gratuits, et que ce service est là pour vous. Vous n'avez qu'à en profiter.

PASSEZ NOUS VOIR

Certains préfèrent venir nous voir. Nous ne demandons pas mieux. Si vous avez des problèmes d'impôt fédéral, vous n'avez qu'à passer pour obtenir des conseils gratuits. Vous trouverez ci-dessous l'adresse de votre bureau de district.

Ecrivez au bureau de district le plus près. Exposez votre problème le plus clairement possible, en donnant tous les renseignements nécessaires (et votre adresse, s'il vous plaît!) On répondra à votre lettre le plus vite et le plus simplement possible.

165 sud, rue Dorchester, Québec 2 (Québec) — 694-3180
50, rue Couture, C.P. 1300, Sherbrooke (Québec) — 565-4890
Edifice du Revenu national, 305 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 (Québec) — 283-5300
11 est, rue McQuaig, Rouyn (Québec) J9X 3B5 — 764-5171

Sears

CENTRE DE L'AUTO

Tout ce qu'il vous faut pour égayer vos randonnées en auto

SUPERTRED 4 PLIS NYLON

20.99 F78-14 paroi noire. Installé.

Pneu à 4 plis en nylon Du Pont pour solidité et sécurité. Semelle large et plate pour une bonne adhérence. Départs et arrêts sûrs, assurés. Garantie de 32 mois.* No 12240

SUPERTRED

Dimensions	Equivalences	Paroi noire Prix	Paroi blanche Prix
A78-13*	600-13	18.49	20.49
B78-13*	650-13	18.99	20.99
C78-13	700-13	18.49	21.49
B78-14*	645-14	19.99	21.99
D78-14	695-14	19.99	21.99
E78-14	735-14	19.99	21.99
F78-14	775-14	20.99	22.99
G78-14	825-14	21.09	23.99
H78-14	855-14	23.49	25.99
F78-15	775-15	21.49	23.49
G78-15	825-15	22.49	24.49
H78-15	855-15	23.99	25.99
2 plis, nylon, pour petites autos.			
550-12*		14.49	16.49
600-12*			16.49
520-13*		15.99	
560-15*		17.49	19.49
600-15*		17.49	20.49

*Semelle différente de l'illustration

2+2A BANDES EN FIBRE DE VERRE

23.49 F78-14 paroi noire. Installé.

Un excellent pneu disponible soit avec carcasse à plis en nylon pour solidité et sécurité, soit avec carcasse à plis en polyester pour roulement doux et silencieux. Les 2 bandes en fibre de verre assurent la stabilité, un bon contrôle et un grand millage. Garantie de 36 mois.* No 14240

Equivalences	Dimensions	Carcasse nylon plus bandes en fibre de verre — Paroi noire No.	Paroi noire Prix	Paroi blanche No.	Paroi blanche prix	Carcasse polyester plus bandes en fibre de verre — Paroi blanche No.	Paroi blanche Prix
A78-13	600-13	14202	20.99	14302	22.49	15302	22.49
B78-13	650-13	14203	21.49	14303	22.99	15303	22.99
C78-13	700-13	14220	21.99	14320	23.49	15320	23.49
B78-14	645-14	14237	22.49	14337	23.99	15337	23.99
C78-14	695-14	14238	22.49	14338	23.99	15338	23.99
E78-14	735-14	14239	22.49	14339	23.99	15339	23.99
F78-14	775-14	14240	23.49	14340	24.99	15340	24.99
G78-14	825-14	14242	24.99	14342	25.99	15342	25.99
H78-14	855-14	—		14343	27.49	15343	27.49
F78-15	775-15	—		14330	25.49	15330	25.49
G78-15	825-15	14232	24.99	14332	26.99	15332	26.49
H78-15	855-15	—		14333	27.99	15333	27.99

RADIAL A BANDES EN RAYONNE

40.49 FR70-14 Installé.

Meilleur que le pneu à bandes et plis en biais. Semelle large de la série '70' donnant une bonne adhérence. Belle fabrication: carcasse à 2 plis radiaux en rayonne plus 4 bandes en rayonne sous la semelle pour une bonne tenue de route. No 76340. Garantie de 48 mois.*

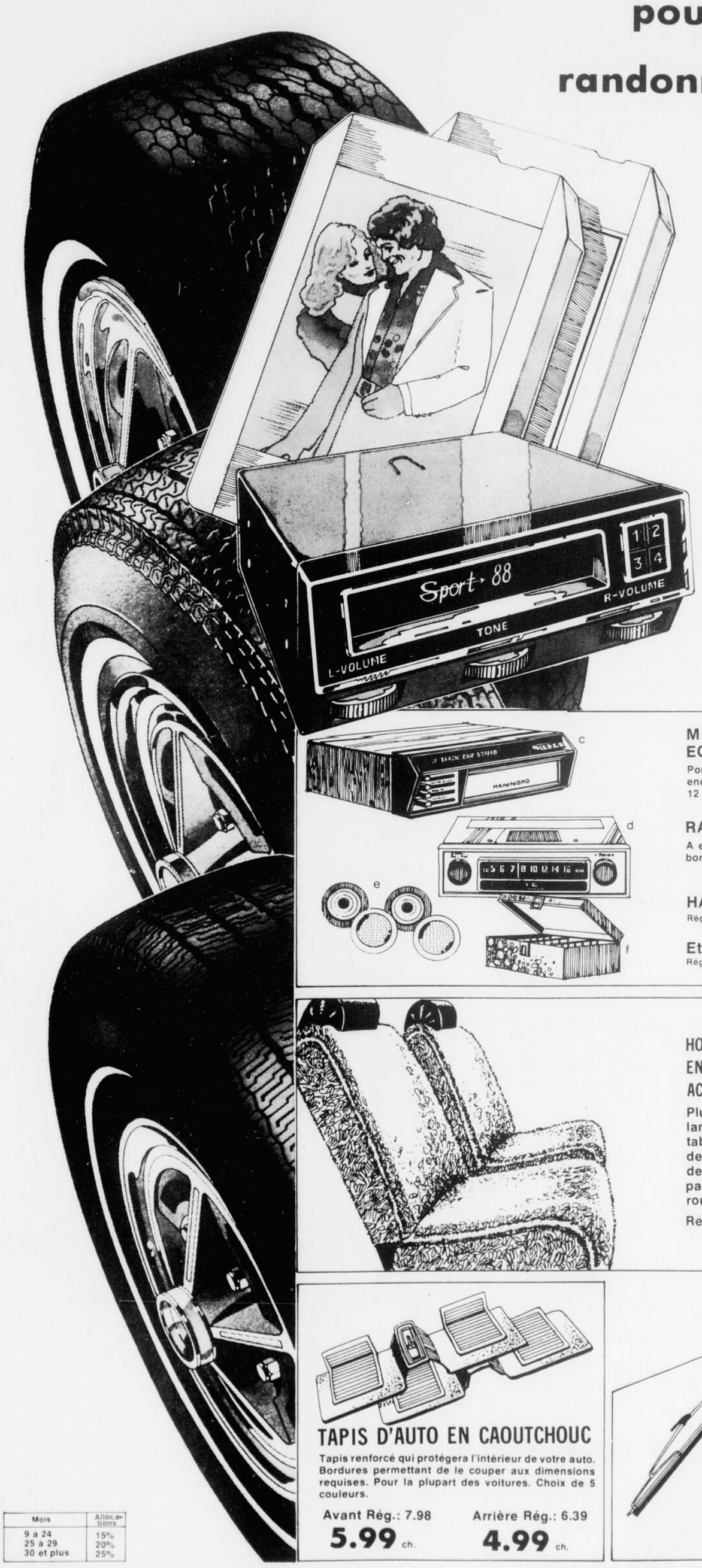
SANS CHAMBRE, FLANC BLANC				
Dimensions	Equivalences			Chacun
FR7014	775-14			40.49
GR7014	825-14			42.49
HR7014	855-14			44.49
GR7015	825-15			42.99
HR7015	855-15			44.99

Sears TRIPLE GARANTIE DE "ALLSTATE"

Tout pneu installé sur voitures privées est garanti. 1) contre usure de semelle pour toutes sa durée, sans égard à la cause de la défectuosité; 2) les crevaisons ne vous seront pas facturées; 3) chaque pneu est garanti pour un certain nombre de mois. En cas d'usure de semelle avant l'expiration de la garantie, il vous sera alloué une somme d'argent sur le prix courant du pneu en question.

Mois	Allocations
9 à 24	15%
25 à 29	20%
30 et plus	25%

Pour de plus amples informations, voyez notre centre de l'auto Sears.



CASSETTES 8 PISTES

De la musique pour tous les goûts: des chansons, musique populaire, western, instrumentale, etc. Jusqu'à 40 minutes. Hâtez-vous!

2.99 ch.

MAGNETOPHONE POUR AUTO

Magnétophone à cassettes 8 pistes de luxe. Comprend contrôles coulissants du volume, système d'alarme encastré. Indicateur de canal éclairé à bouton-poussoir.

Mensualités: $6*

39.99 ch.

MAGNETOPHONE ECONOMIQUE

Pour auto, camion ou bateau. Transistorisé. A encastrer ou à installer sous le tableau de bord. 12 volts. Mensualités: $6*

44.99 ch.

RADIO AM TRANSISTORISE

A encastrer ou à installer sous le tableau de bord. 12 volts. Accessoires d'installation inclus.

18.88 ch.

HAUT-PARLEURS

Rég.: 15.69 pour **9.99**

Etui pour cassettes

Rég.: 14.49 pour **9.99**

HOUSSE DE BELLE QUALITE 14 oz. ENTIEREMENT EN PELUCHE ACRYLIQUE ORLON*

Plus de sièges glacés en hiver ni brûlants en été, nos housses sont confortables toute l'année. Pour la plupart des autos. Facile à installer; pourvues de boucles élastiques pour ajustage parfait. Tons de noir, avocat, beige, rouge, bleu.

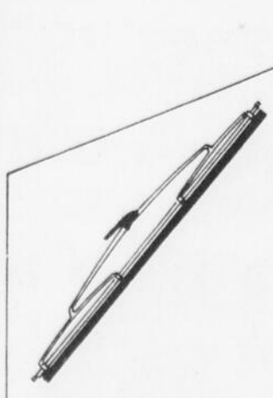
Rég.: 9.99 **7.99** ch.

TAPIS D'AUTO EN CAOUTCHOUC

Tapis renforcé qui protégera l'intérieur de votre auto. Bordures permettant de le couper aux dimensions requises. Pour la plupart des voitures. Choix de 5 couleurs.

Avant Rég.: 7.98 **5.99** ch.

Arrière Rég.: 6.39 **4.99** ch.



RECHANGE D'ESSUIE-GLACES D'ETE

De très bonne qualité. 5 grandeurs: 13", 15", 16", 18", 19".

Rég.: 2.69

ch. **1.99**

Accessoires d'auto — Rayon 28

*Notre barème des mensualités apparait en page 5.

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING

549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!

Nous entretenons ce que nous vendons.

Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.

JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.

SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA	548-8213
ALMA	668-8391
ROBERVAL	275-3722
DOLBEAU	276-0947